

Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

ACHEUX-EN-AMIENOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°1/67
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



audicé
urbanisme
audicé.com

agence Est (délégé local)
Rue de la République
8 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 65 51

agence Nord
100 rue de la République
51000 Reims
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Ouest
Place d'Orléans
580 rue de la République
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 65 51

agence Sud
100 rue de la République
51000 Reims
Tél. : 03 27 97 36 39

Révisé le : 28/11/2019

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- Périmètre de protection des captages immédiat
- Périmètre de protection des captages rapproché
- Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

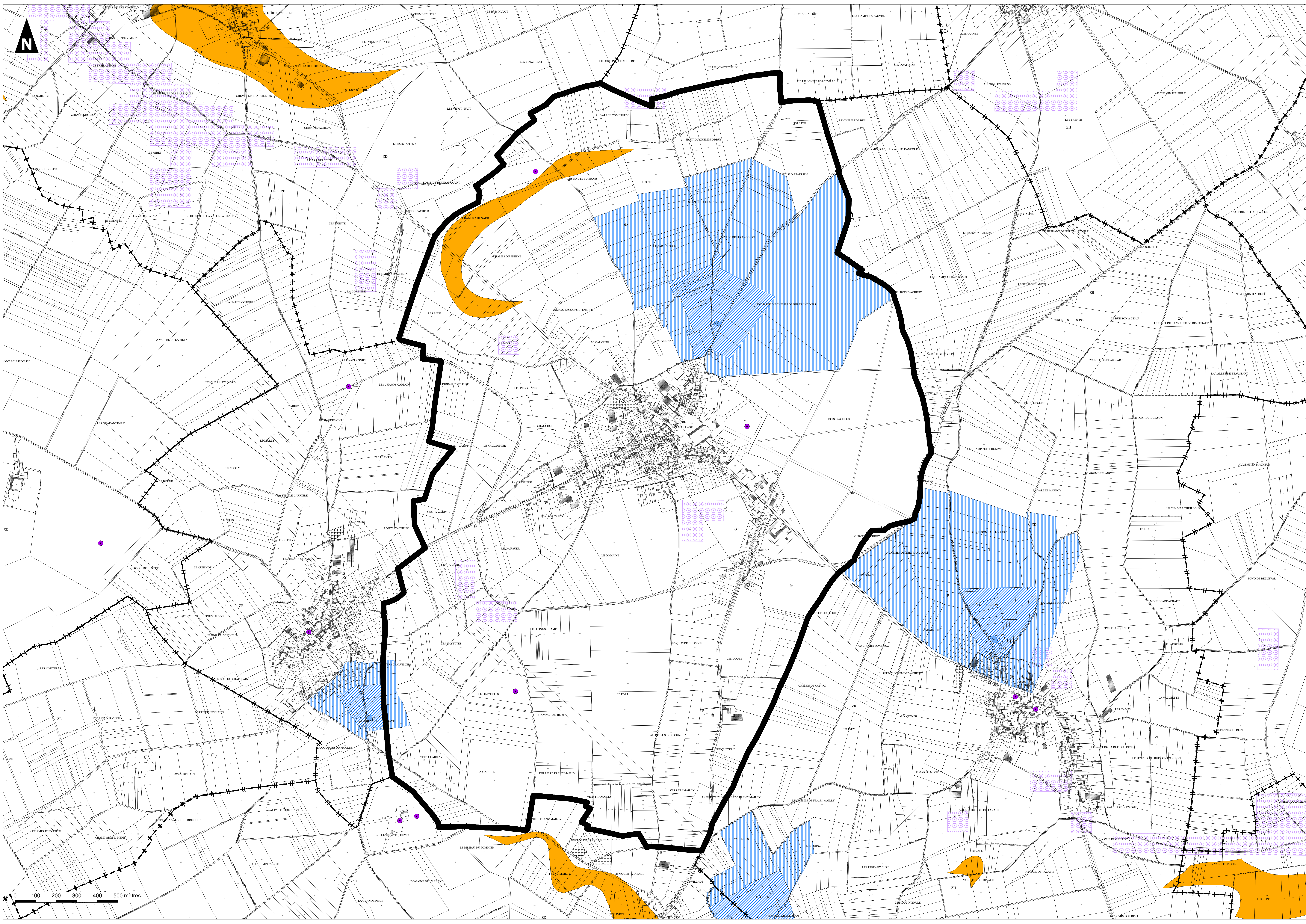
- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

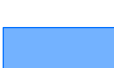
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

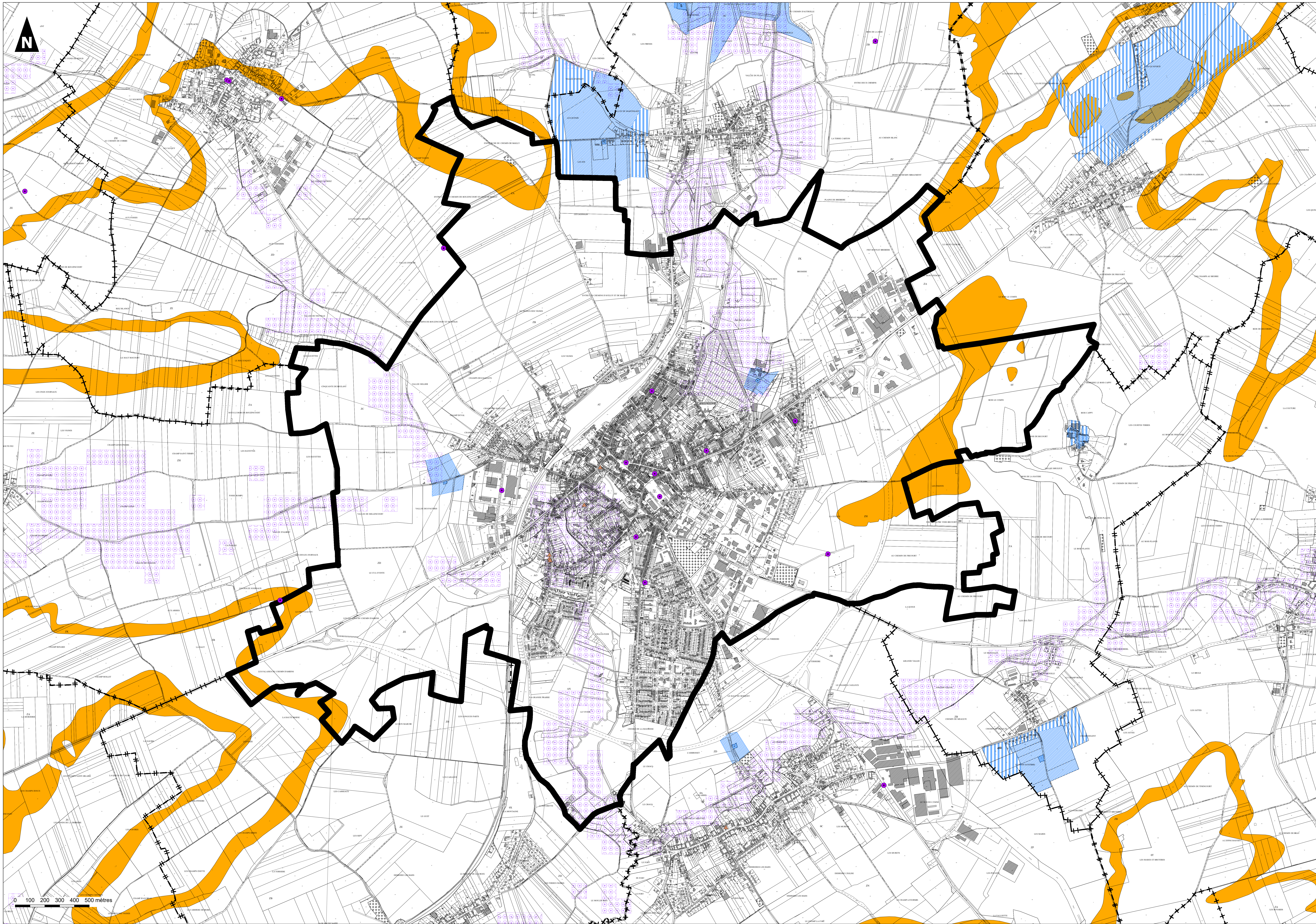


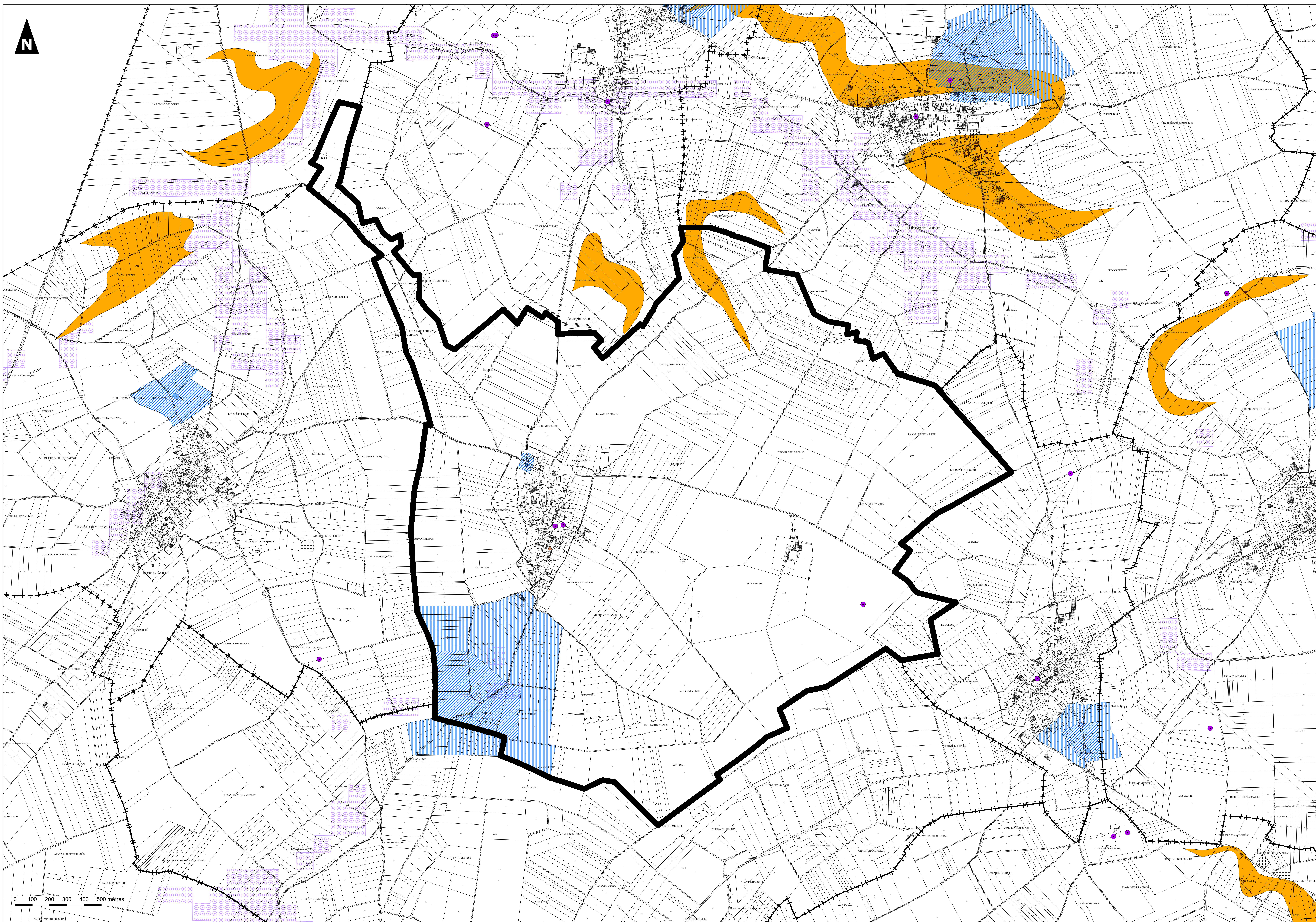
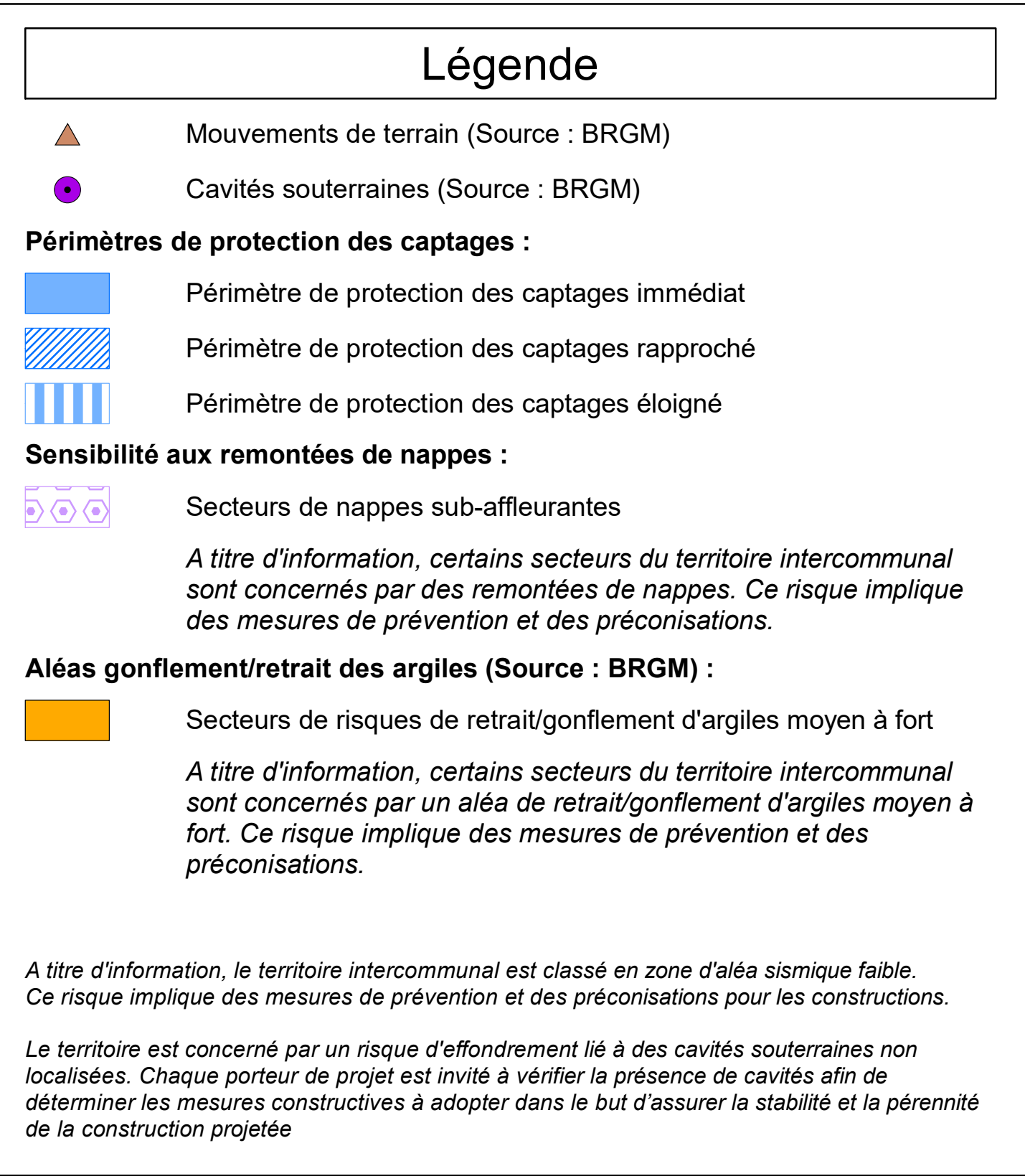
Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 -  Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.





Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- Périmètre de protection des captages immédiat
- Périmètre de protection des captages rapproché
- Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

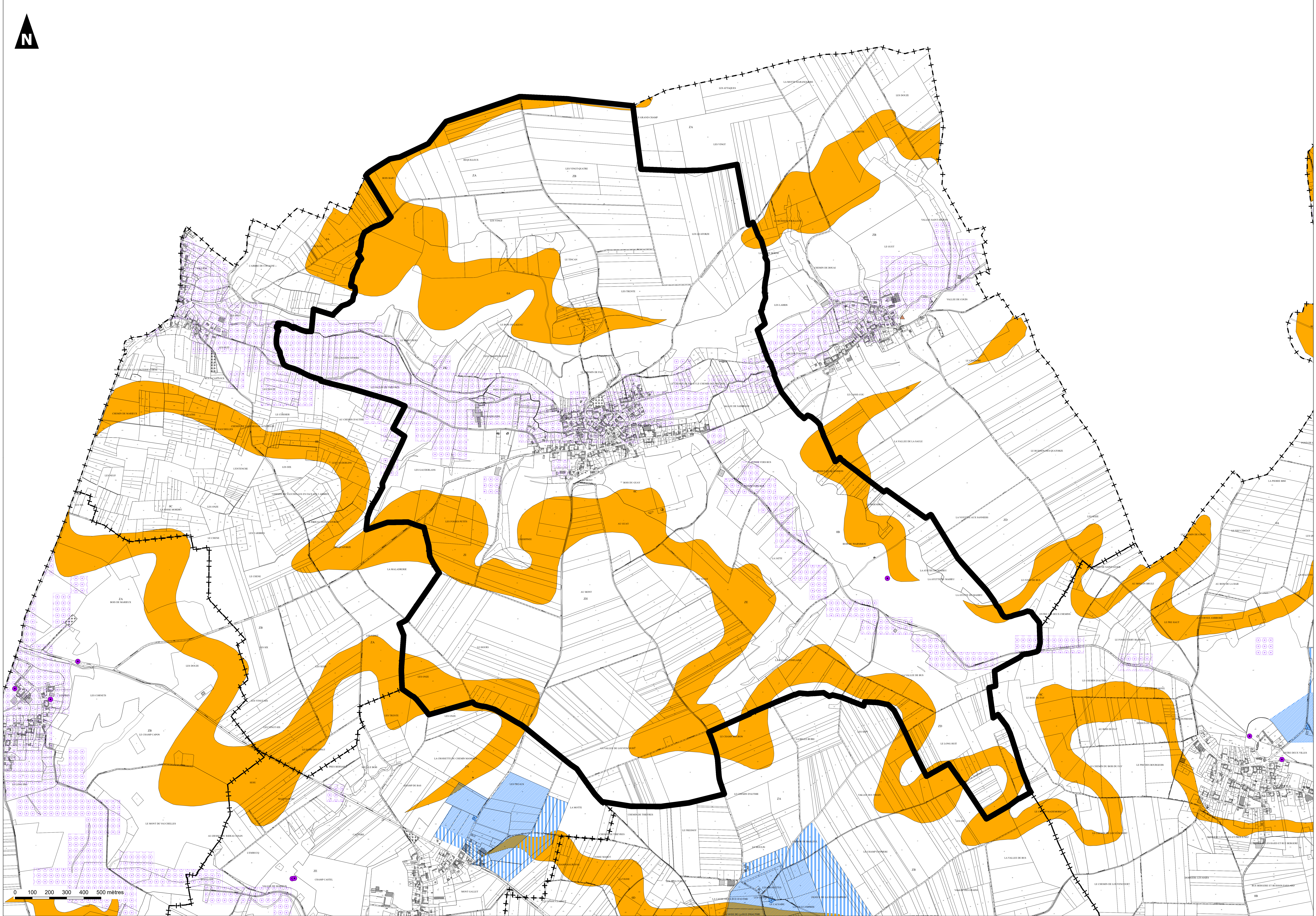
Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (dép. 50)
agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : (03 26 54 65 51)

agence Nord
100 rue Châteaumont
51000 Reims
Tél. : (03 27 97 36 39)

agence Ouest
Place d'Orléans La Longe Buisson
580 rue Croix-Adair - Bât. 1
27000 La Ferté-Bernard
Tél. : (03 52 32 99 32)

agence VMI de Lorraine
Parc des Entreprises du Sémurais
Avenue de la Chastelle-Divry
48000 Sémur
Tél. : (03 43 51 88 89)

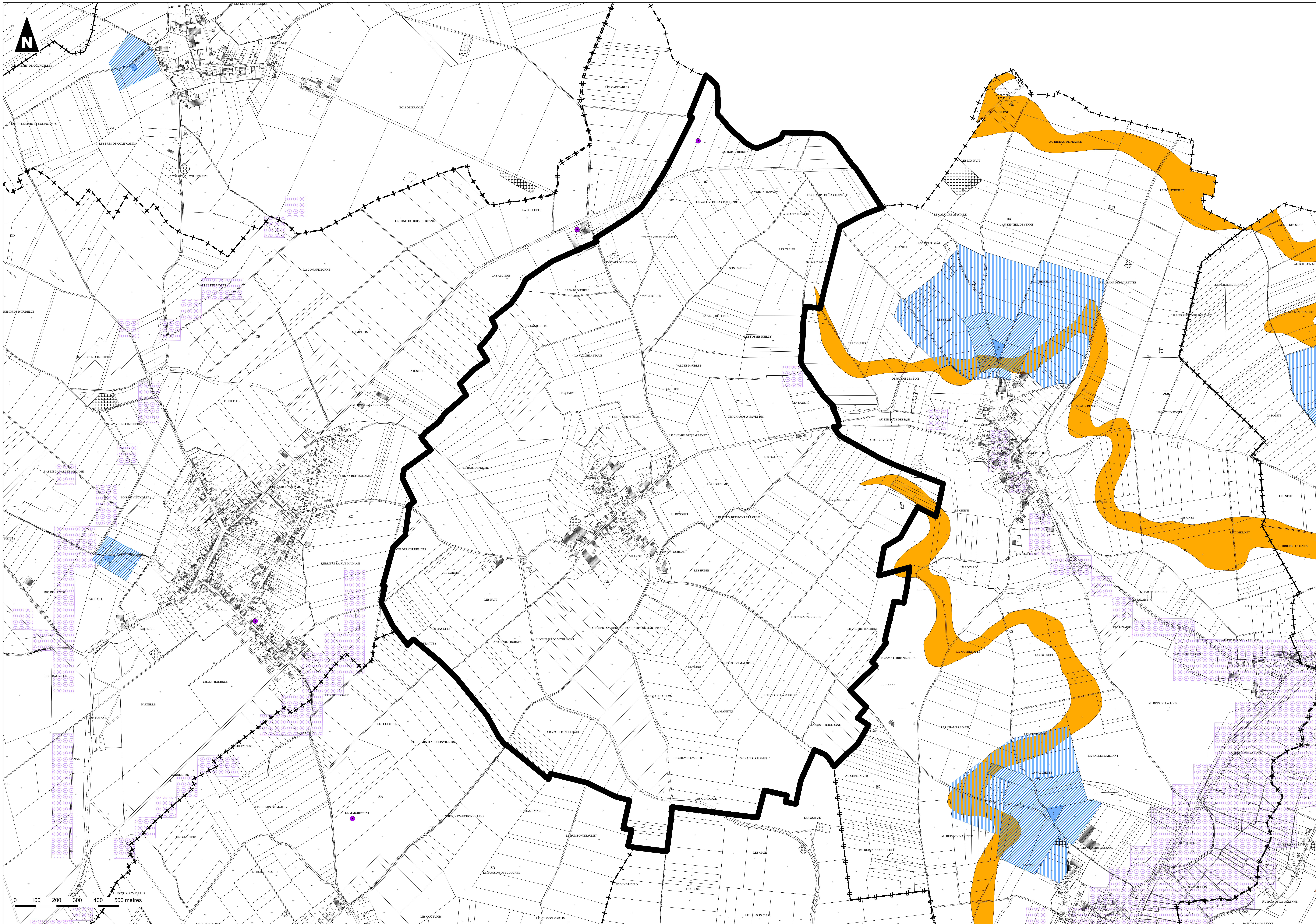
Révisé le: 20/11/2019

Légende

- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - ▨ Périmètre de protection des captages rapproché
 - ▤ Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

AUTHUILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°6/67

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert, Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018

APPROUVE LE : 10/12/2018

agence Est (dép. 50)

agence Service City

4 Place Saint-Croix

51000 Châlons-en-Champagne

Tel : 03 26 54 65 51

agence Ouest

Place d'Orléans La Long-Bolton

380 rue Clément Adair - Bât. 1

51000 La Nolle-Francois

Tel : 03 26 54 32 32

agence Nord

100 rue de la République

51000 Châlons-en-Champagne

5 rue de la Chapelle-Denis

51000 Reims

Tel : 03 27 97 36 39

agence Sud

100 rue de la République

51000 Châlons-en-Champagne

5 rue de la Chapelle-Denis

51000 Reims

Tel : 03 27 97 36 39

Révisé le: 28/11/2019

Légende

Mouvements de terrain (Source : BRGM)

Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètre de protection des captages immédiat

Périmètre de protection des captages rapproché

Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

Annexes - Plan risques et contraintes n°7/67
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Fait à Albert
Le Président

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champ
Tél. : 03 26 64 05 01

agence Nord
ZAC du Chevalier
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Oise
Parc d'Activités Le Long Boisson
380 rue Clément Ader - Bte. 1
27320 Le Vieil-Evroux
Tél. : 02 32 32 99 12

agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprise du Saur
Rue de la Chesnaie-Distré
43402 Saurmur
Tél. : 02 41 51 98 39

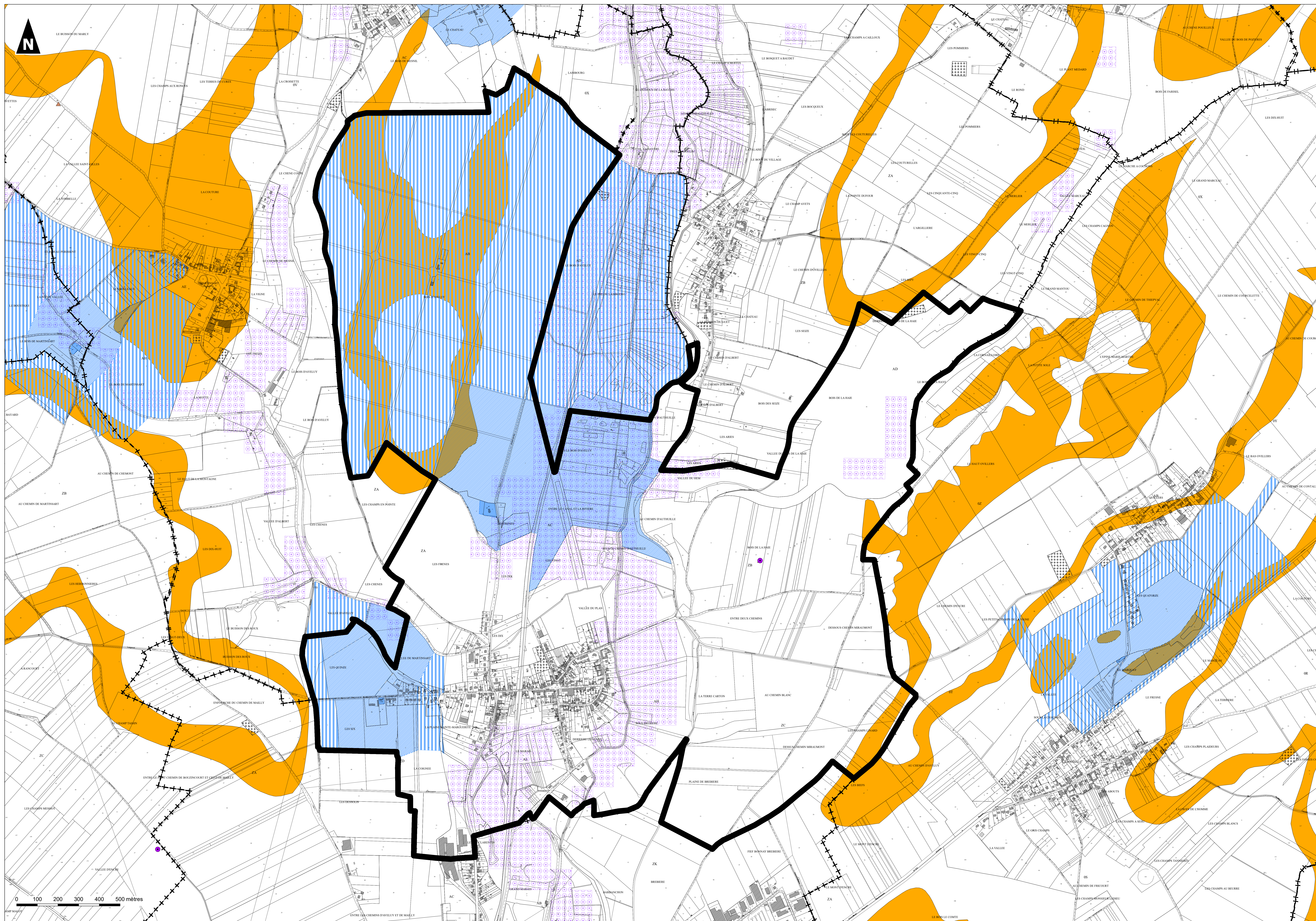
Réalisé le: 28/11/2018

Légende

- | | |
|---|--|
|  | Mouvements de terrain (Source : BRGM) |
|  | Cavités souterraines (Source : BRGM) |
| Périmètres de protection des captages : | |
|  | Périmètre de protection des captages immédiat |
|  | Périmètre de protection des captages rapproché |
|  | Périmètre de protection des captages éloigné |
| Sensibilité aux remontées de nappes : | |
|  | Secteurs de nappes sub-afféarantes |
| <p><i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i></p> | |
| Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) : | |
|  | Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort |
| <p><i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i></p> | |

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée



Annexes - Plan risques et contraintes n°8/67
1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président.

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 06 01

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
390 rue Clément Ader - Bât. 1
27820 Le Vieux-Eaux
Tél. : 02 32 32 99 12

agence Nord
ZAC du Chevallement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. : 03 22 92 36 39

agence Val-de-Loire
Pépière d'Entreprise du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
43402 Saumur
Tél. : 02 41 51 98 39

Réalisé le: 28/11/2018

Légende

- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
● Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- | | |
|---|---|
|  | Périmètre de protection des captages immédiats |
|  | Périmètre de protection des captages rapprochés |
|  | Périmètre de protection des captages éloignés |

Sensibilité aux remontées de nappes :

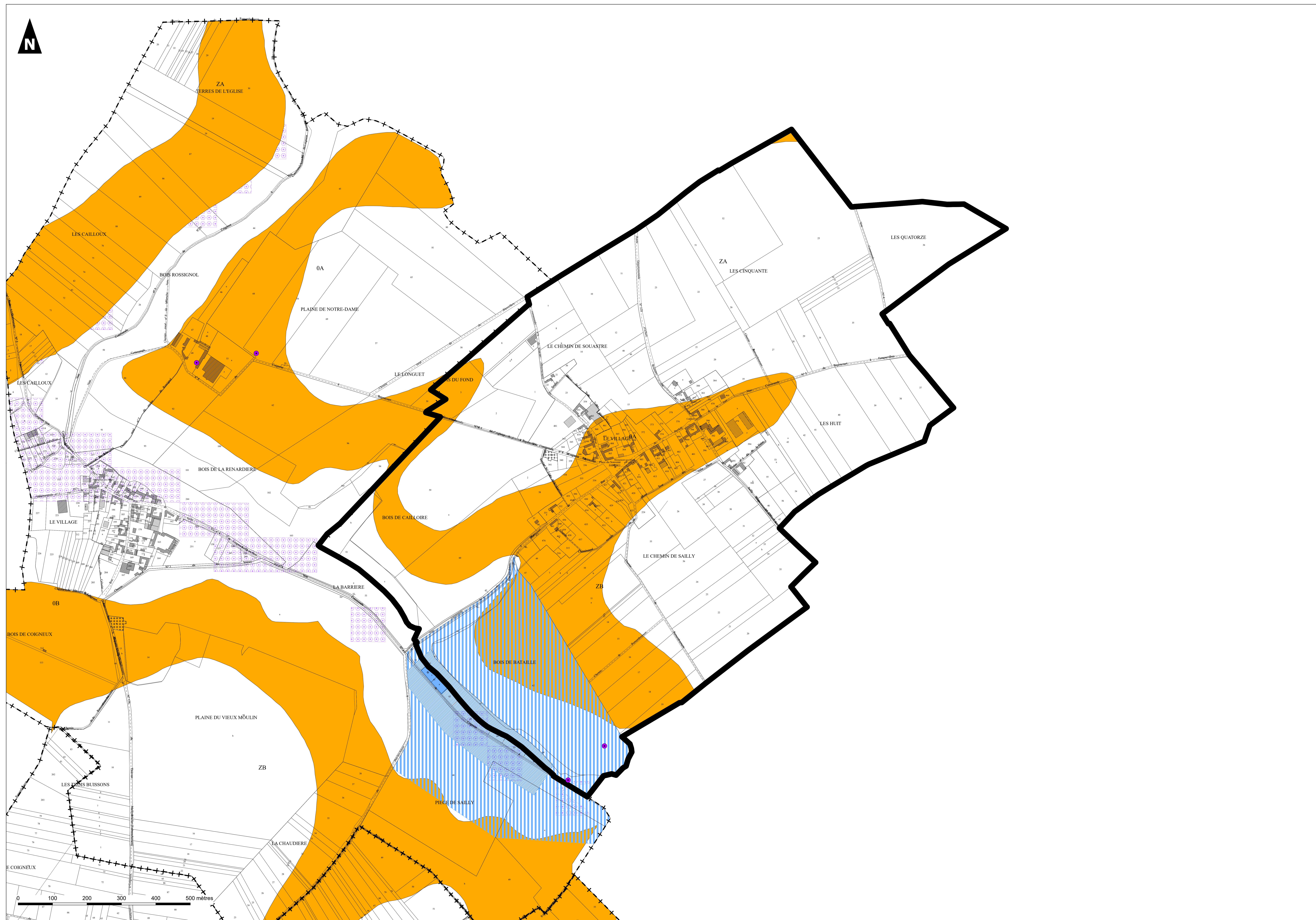
- 
- Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Annexes - Plan risques et contraintes n°9/67
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Fait à Albert
Le Président

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 64 05 01

agence Nord
ZAC du Chevalonnet
5 rue des Molettes
59288 Roost-Warendin
Tél. : 03 22 97 36 39

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Balais
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27230 Le Vieil-Eureux
Tel. : 02 32 32 99 12

agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprise du Saur
Rue de la Chesnaie-Distré
43402 Saumur
Tél. : 03 43 51 98 30

Réalisé le: 28/11/201:

Légende

- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

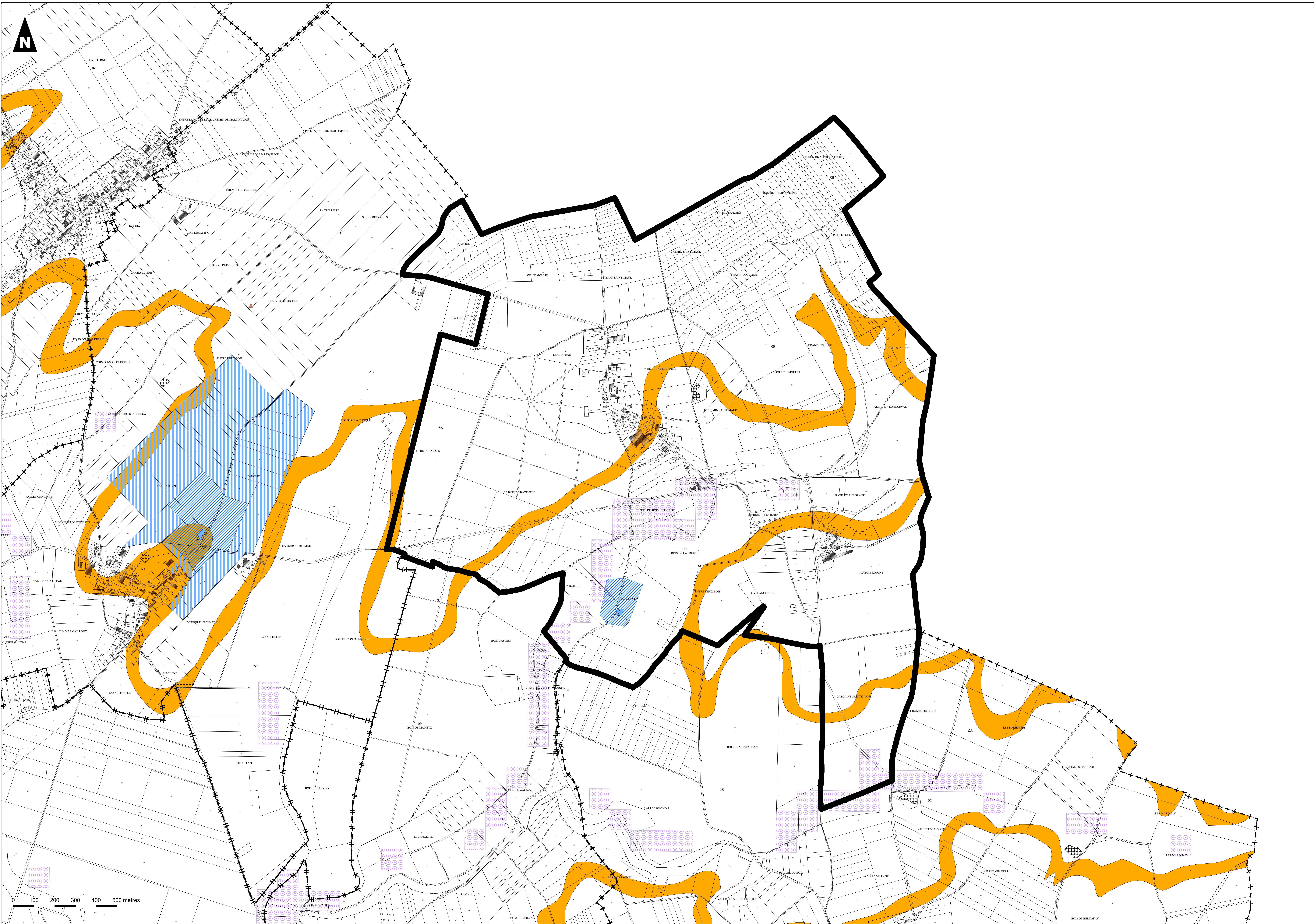
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
 - A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée



Fait à Albert
Le Président,



agence Nord
ZAC du Chevaliermont
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. : 03 27 97 36 29

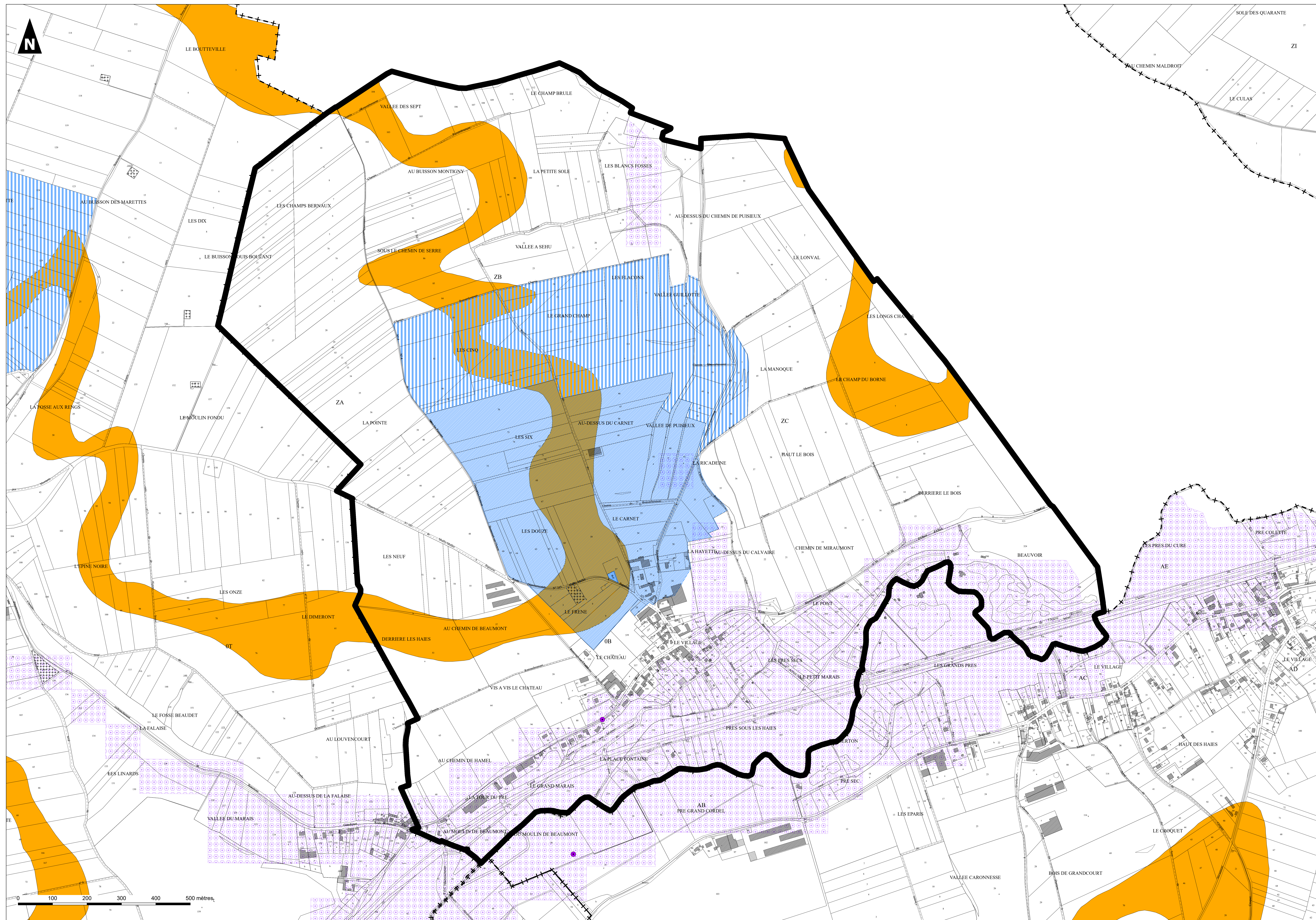
agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entréeprise du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49402 Saumur
Tél. : 02 41 51 98 39

Réalisé le: 28/11/2018

	Mouvements de terrain (Source : BRGM)
	Cavités souterraines (Source : BRGM)
Périmètres de protection des captages :	
	Périmètre de protection des captages immédiat
	Périmètre de protection des captages rapproché
	Périmètre de protection des captages éloigné
Sensibilité aux remontées de nappes :	
	Secteurs de nappes sub-afféarantes
<i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i>	
Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :	
	Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
<i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i>	

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

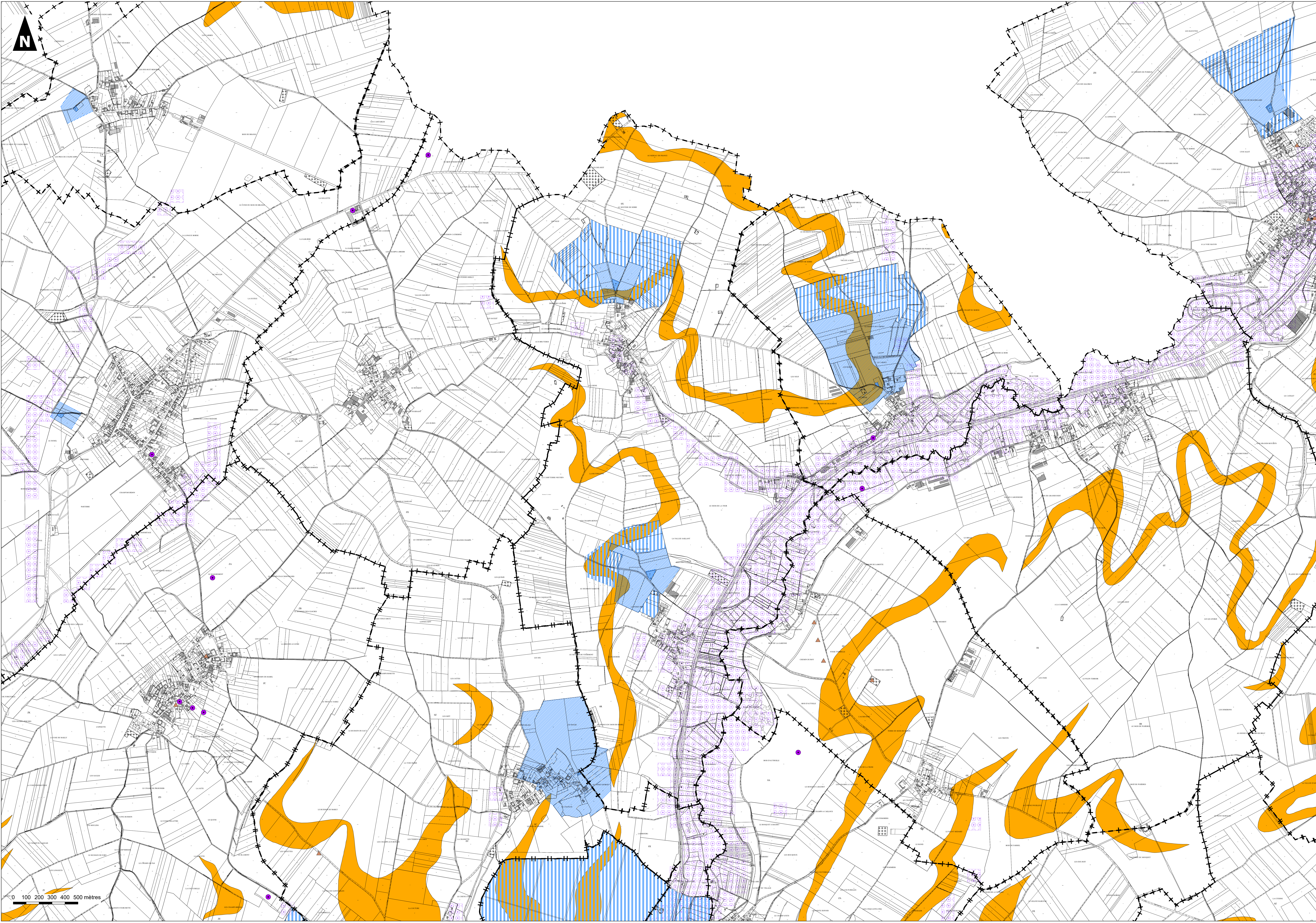


Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

BECORDEL-BECOURT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°12/67
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



audicé
urbanisme
audice.com

agence Est (délégé public)
Rue de la République
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Ouest
Rue de la République
580 rue Clément Ador - Bât. 1
57000 La Moselle
Tél : 03 32 32 99 32

agence Nord
Rue de la République
5 rue de la République
48000 Riom
Tél : 03 27 97 36 39

agence Val de Loire
Rue de la République
48000 Riom
Tél : 03 27 97 36 39

Révisé le 28/11/2019

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- Périmètre de protection des captages immédiat
- Périmètre de protection des captages rapproché
- Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

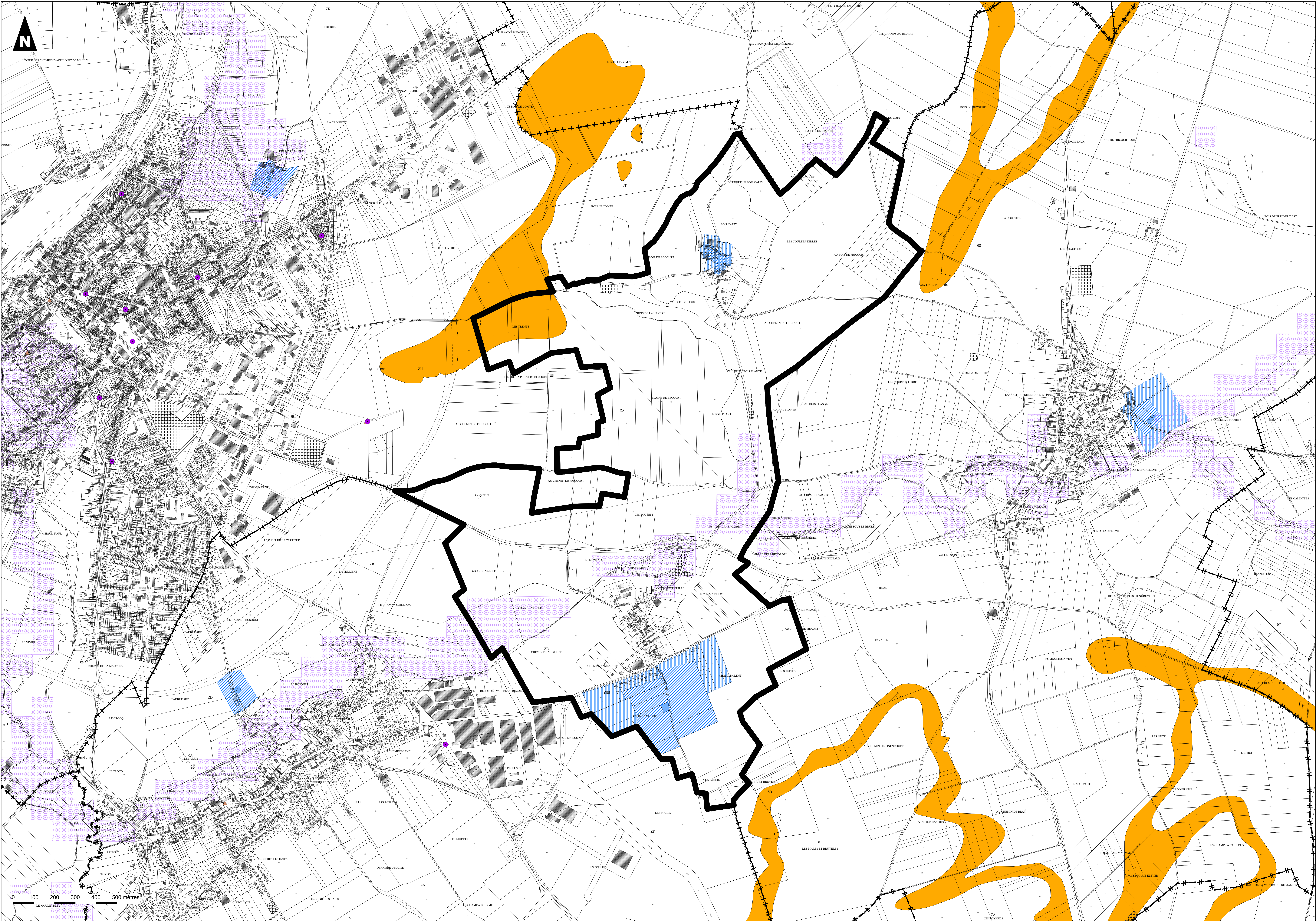
- Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
-  Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

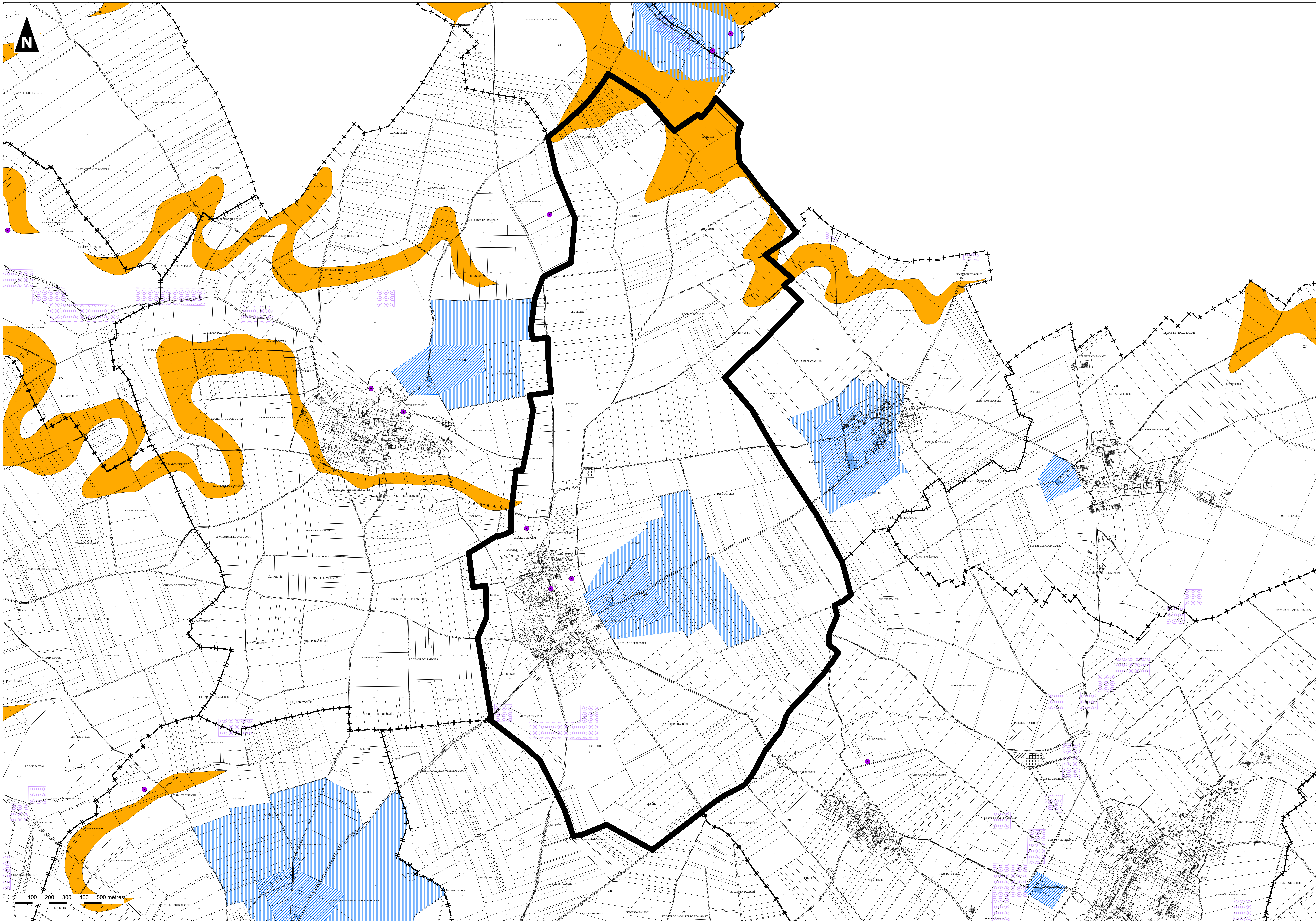
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 mètres



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



Tel : 03 27 97 36 39

Tel.: 02 41 51 98 39

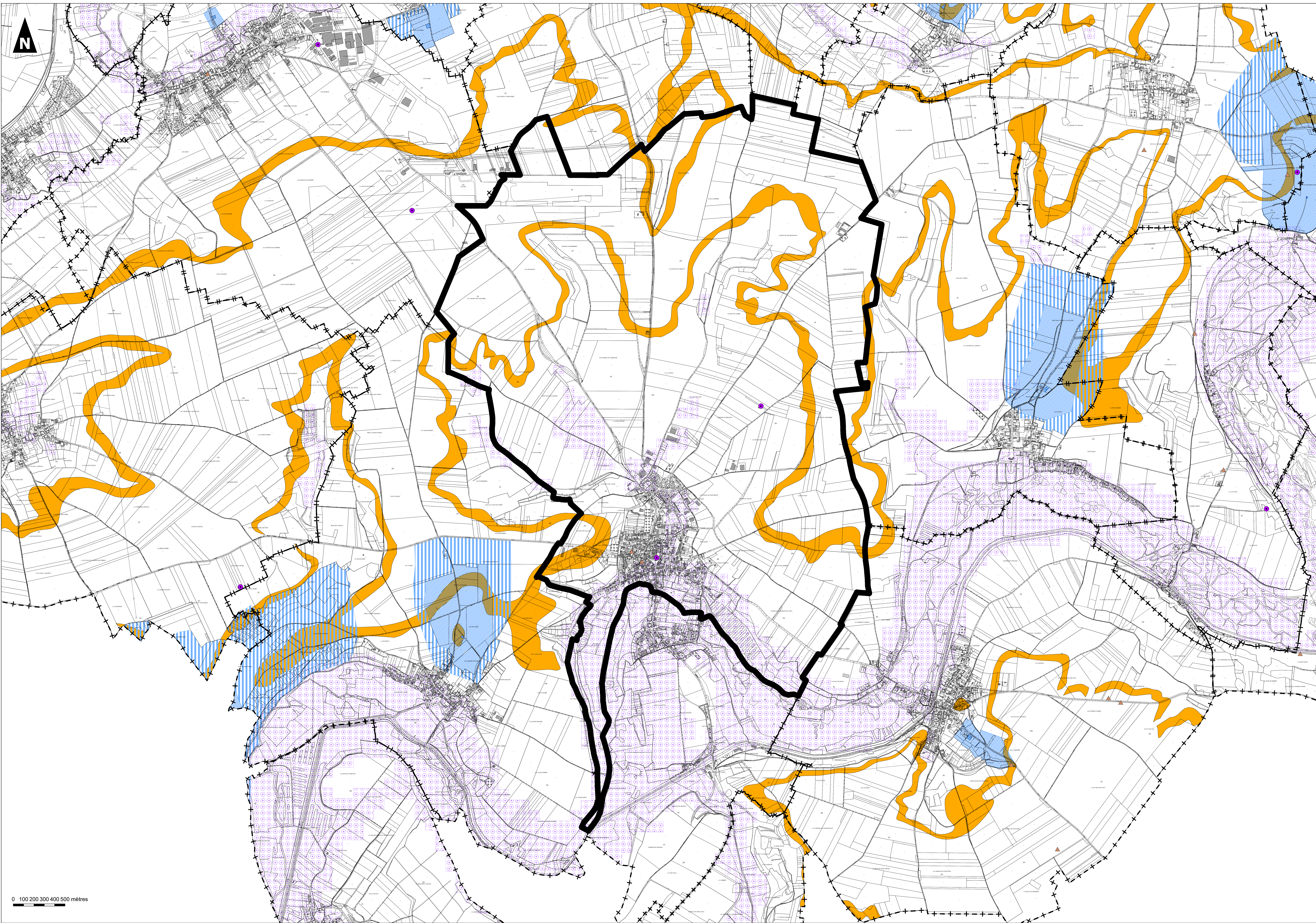
Réalisé le: 28/11/2018

Légende

- fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

de la construction projetée





Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

BUIRE-SUR-L'ANCRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°16/67
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (délégé public)
Agence Services Cote
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 51

agence Nord
ZAC du Chemin de la Vallée
Rue de la Chapelle-Doré
51000 Reims
Tél : 03 27 97 36 39

agence Ouest
Place d'Orléans La Longue Bouteille
380 rue Clément Adier - Bât. 1
51000 La Neuville
Tél : 03 26 54 32 32

agence Sud
Rue de la Chapelle-Doré
Rue de la Chapelle-Doré
51000 Reims
Tél : 03 27 97 36 39

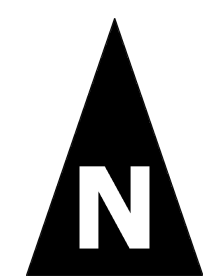
Révisé le 20/11/2019

Légende

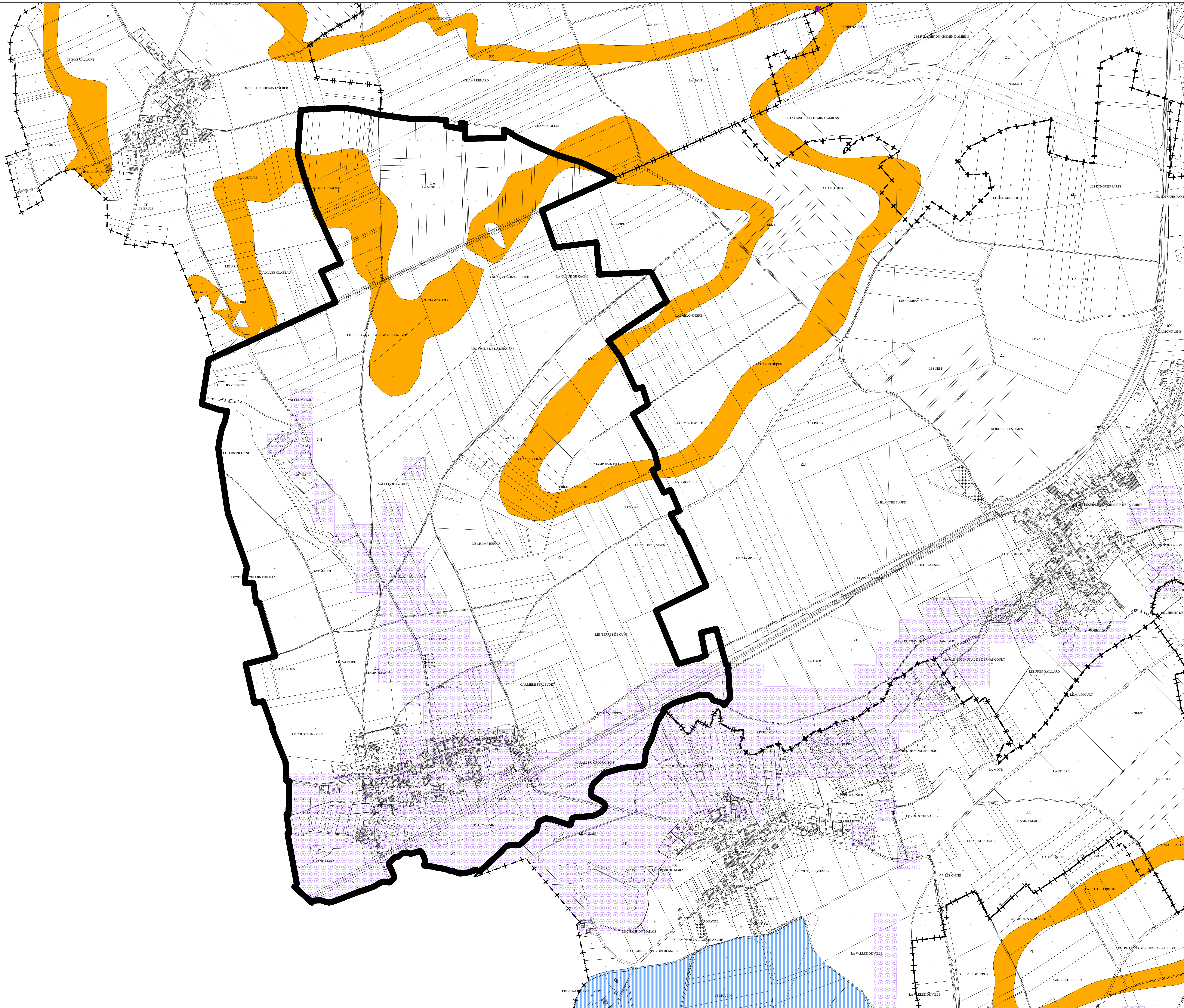
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 mètres



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
Agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 51

agence Ouest
Place d'Orléans La Long Bâtonn
380 rue Clément Adier - Bât. 1
51000 La Nôtre-Évêque
Tél : 03 26 54 39 32

agence Nord
100 rue Châteaumont
5 rue de la Chapelle-Dieu
48000 Saverin
Tél : 03 43 51 86 30

agence Sud
Parcours d'Entrepreneurs du Saverinois
Boulevard de la Chapelle-Dieu
48000 Saverin
Tél : 03 43 51 86 30

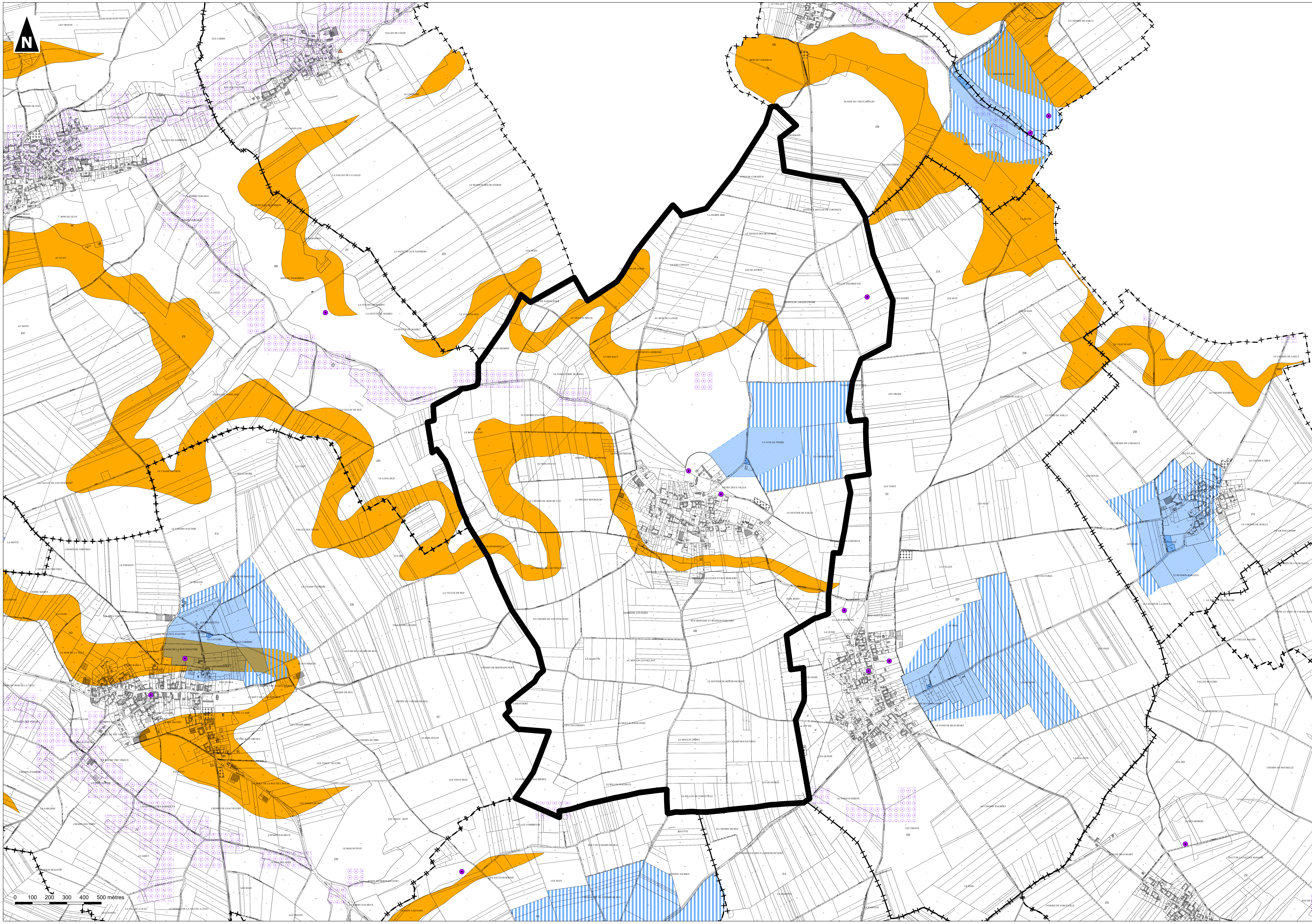
Révisé le: 28/11/2019

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

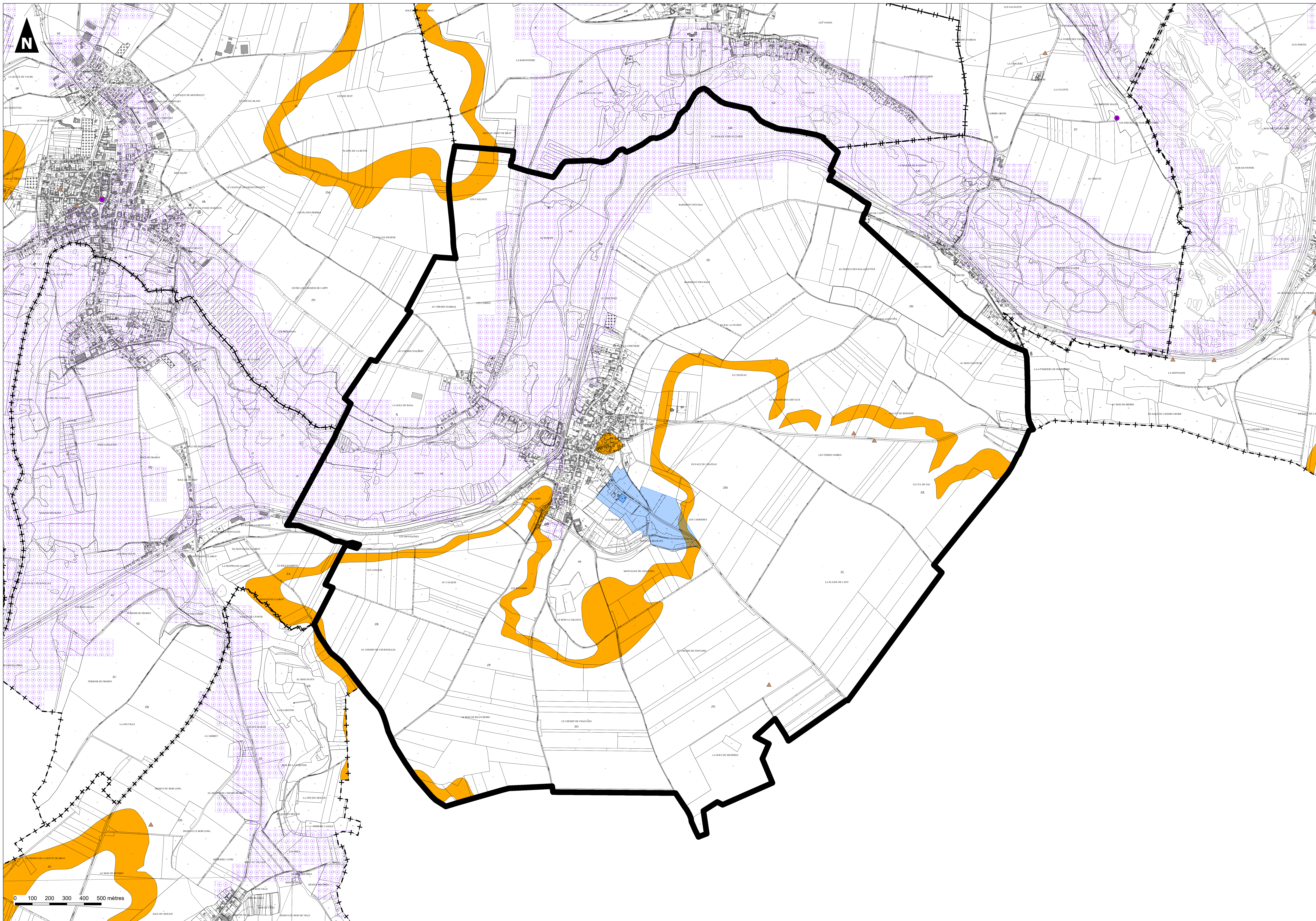


Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 -  Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende

- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- | | |
|---|--|
|  | Périmètre de protection des captages immédiat |
|  | Périmètre de protection des captages rapproché |
| | Périmètre de protection des captages éloigné |

Sensibilité aux remontées de nappes :

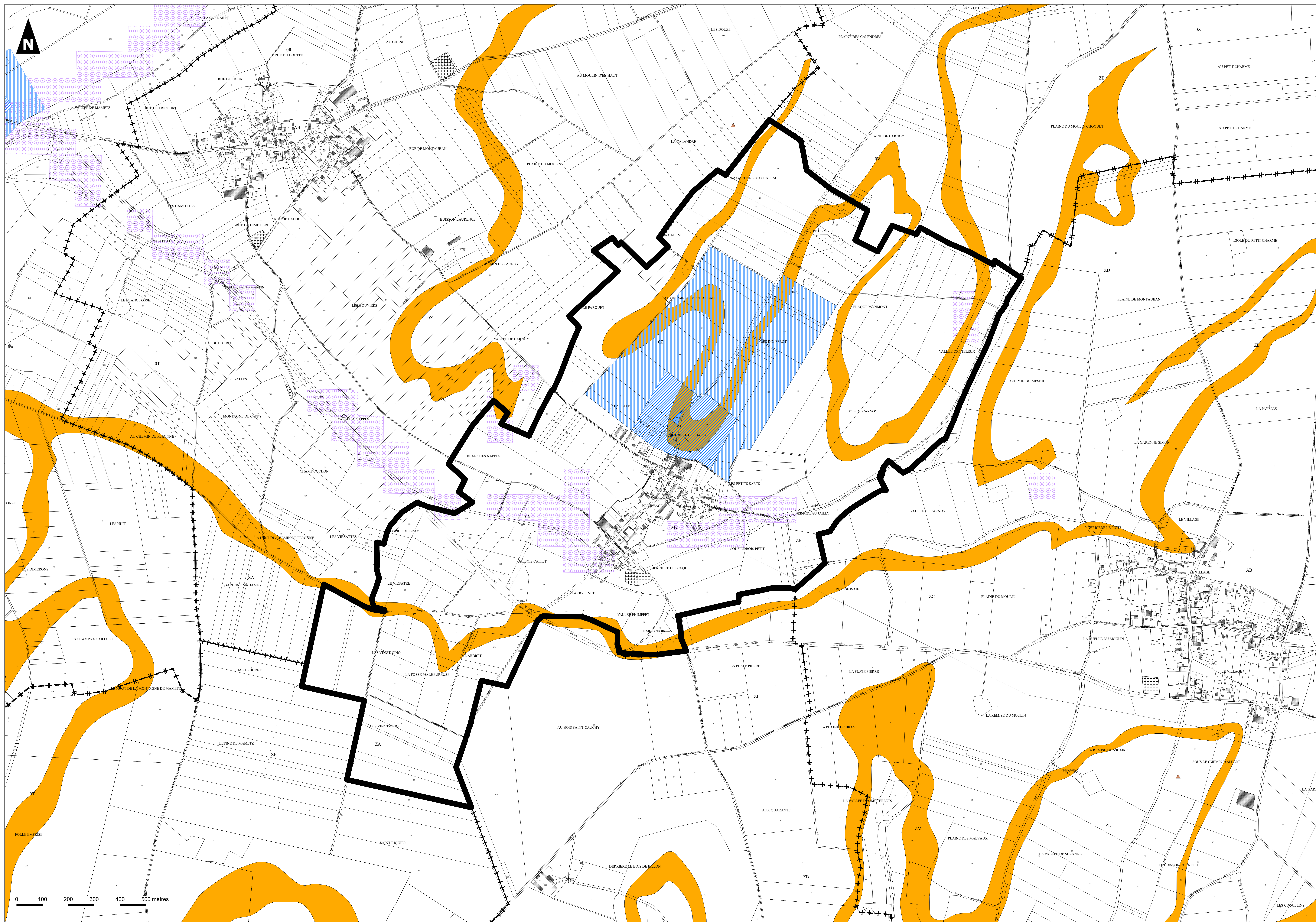
- 
- Secteurs de nappes sub-affleurantes

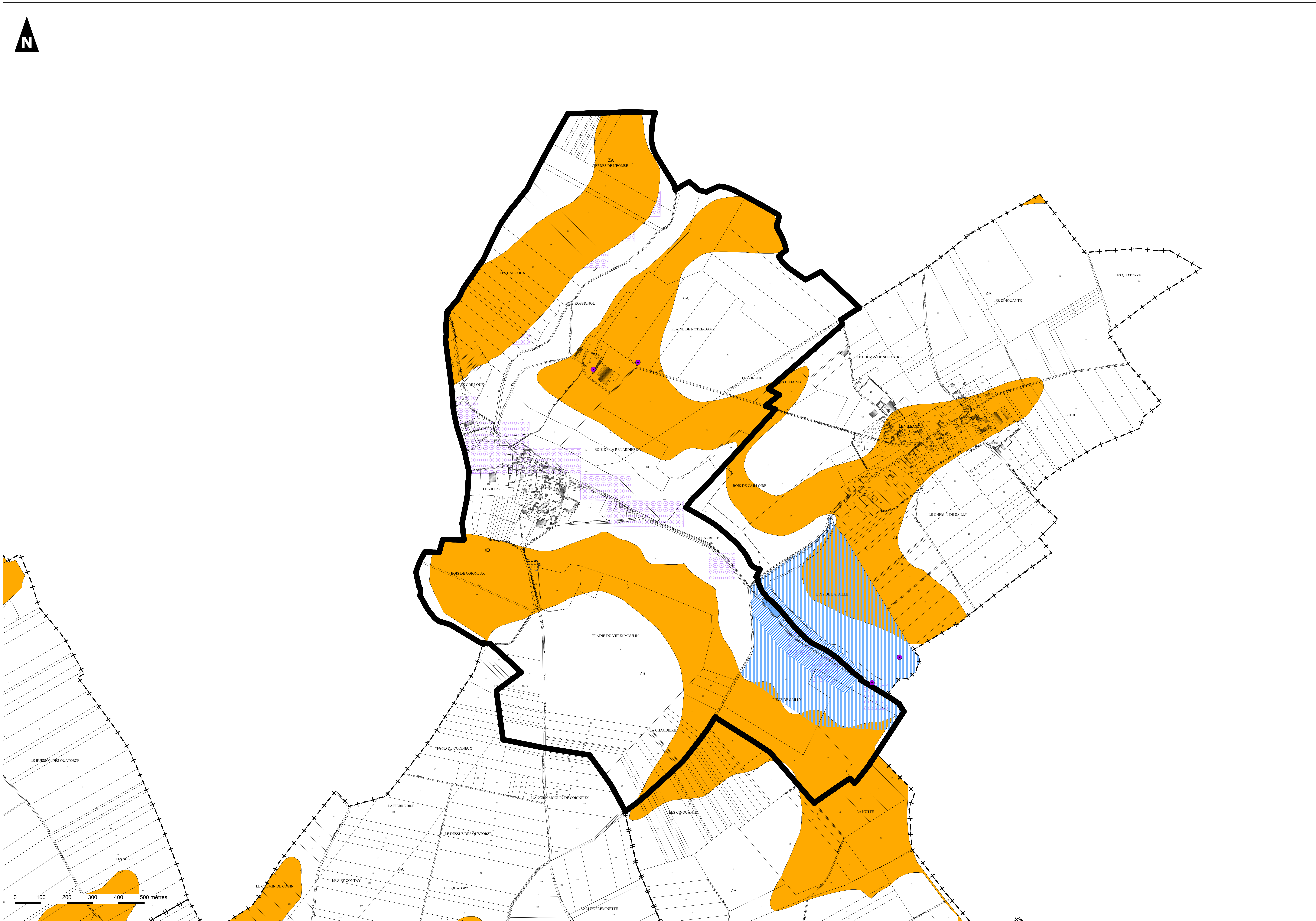
Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

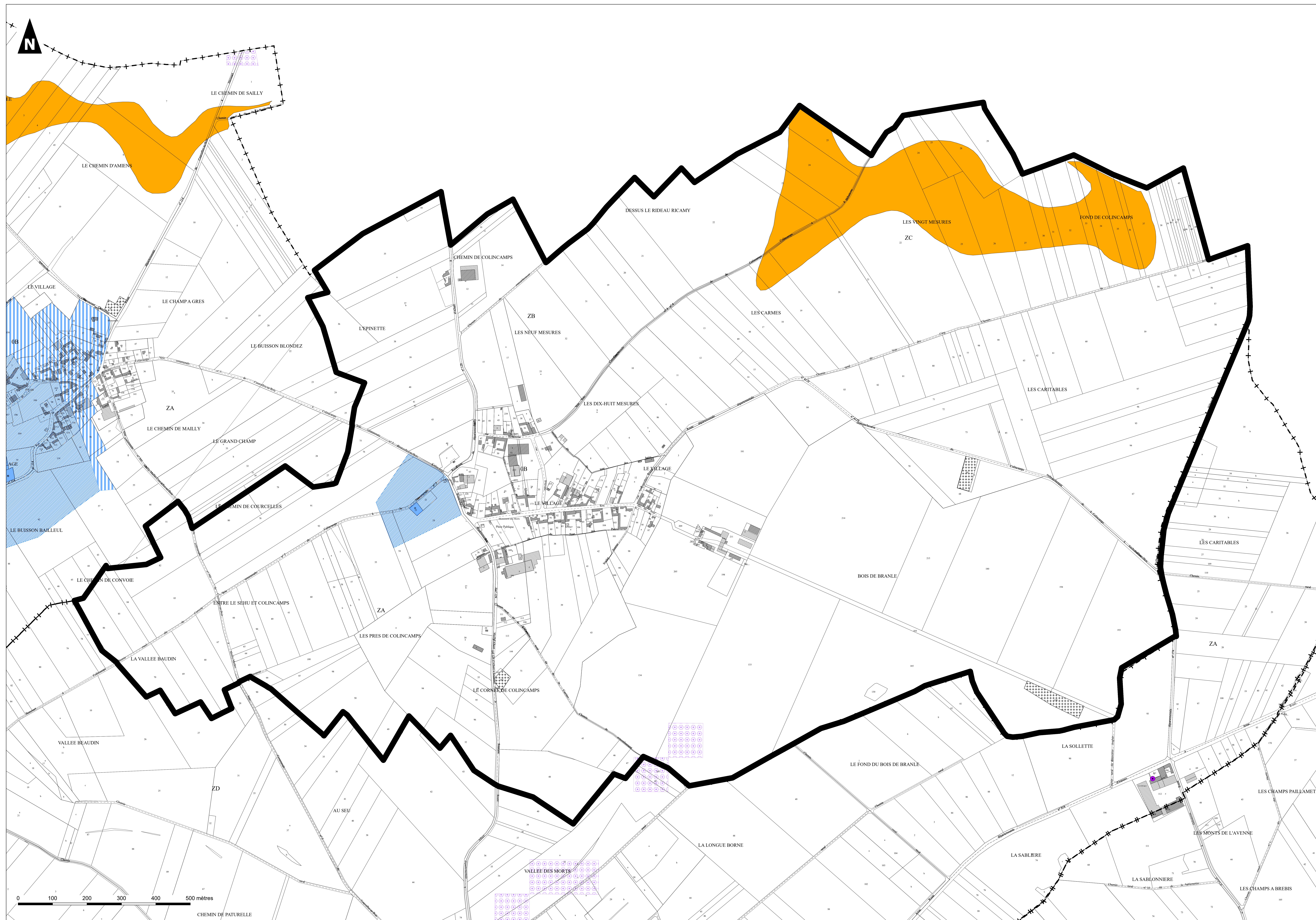
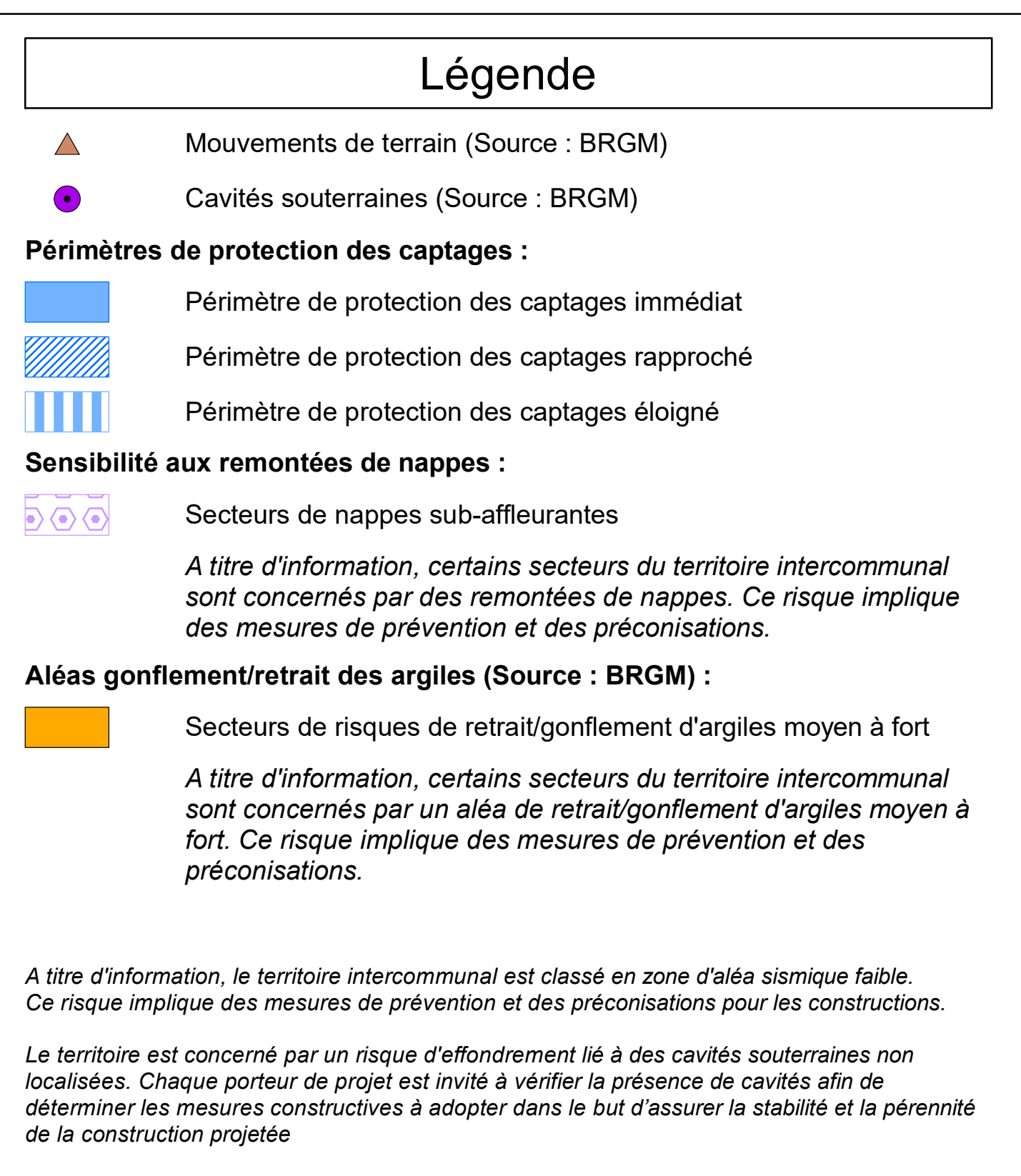
- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée





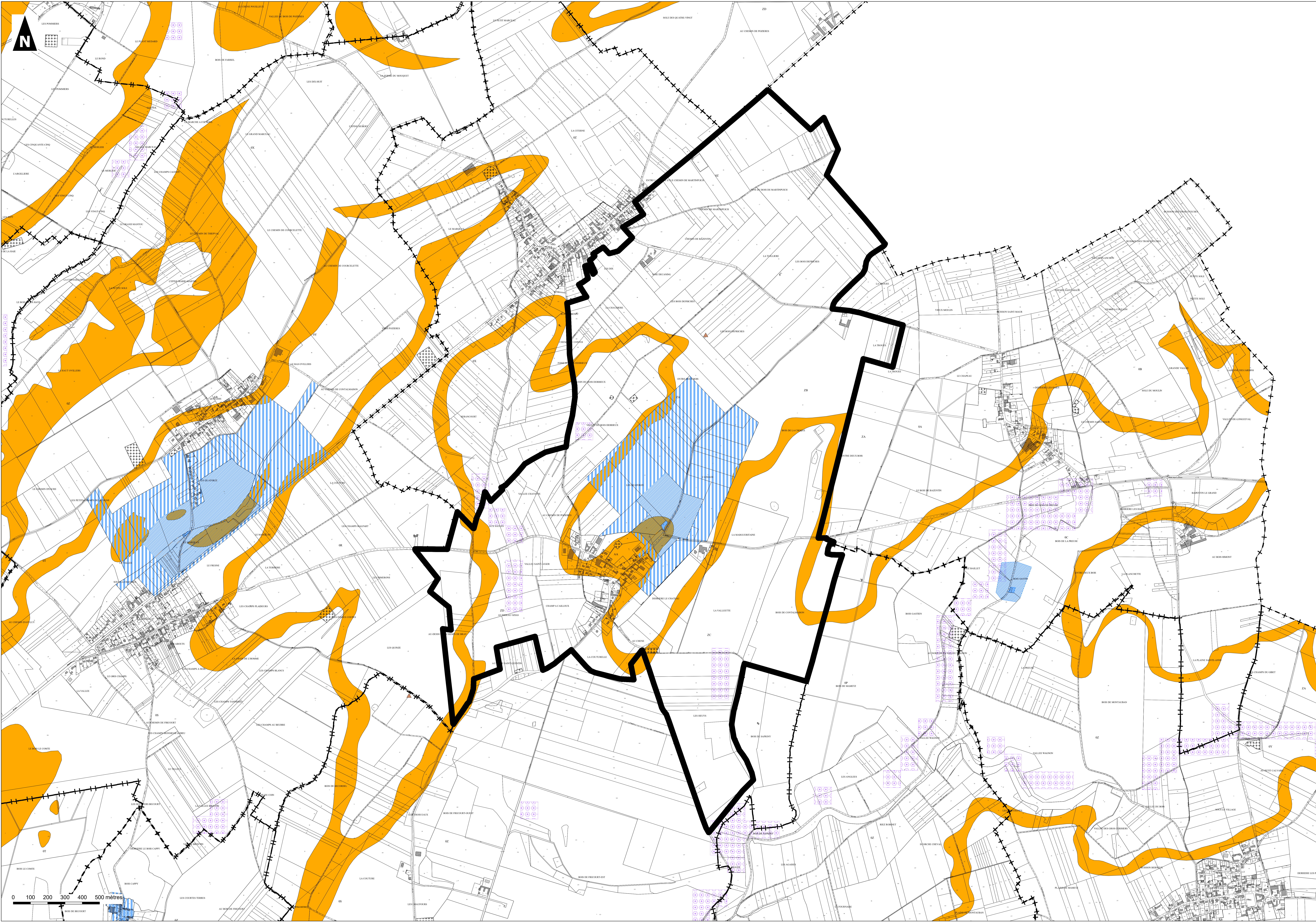


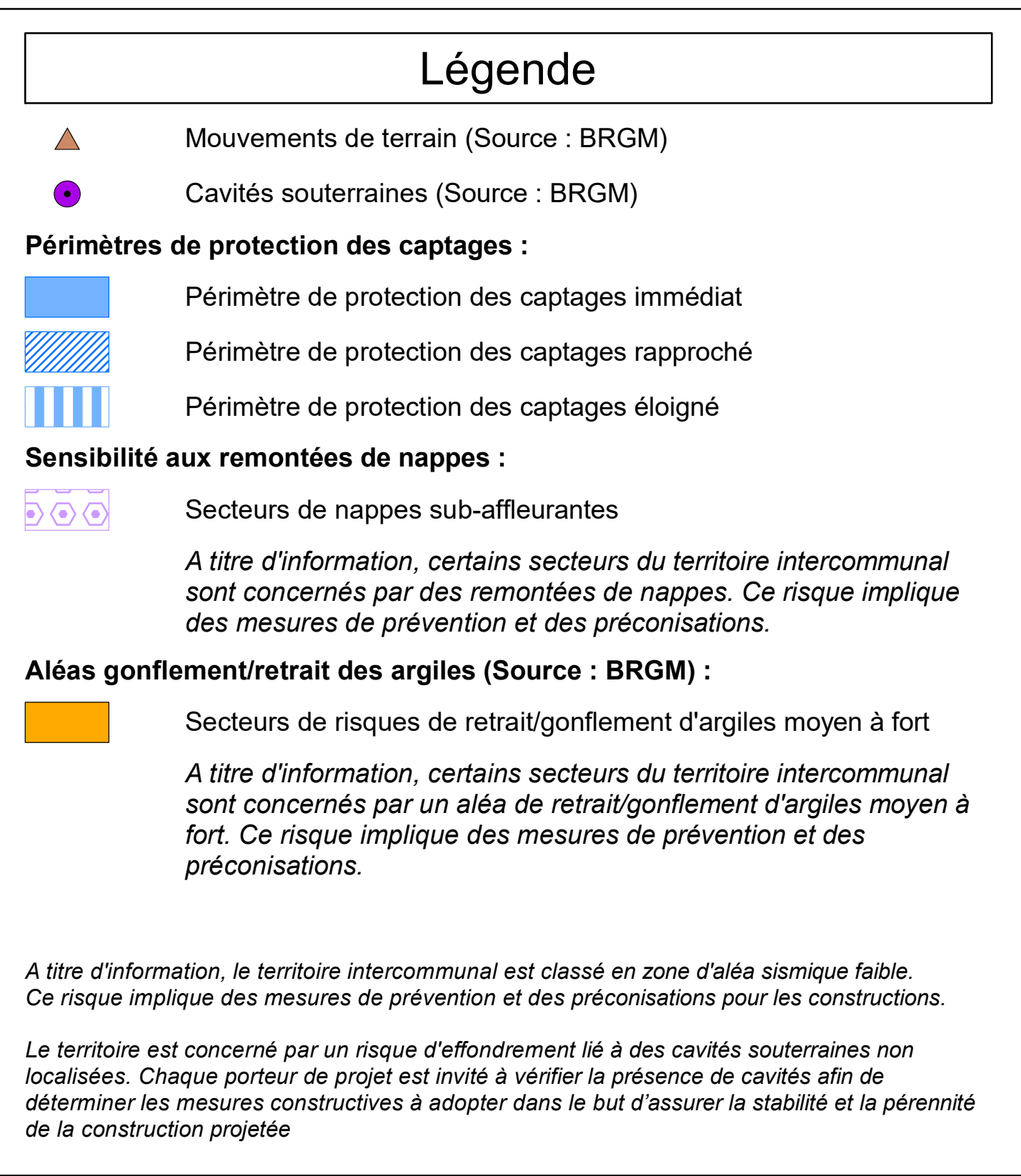
Légende

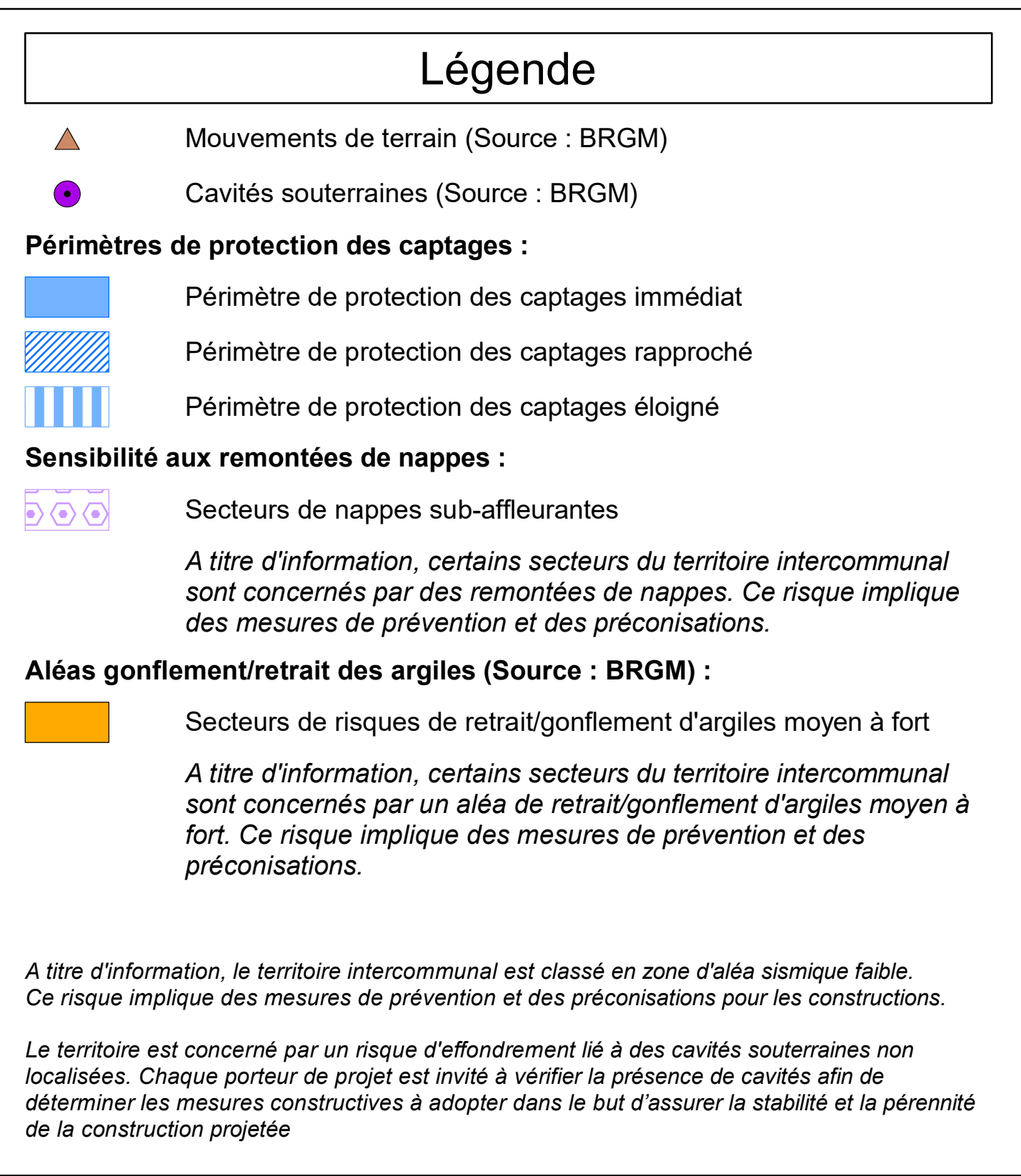
- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

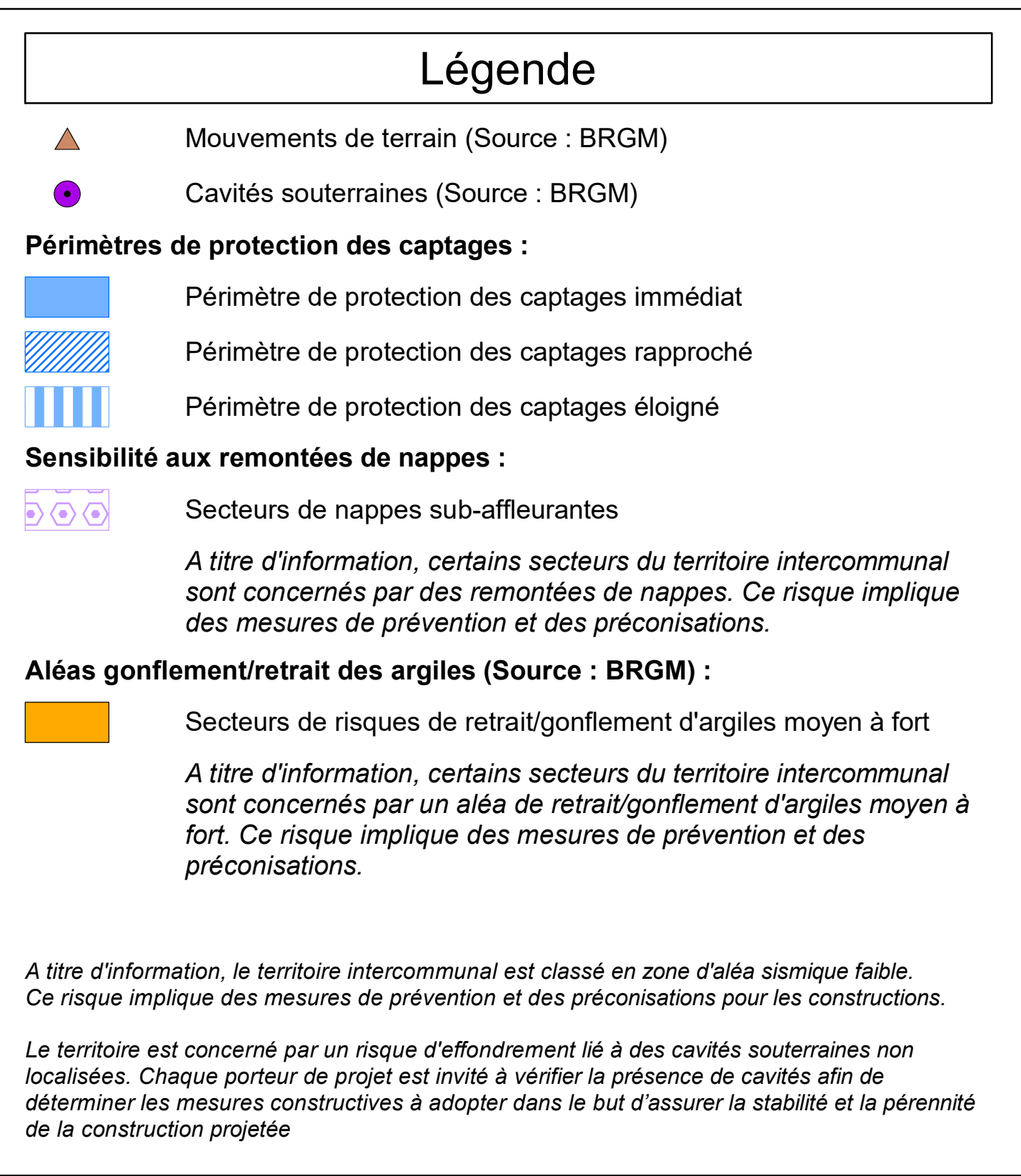
*A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.*

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.









Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président.

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 05 01

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
390 rue Clément Ader - Bât. 1
27820 Le Vieux-Euzenx
Tél. : 02 32 32 99 12

agence Val-de-Loire
Pépière d'Entreprise du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
43402 Saumur
Tél. : 02 41 51 98 39

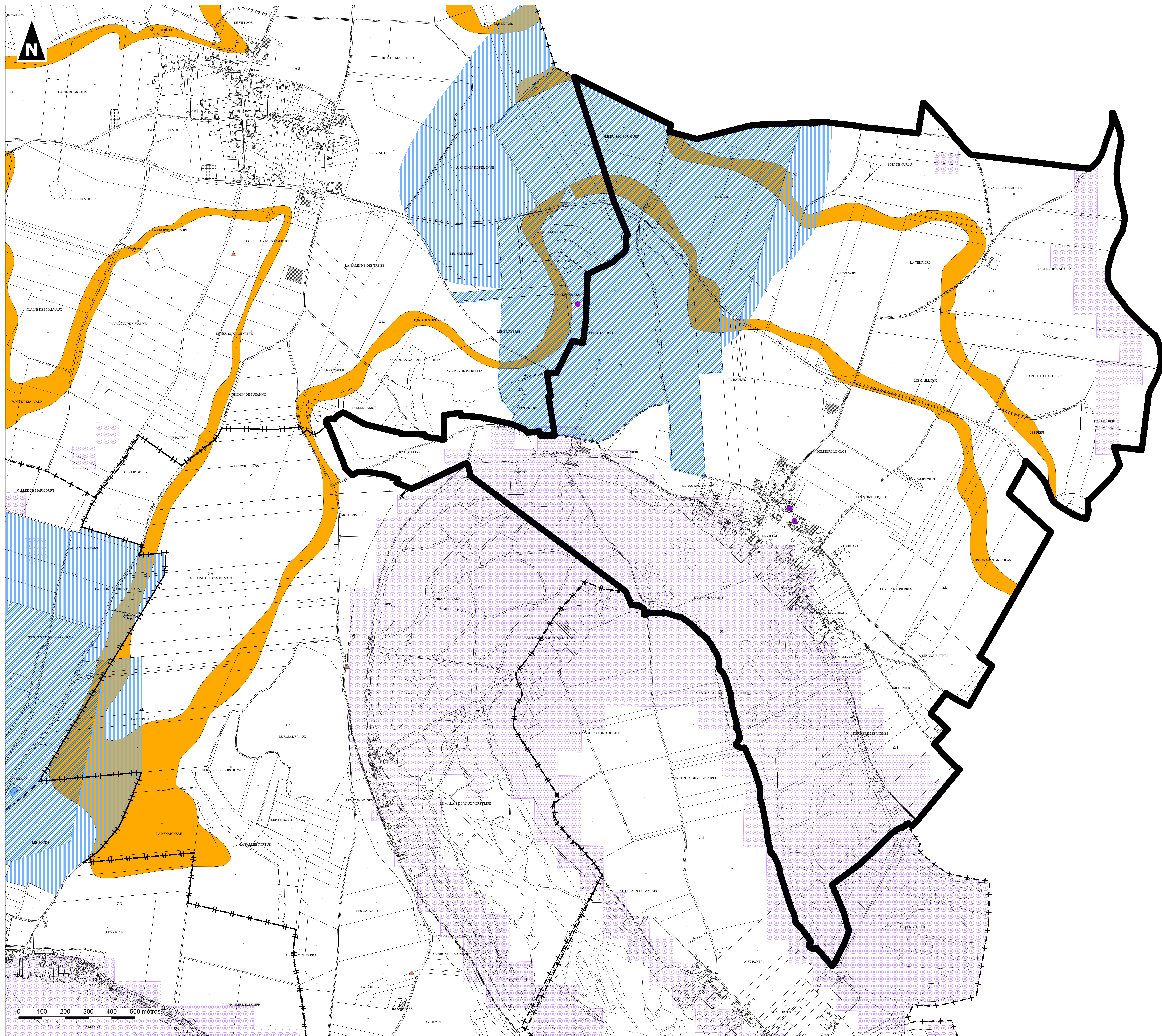
Réalisé le: 28/11/2018

Légende

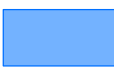
- | | |
|--|--|
|  | Mouvements de terrain (Source : BRGM) |
|  | Cavités souterraines (Source : BRGM) |
| Périmètres de protection des captages : | |
|  | Périmètre de protection des captages immédiat |
|  | Périmètre de protection des captages rapproché |
|  | Périmètre de protection des captages éloigné |
| Sensibilité aux remontées de nappes : | |
|  | Secteurs de nappes sub-afférentes |
| <i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i> | |
| Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) : | |
|  | Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort |
| <i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i> | |

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée

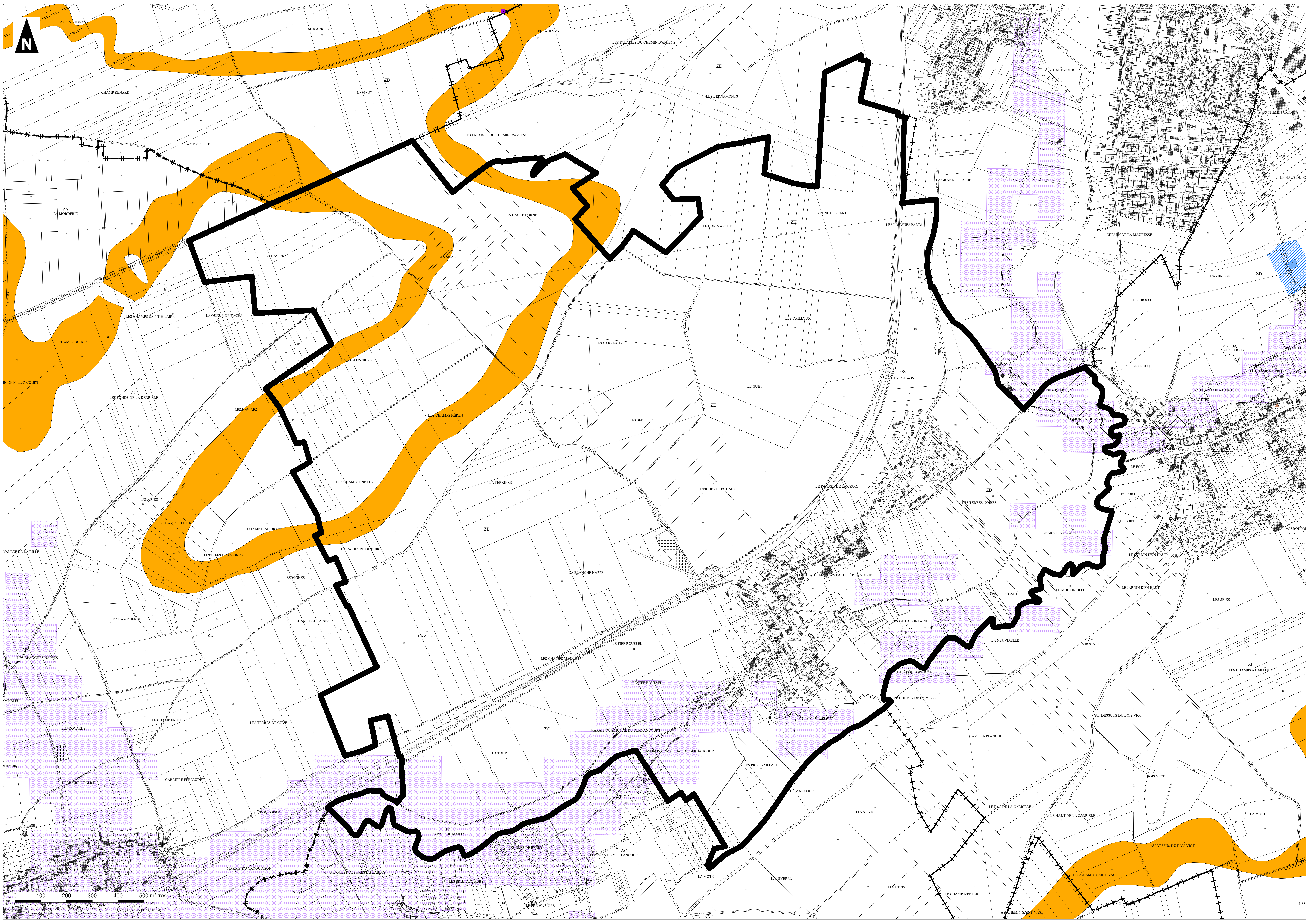


Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
-  Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (dép. 504)
Agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 51

agence Nord
100 rue de la République
51000 Reims
Tél : 03 27 37 36 39

agence Ouest
Place d'Orléans La Long Buisson
580 rue Clément Ader - Bât. 1
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 51

agence Sud
Parc des Entreprises du Sémurais
Boulevard de la République
51000 Reims
Tél : 03 27 37 36 39

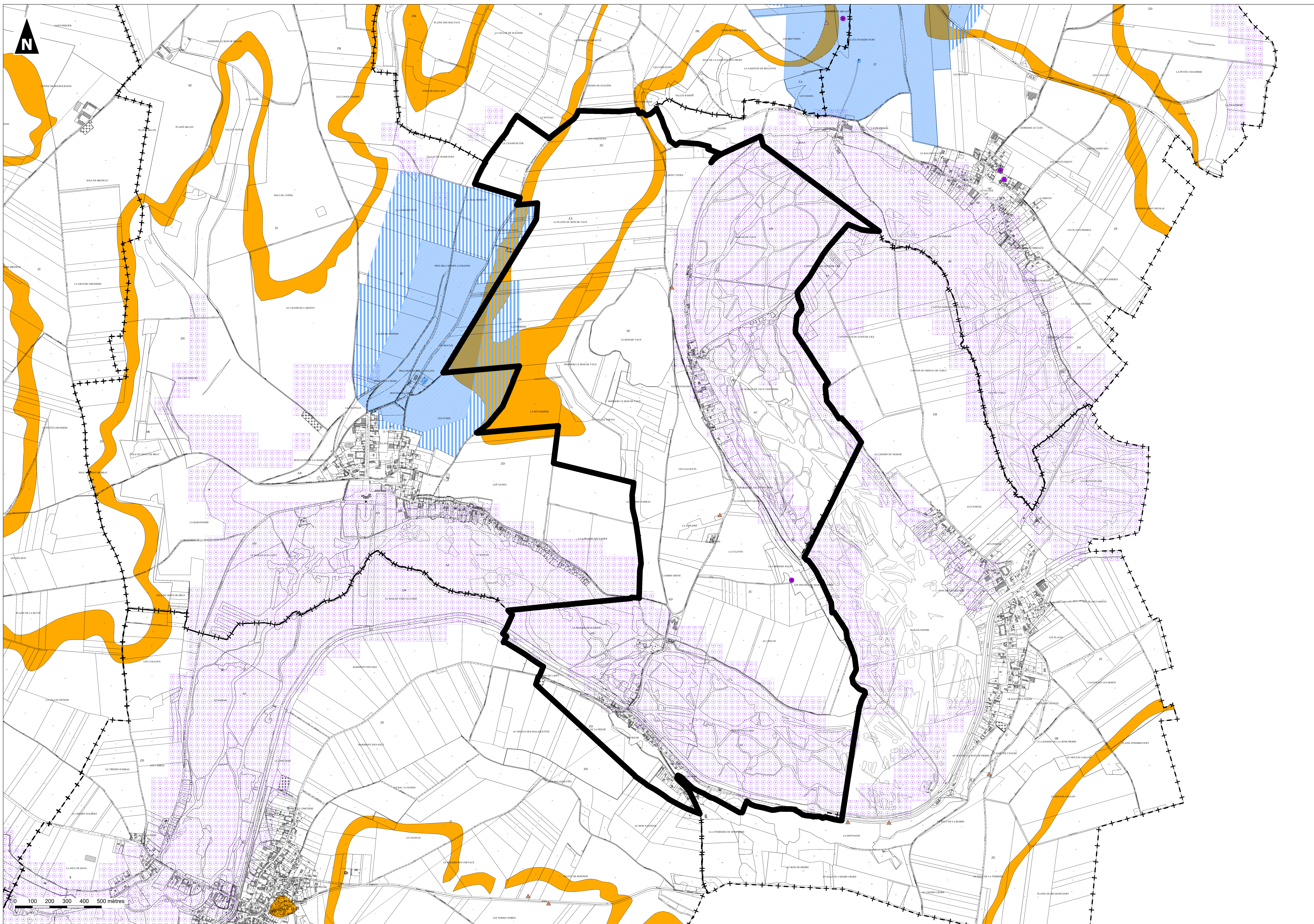
Révisé le 28/11/2019

Légende

- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



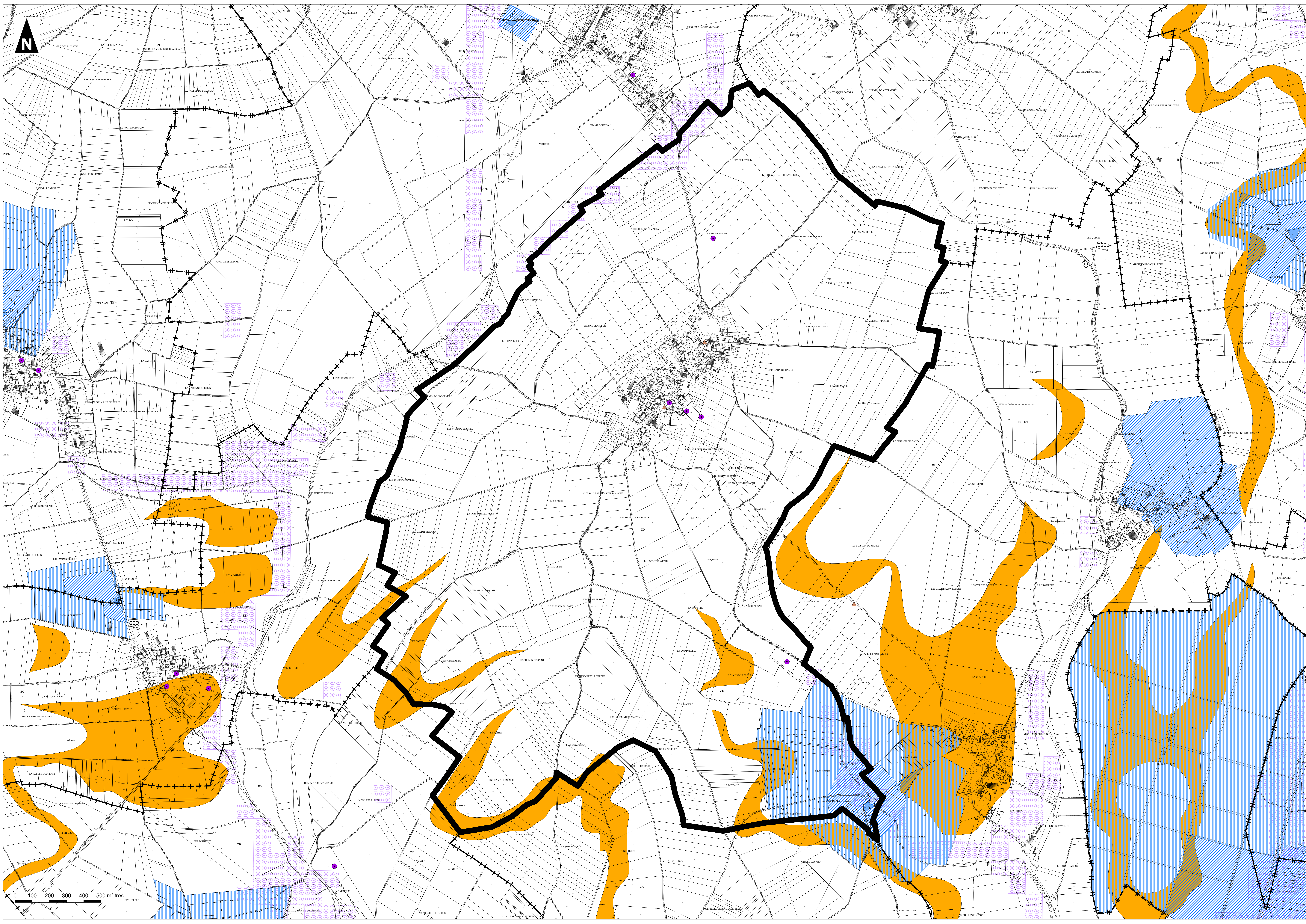
Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 06 01

agence Nord
ZAC du Chevalonnet
5 rue des Molettes
59228 Roost-Warendin
Tél. : 03 22 97 36 39

Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27330 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02 32 32 99 12

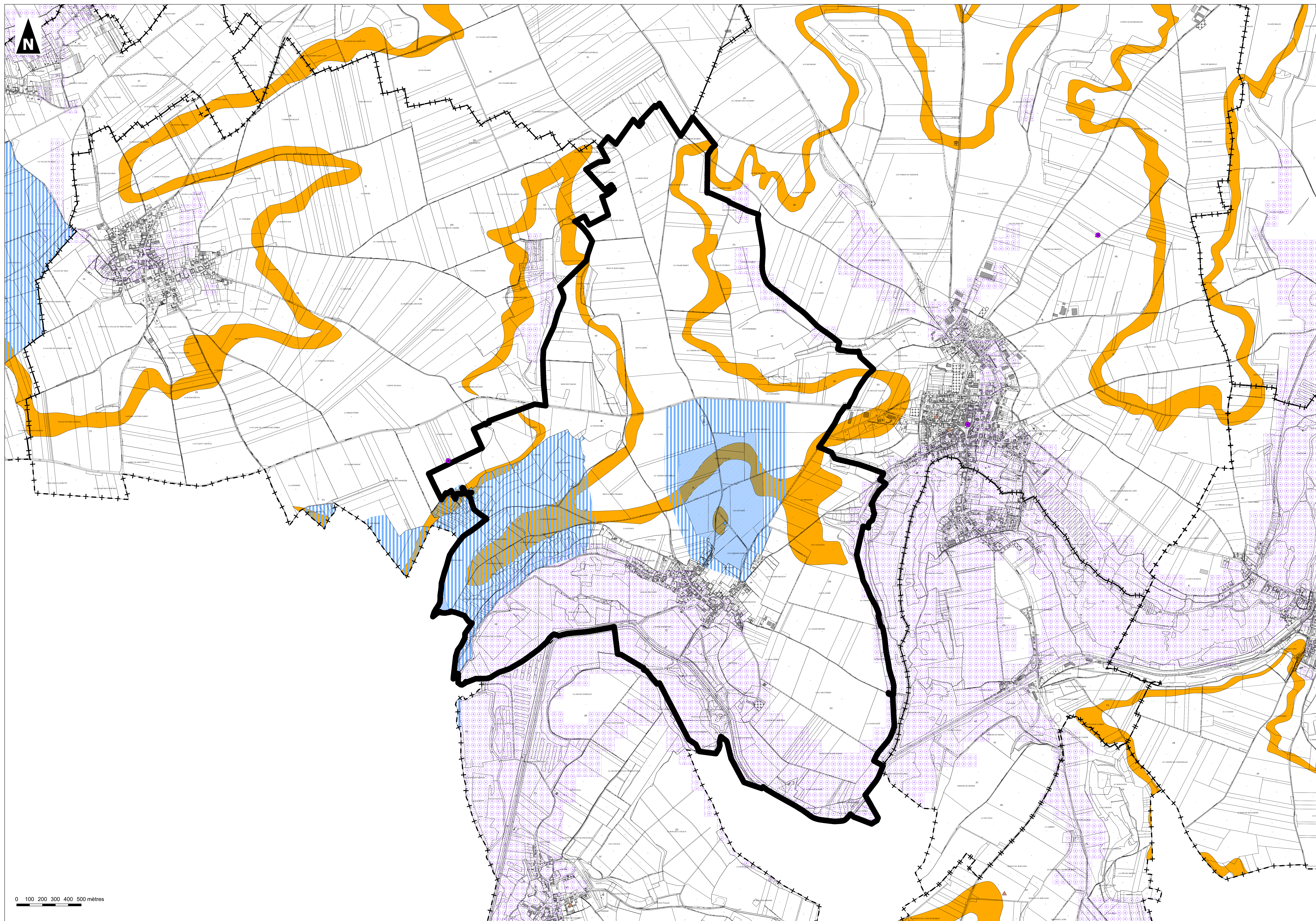
agence Val-de-Loire
Pépière d'Entreprise du Saut
Rue de la Chesnaie-Distré
43402 Sautour
Tél. : 02 41 51 98 39

Légend

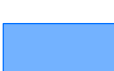
- | | |
|--|--|
|  | Mouvements de terrain (Source : BRGM) |
|  | Cavités souterraines (Source : BRGM) |
| Périmètres de protection des captages : | |
|  | Périmètre de protection des captages immédiat |
|  | Périmètre de protection des captages rapproché |
|  | Périmètre de protection des captages éloigné |
| Sensibilité aux remontées de nappes : | |
|  | Secteurs de nappes sub-afférentes |
| <i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i> | |
| Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) : | |
|  | Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort |
| <i>A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.</i> | |

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'alerte sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée

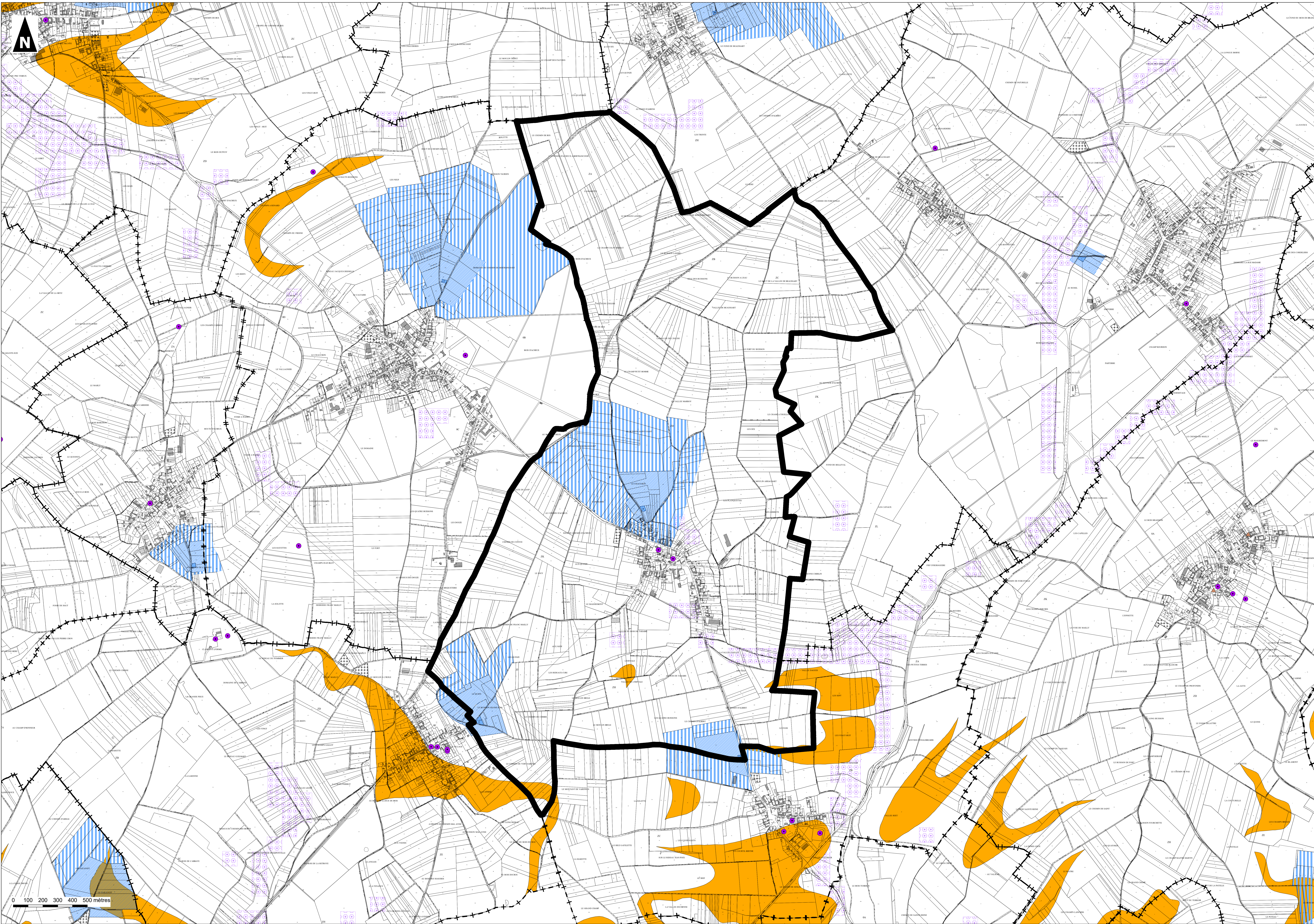


Légende

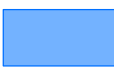
-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 -  Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

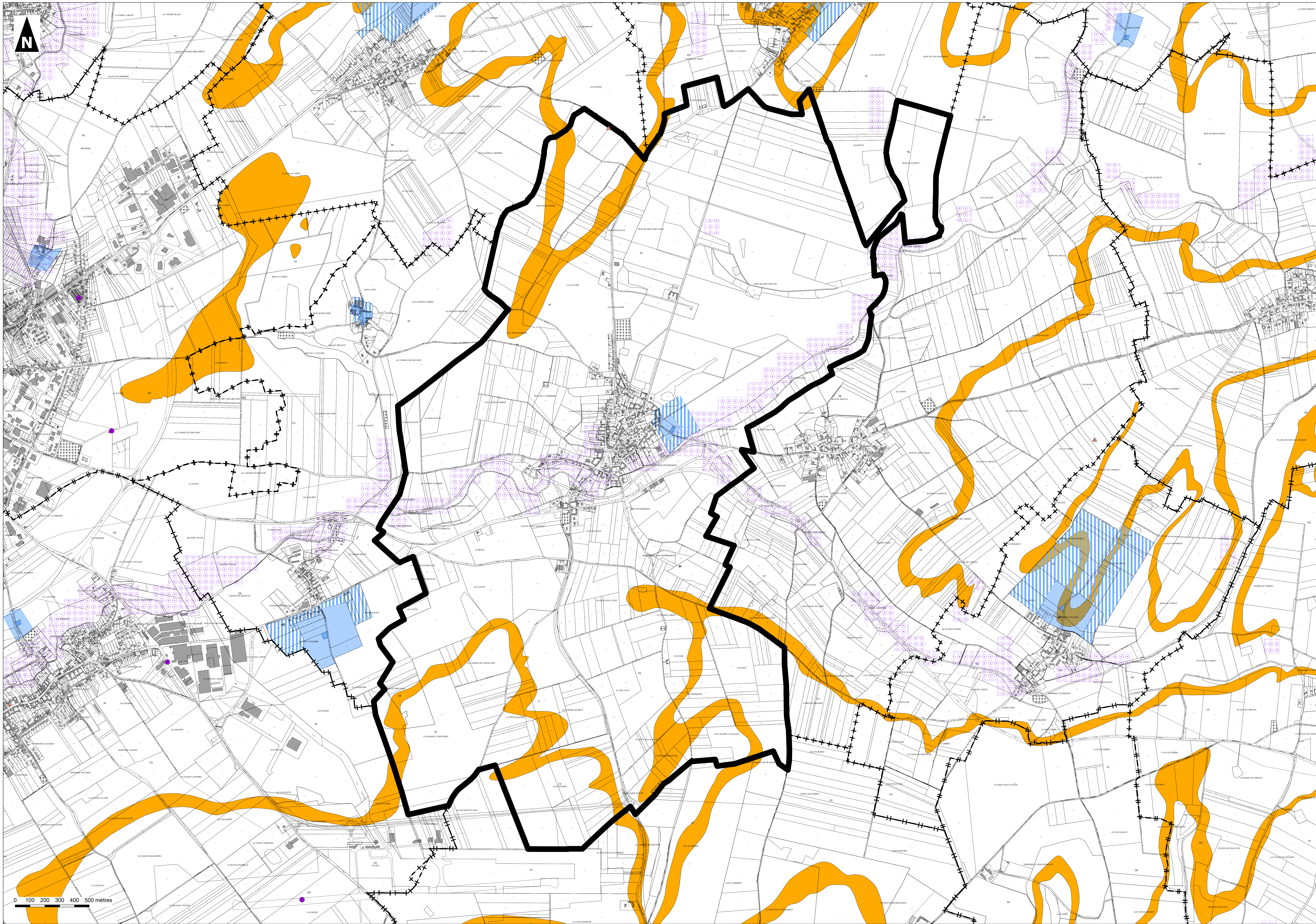


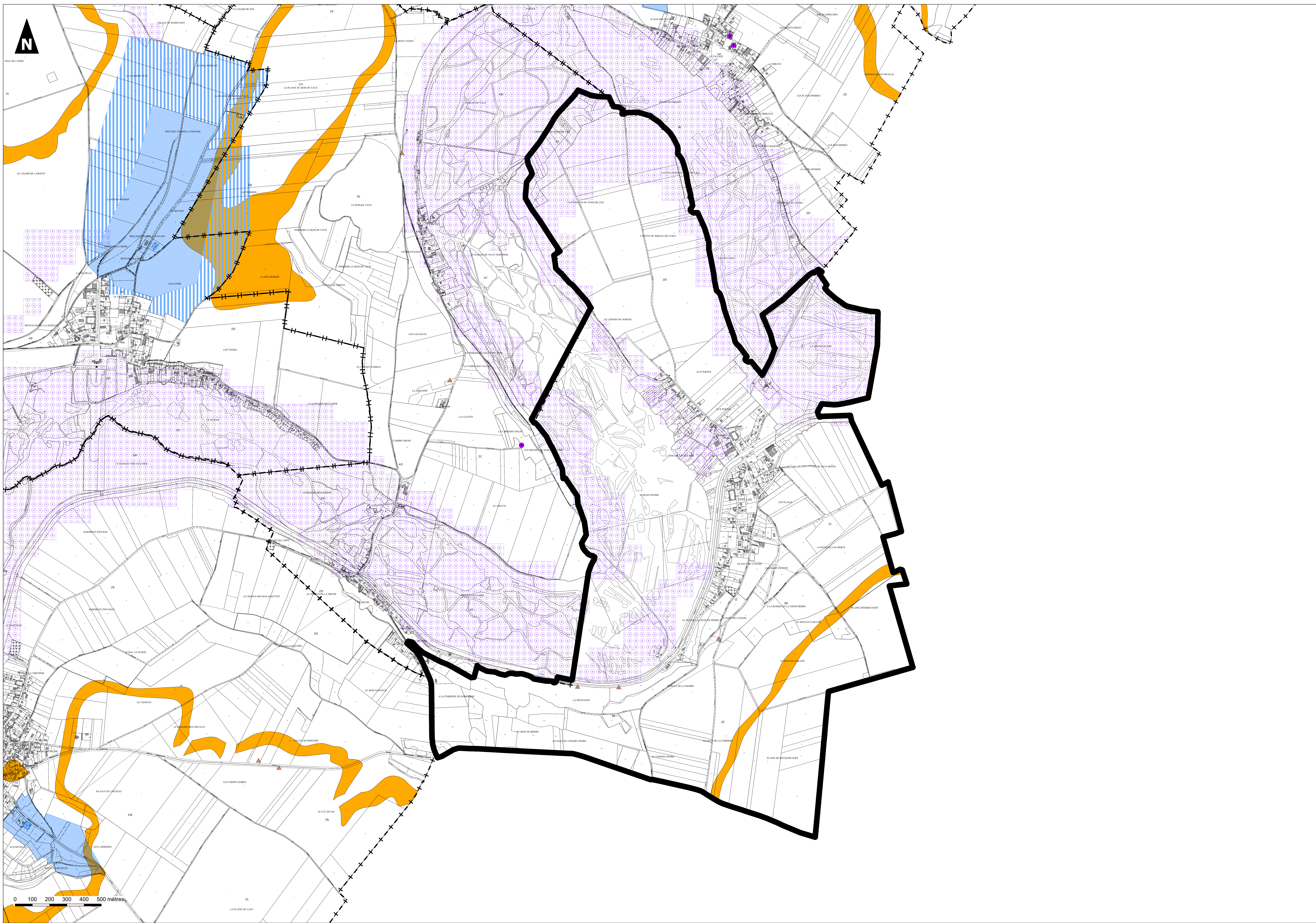
Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 -  Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.





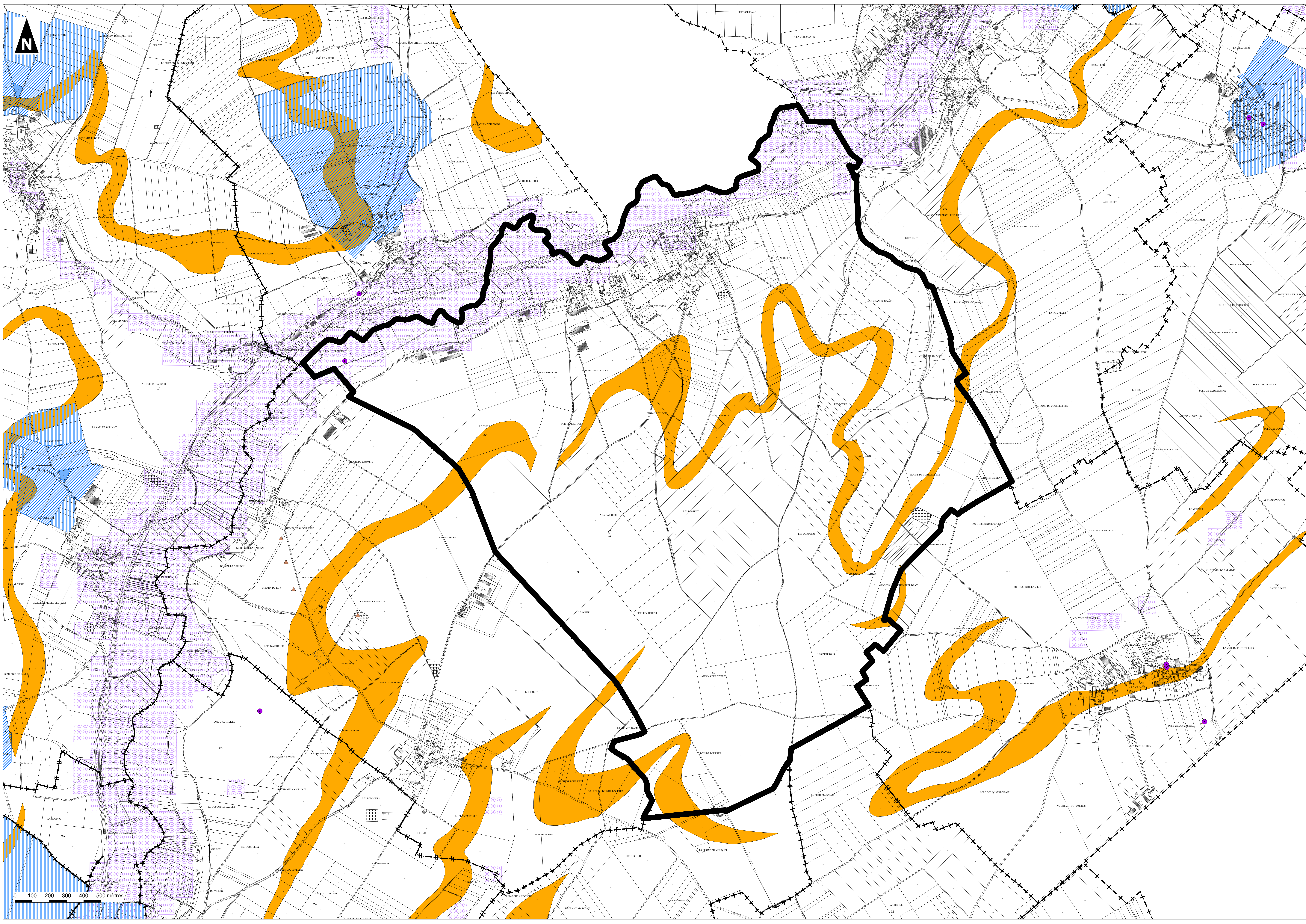
Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

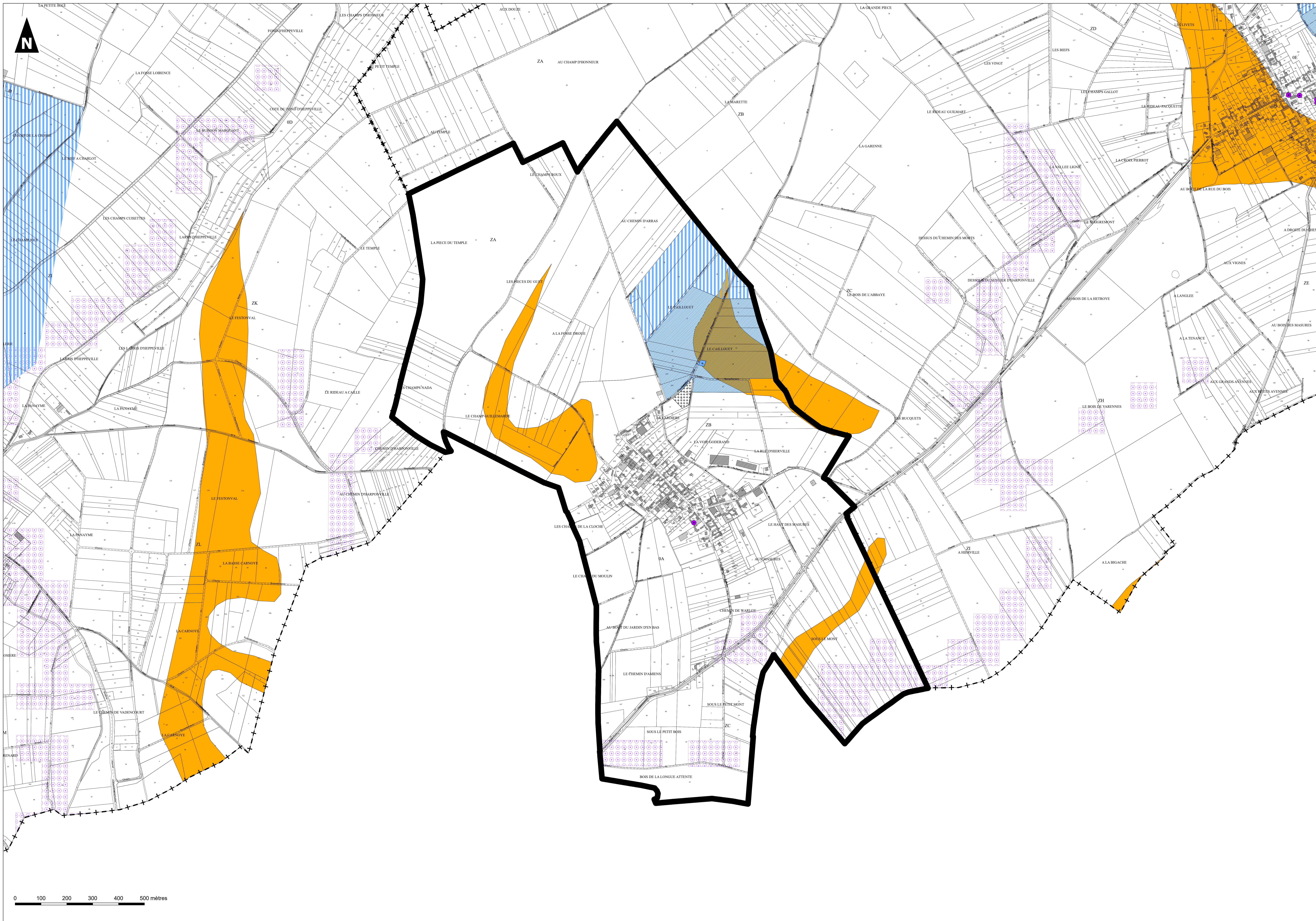
A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.





Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée

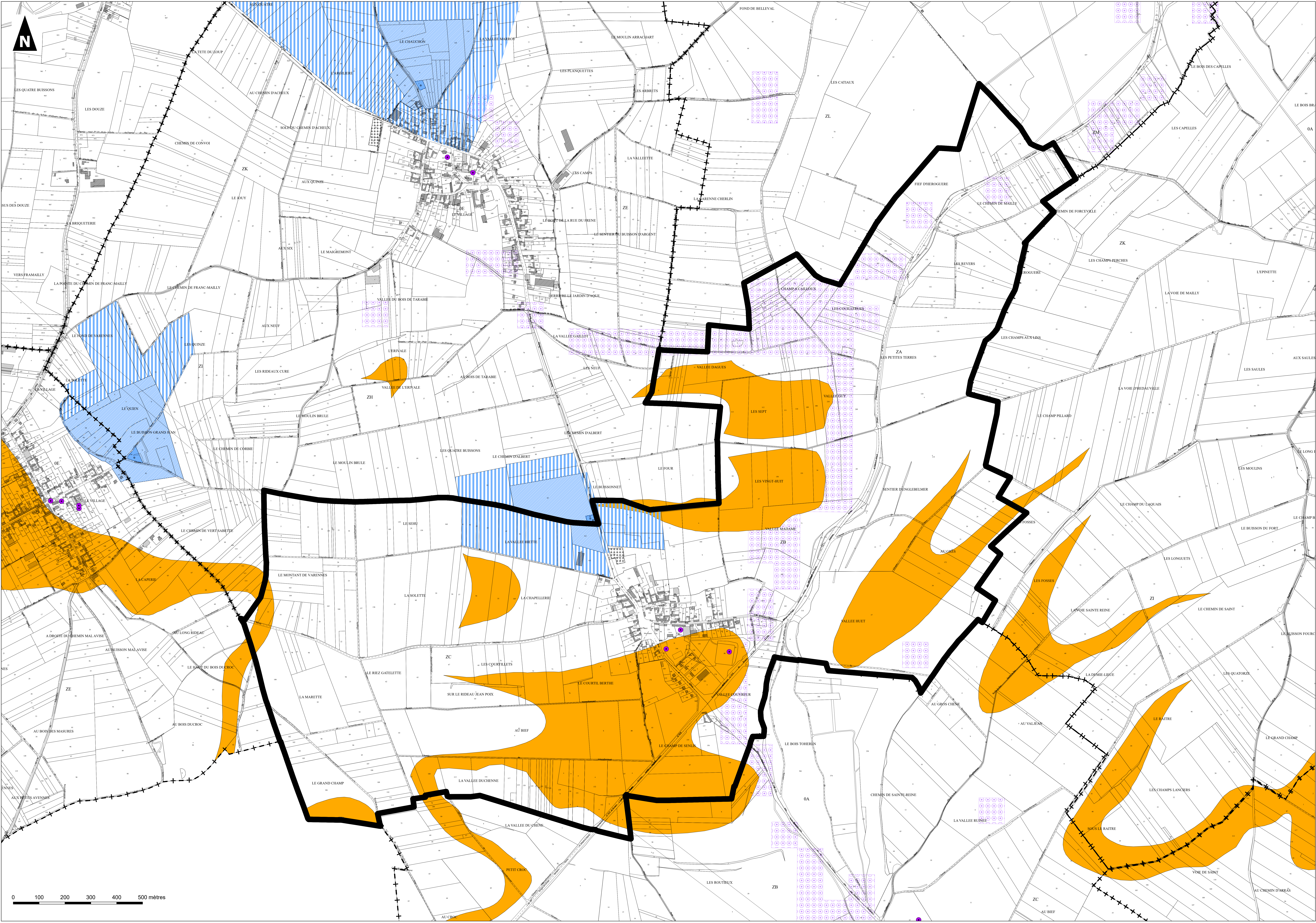


Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende



Mouvements de terrain (Source : BRGM)



Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :



Périmètre de protection des captages immédiat



Périmètre de protection des captages rapproché



Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :



Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :



Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affaissement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- Périmètre de protection des captages immédiat
- Périmètre de protection des captages rapproché
- Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

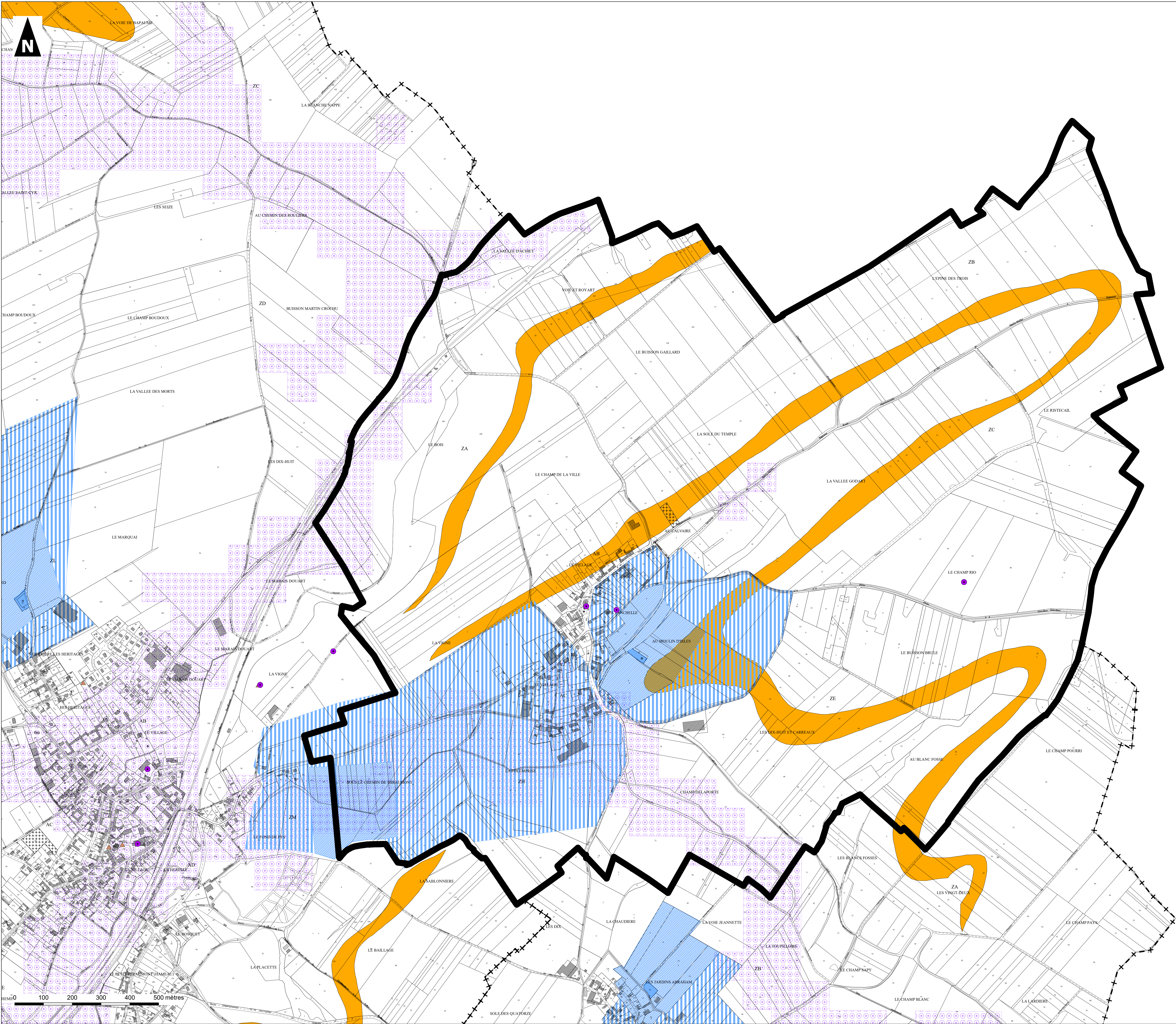
- Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affaissement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende

▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
● Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

■ Périmètre de protection des captages immédiat
▨ Périmètre de protection des captages rapproché
▤ Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

●●● Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

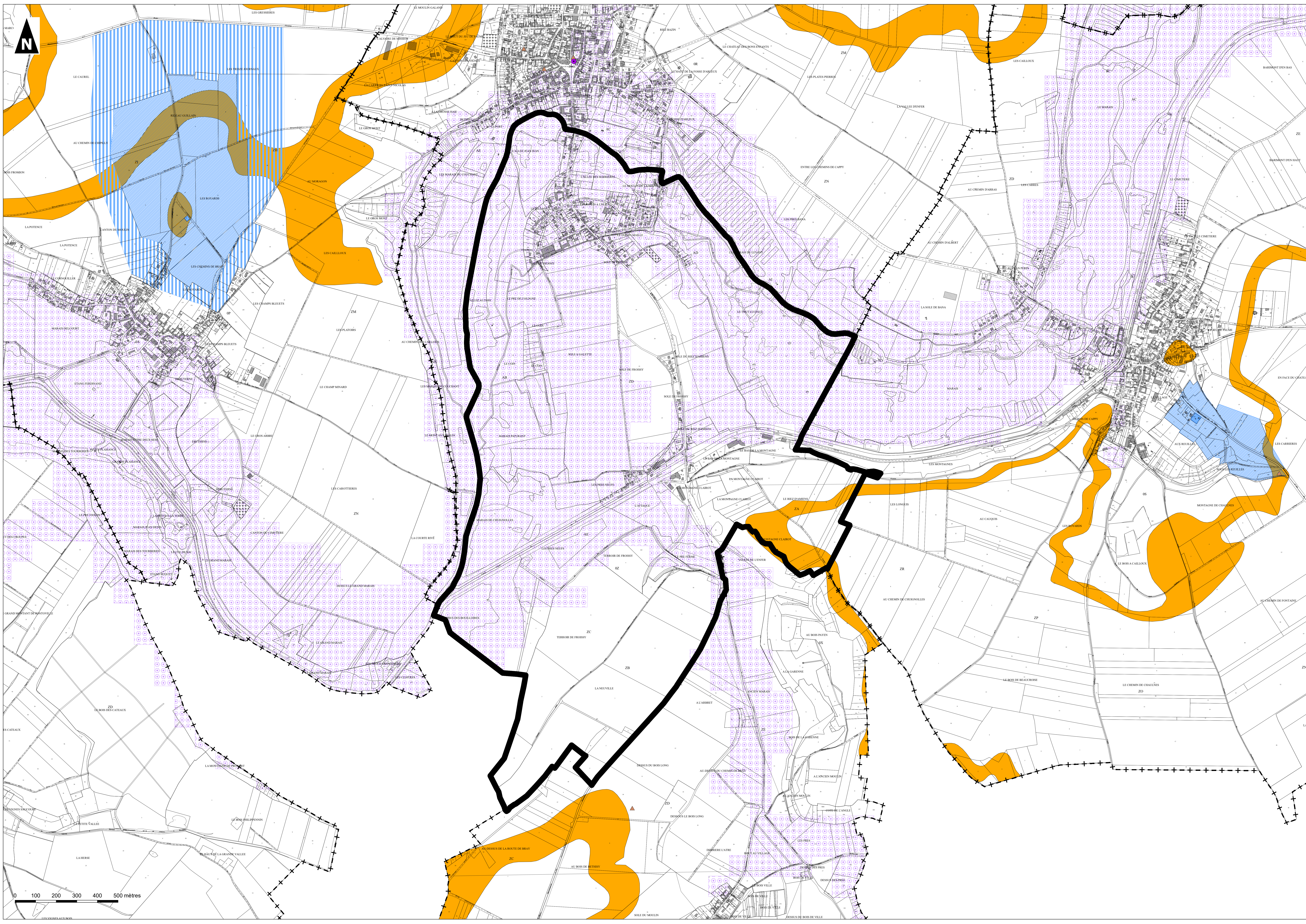
■ Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

LAVIEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°40/67

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



audicé
urbanisme
audice.com

agence Est (siège social)
Rue de la Chapelle
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 44 65 01

agence Ouest
Rue d'Orléans La Long Buisson
380 rue Clément Aden - Bât. 1
51000 La Neuville
Tél. : 03 26 32 99 32

agence Nord
ZAC du Chemin
5 rue des Moutiers
48000 Rodez
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Val de Loire
Parc des Entreprises du Sermurais
Rue de la Chapelle-Doré
48000 Sermur
Tél. : 03 43 51 88 39

Révisé le: 28/11/2019

Légende

 Mouvements de terrain (Source : BRGM)

 Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 Périmètre de protection des captages immédiat

 Périmètre de protection des captages rapproché

 Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

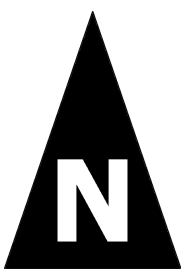
 Secteurs de nappes sub-affleurantes

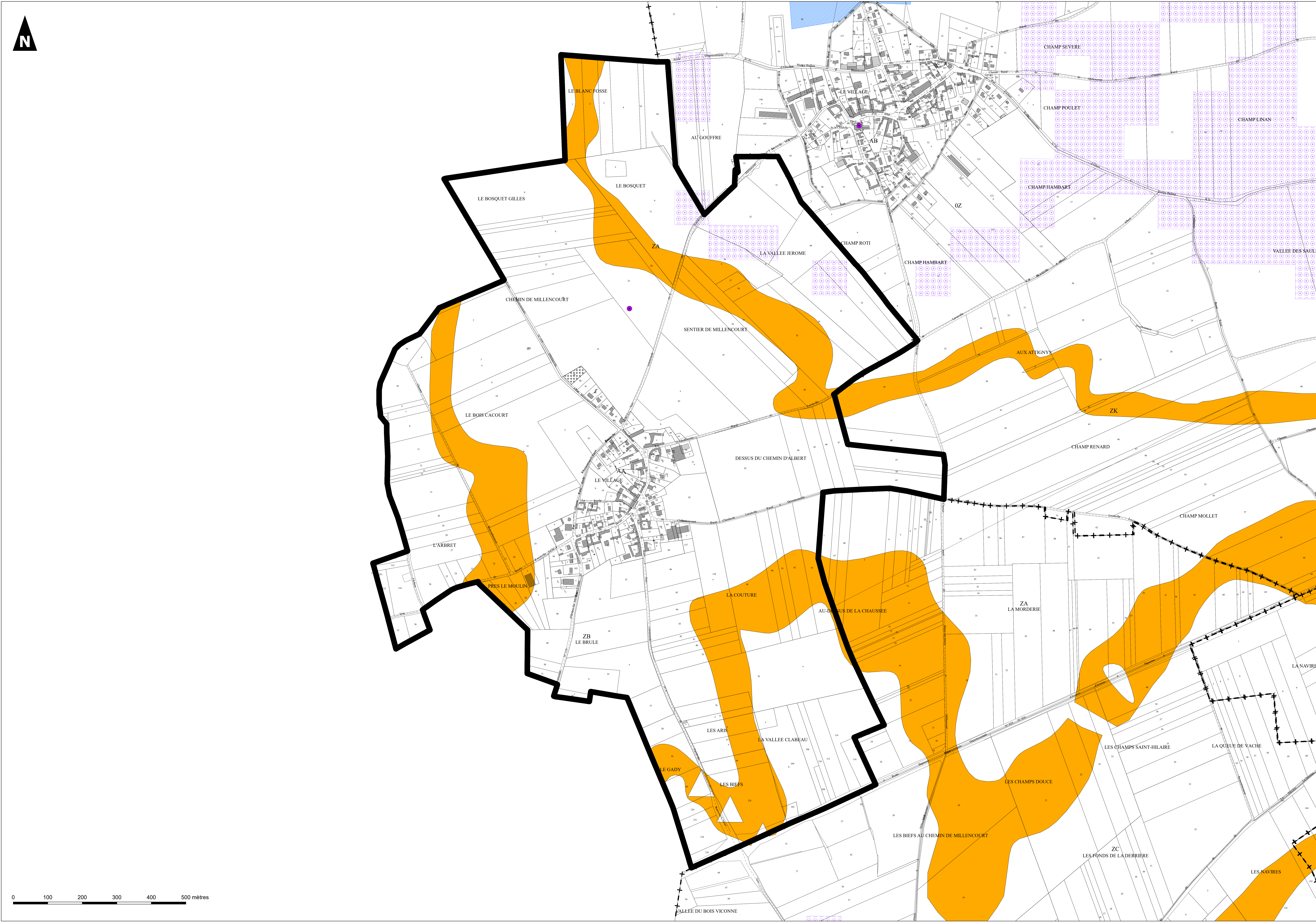
Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.





Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

LEALVILLERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°41/67
1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



audicé
urbanisme
audice.com

agence Est (dép. 504)

Agence Services Cote
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 65 01

agence Nord

SAE Châlons-en-Champagne
5 Rue de la Chapelle-Dieu
51000 Reims
Tél. : 03 27 97 30 39

agence Ouest

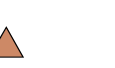
Plan d'Urbanisme du Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
51000 La Neuville-Francaise
Tél. : 03 26 54 39 32

agence Val-de-Laire

Parcours d'Urbanisme du Sermont
Boulevard de la Chapelle-Dieu
51000 Reims
Tél. : 03 27 97 30 39

Révisé le: 20/11/2019

Légende

 Mouvements de terrain (Source : BRGM)

 Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 Périmètre de protection des captages immédiat

 Périmètre de protection des captages rapproché

 Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

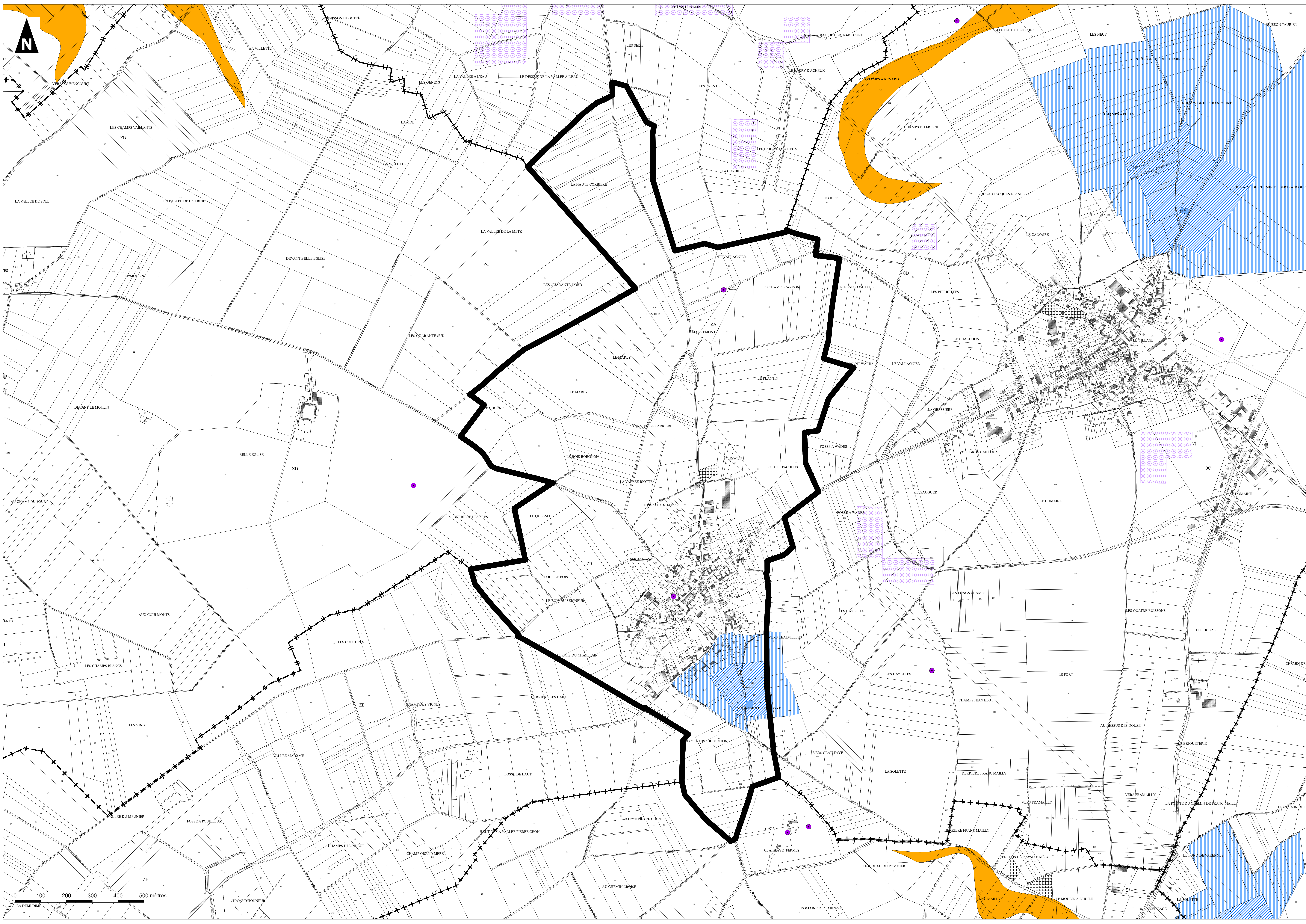
 Secteurs de nappes sub-affleurantes

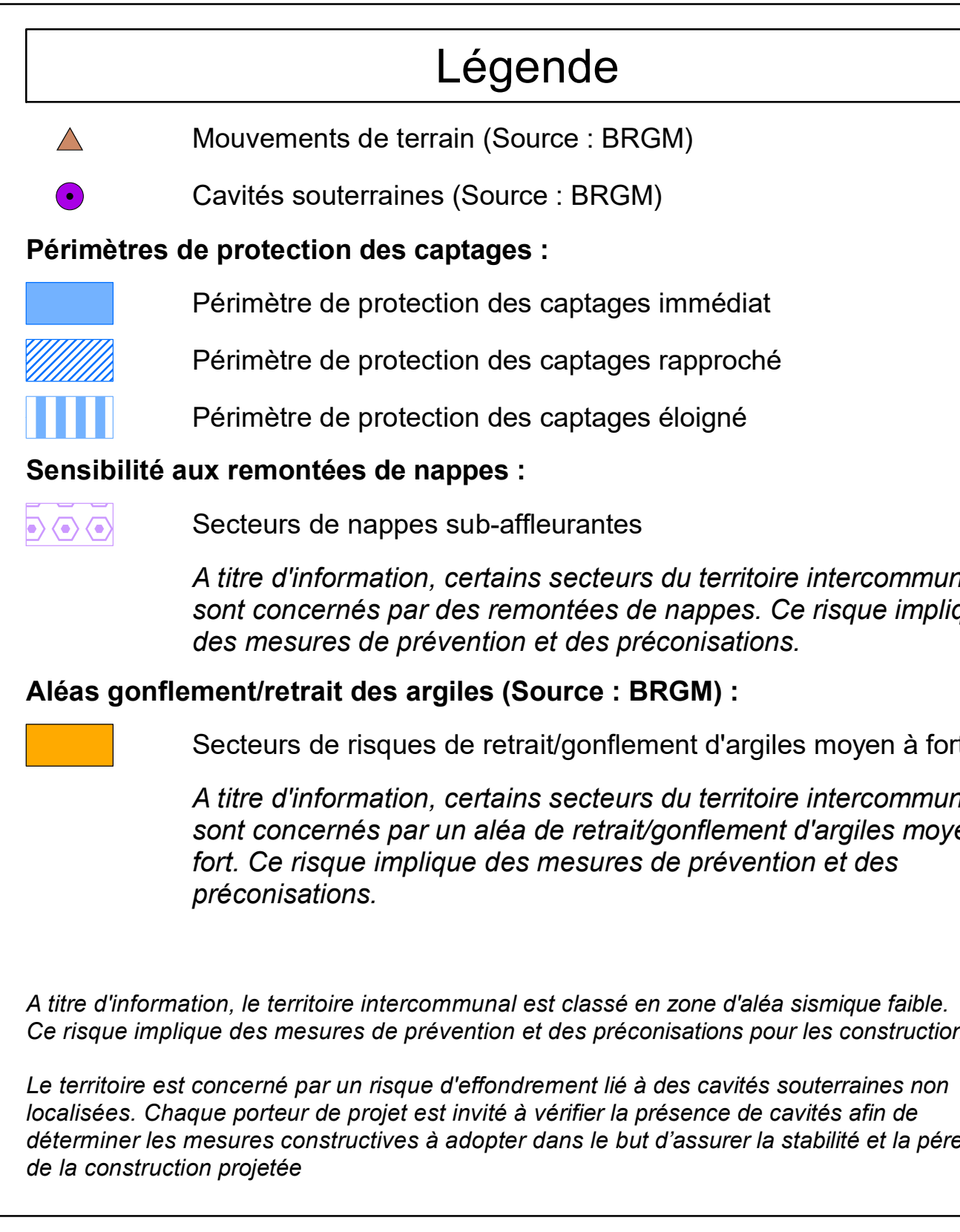
Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.





Légende

▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
● Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

■ Périmètre de protection des captages immédiat
▨ Périmètre de protection des captages rapproché
▤ Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

○ Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

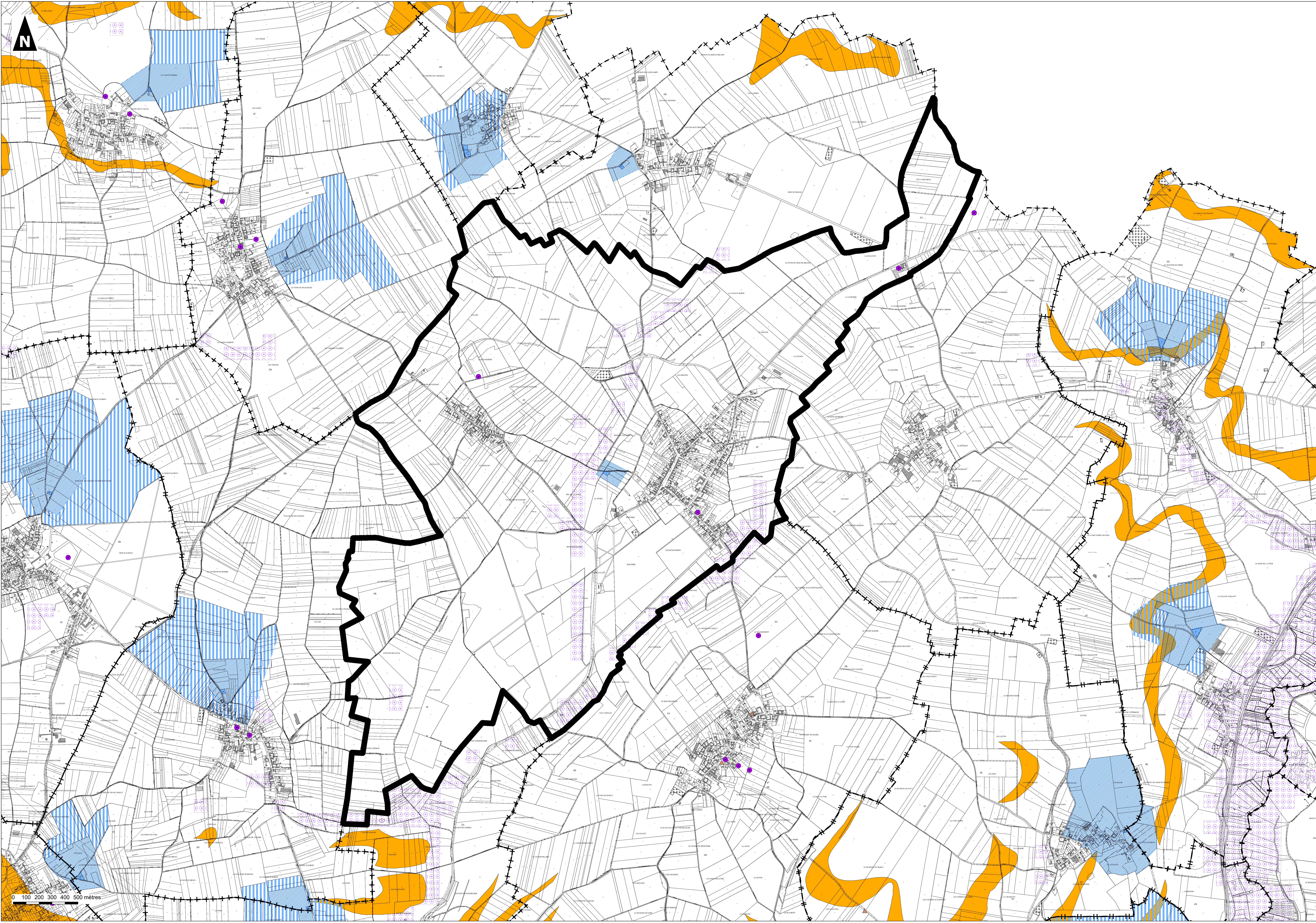
■ Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

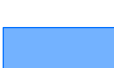
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

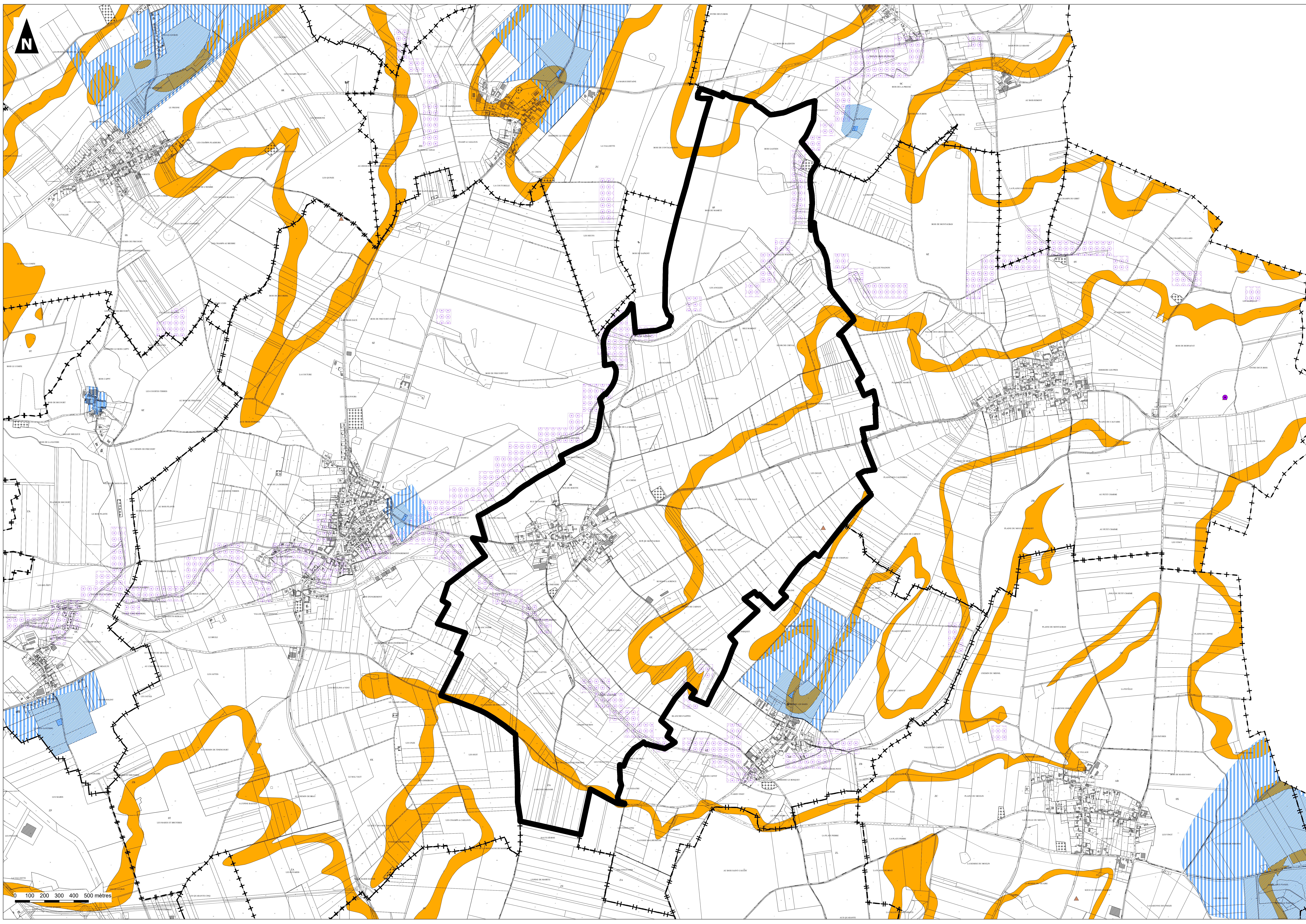


Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
-  Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 -  Périmètre de protection des captages immédiat
 -  Périmètre de protection des captages rapproché
 -  Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 -  Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 -  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende

▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
● Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

■ Périmètre de protection des captages immédiat
▨ Périmètre de protection des captages rapproché
▤ Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

■ Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

■ Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

MARIEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°46/67

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018

audicé

urbanisme

audice.com

agence Est (siège social)

Agence Services Cote

6 Place Saint-Croix

51000 Châlons-en-Champagne

Tel : 03 26 54 65 01

agence Ouest

Place d'Orléans La Long-Balcon

380 rue Clément Ader - Bât. 1

51000 Châlons-en-Champagne

Tel : 03 26 54 32 32

agence Nord

ZAC du Cheminement

5 rue des Montées

48000 Reims-Bervand

Tel : 03 27 97 36 39

agence Val-de-Saône

Parcours d'Entreprises du Sermont

8 rue de la Chénou-Dizay

48000 Sermont

Tel : 03 43 51 98 39

Révisé le: 28/11/2019

Légende

Mouvements de terrain (Source : BRGM)

Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

Périmètre de protection des captages immédiat

Périmètre de protection des captages rapproché

Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVÉ LE : 10/12/2018



agence Est (délégé local)
Agence Services Cote
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Ouest
Place d'Orléans La Long Bâtonn
380 rue Croiset Adair - Bât. 1
51200 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 02

agence Nord
100 rue d'Orléans
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 03

agence Sud
100 rue d'Orléans
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 04

Agence VMI de Lorraine
Parc des Entreprises du Saurémont
Boulevard de la République
54000 Nancy
Tél : 03 83 51 88 88

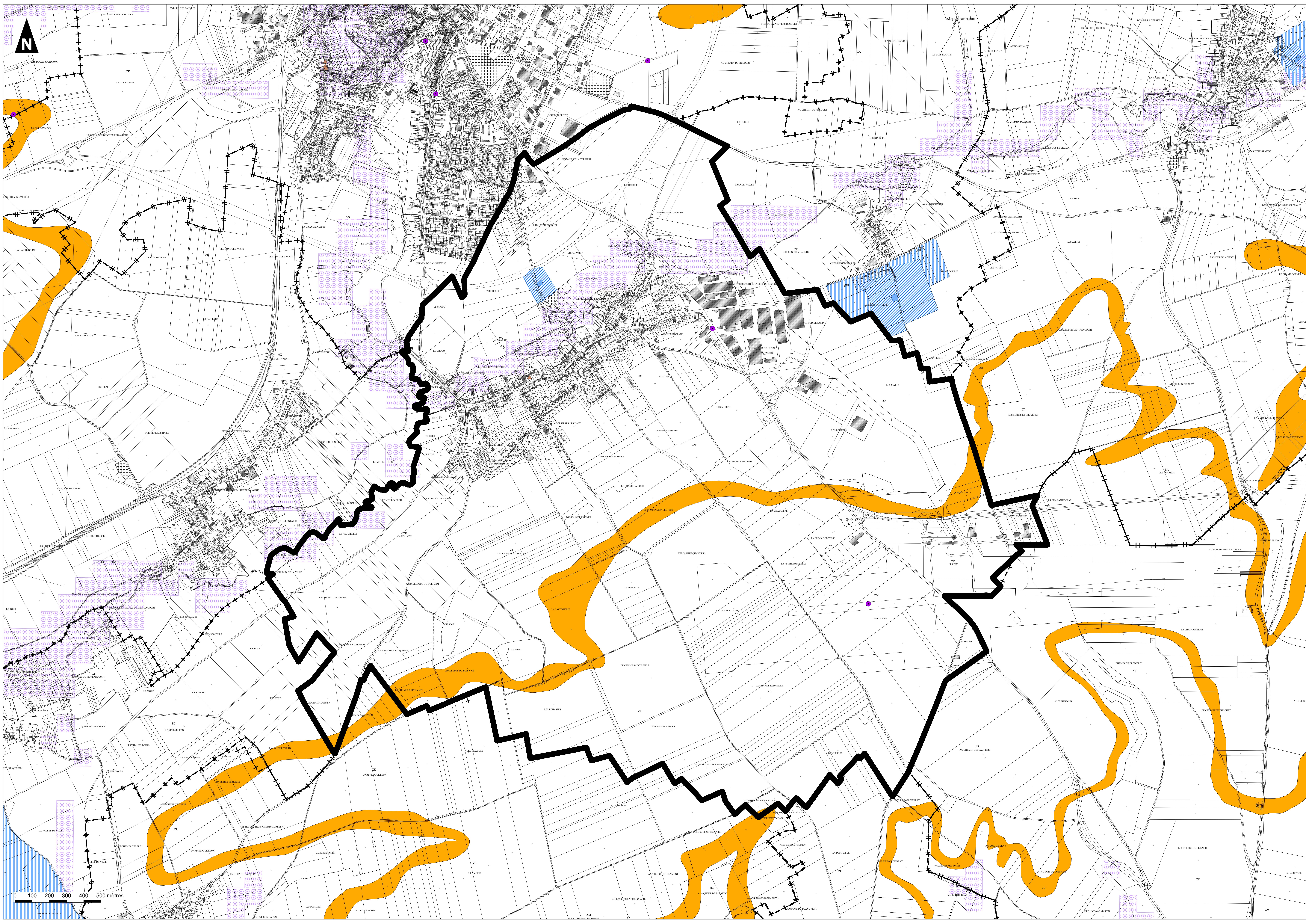
Révisé le 28/11/2018

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

MERICOURT-SUR-SOMME

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°48/67

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



audicé
urbanisme
audice.com

agence Est (siège social)
Siège Social
6 Place Saint-Croix
13100 Châteauneuf-les-Alpes
Tél : 04 36 44 65 51

agence Nord
ZAC du Cheminier
5 rue des Minimes
43000 Nantes
Tél : 02 27 97 36 39

agence Ouest
Place d'Europe La Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
37100 La Vallée
Tél : 02 52 32 99 32

agence Val-de-Loire
Parc des Entreprises du Sermont
Boulevard de la République
41000 Blois
Tél : 02 43 51 88 88

Révisé le 28/11/2018

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- Périmètre de protection des captages immédiat
- Périmètre de protection des captages rapproché
- Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

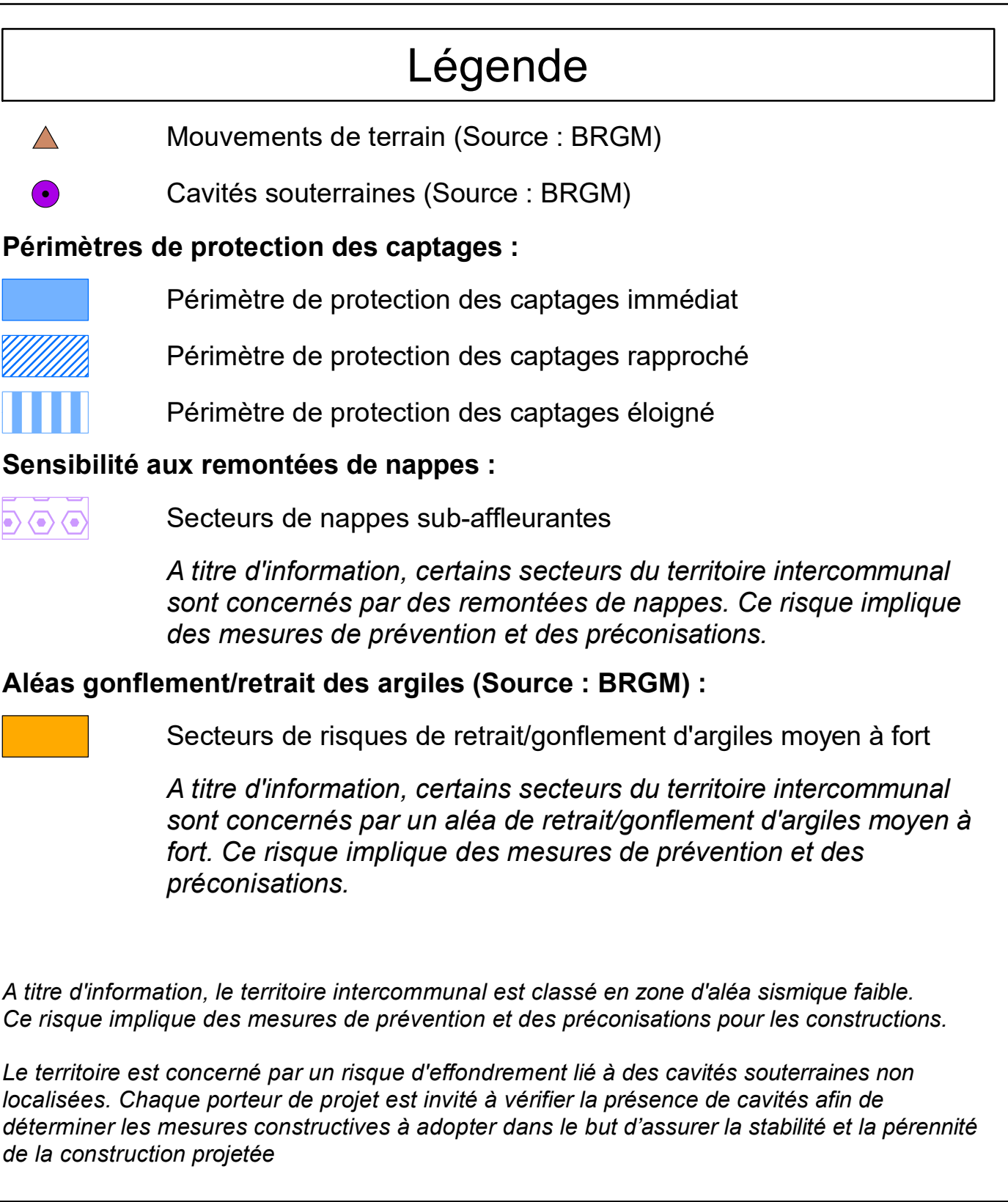
- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 mètres

Légende

▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
● Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

■ Périmètre de protection des captages immédiat
▨ Périmètre de protection des captages rapproché
▤ Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

■ Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

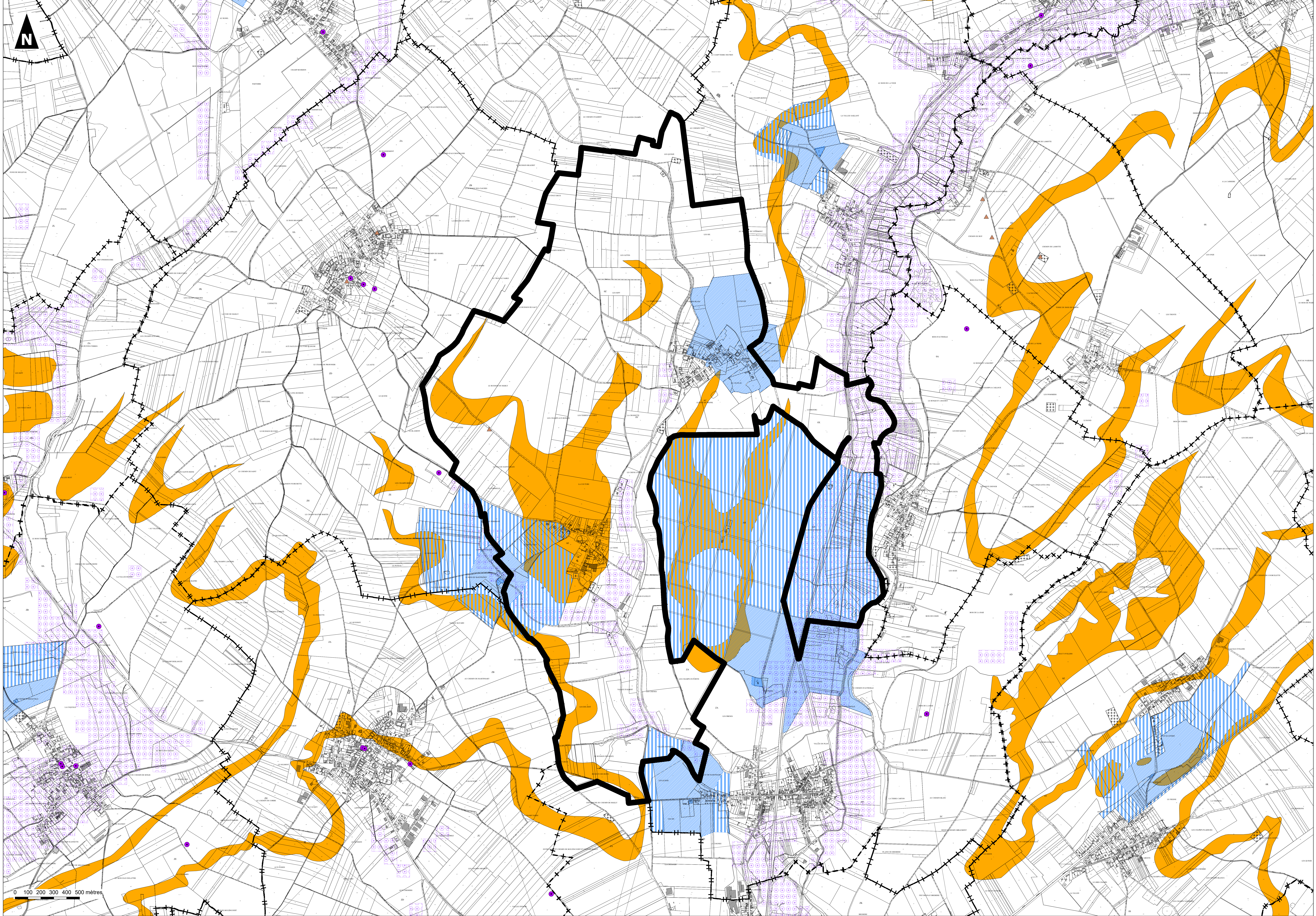
■ Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

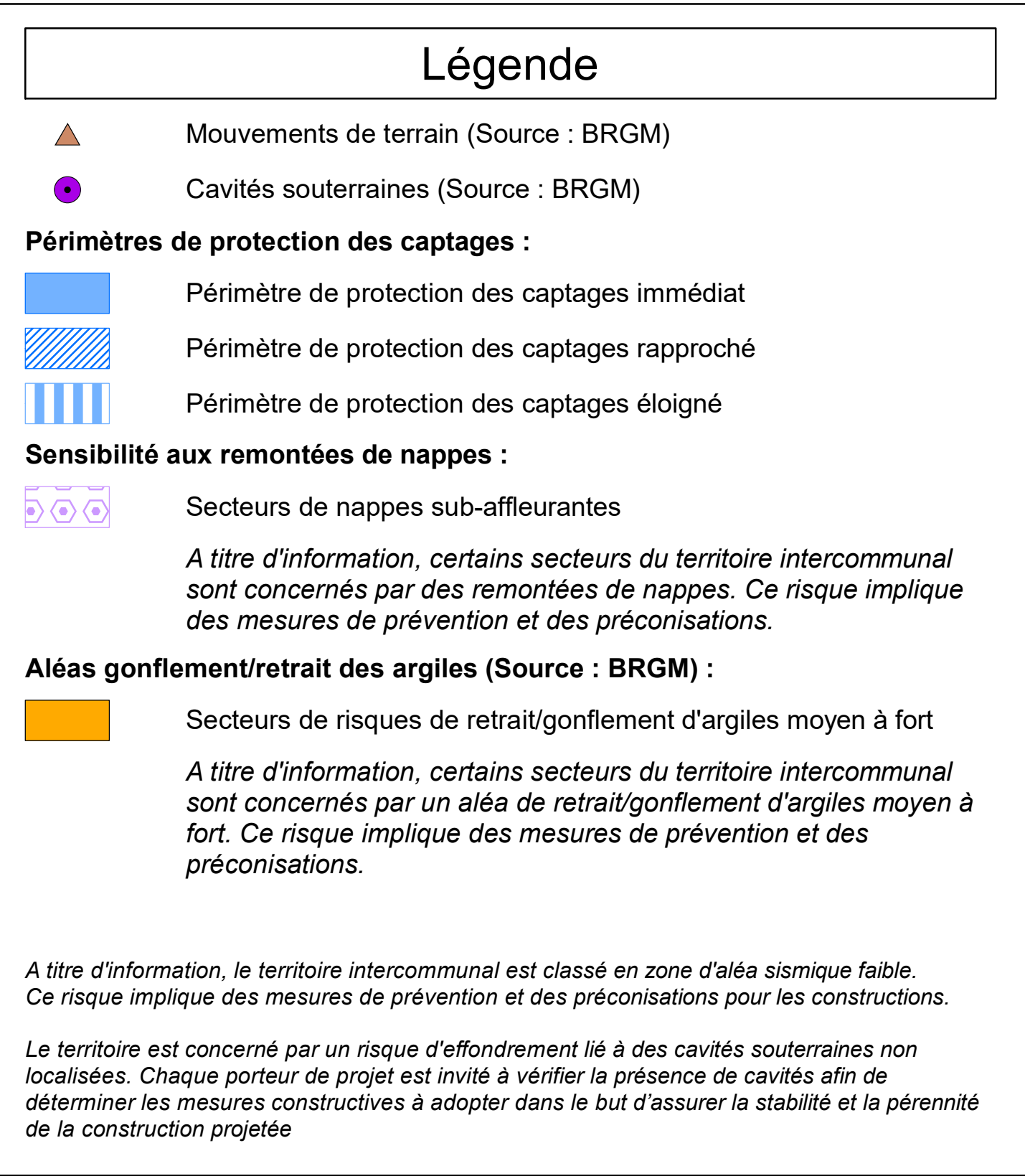
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

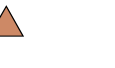
A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

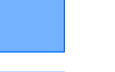




Légende

-  Mouvements de terrain (Source : BRGM)
-  Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

-  Périmètre de protection des captages immédiat
-  Périmètre de protection des captages rapproché
-  Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

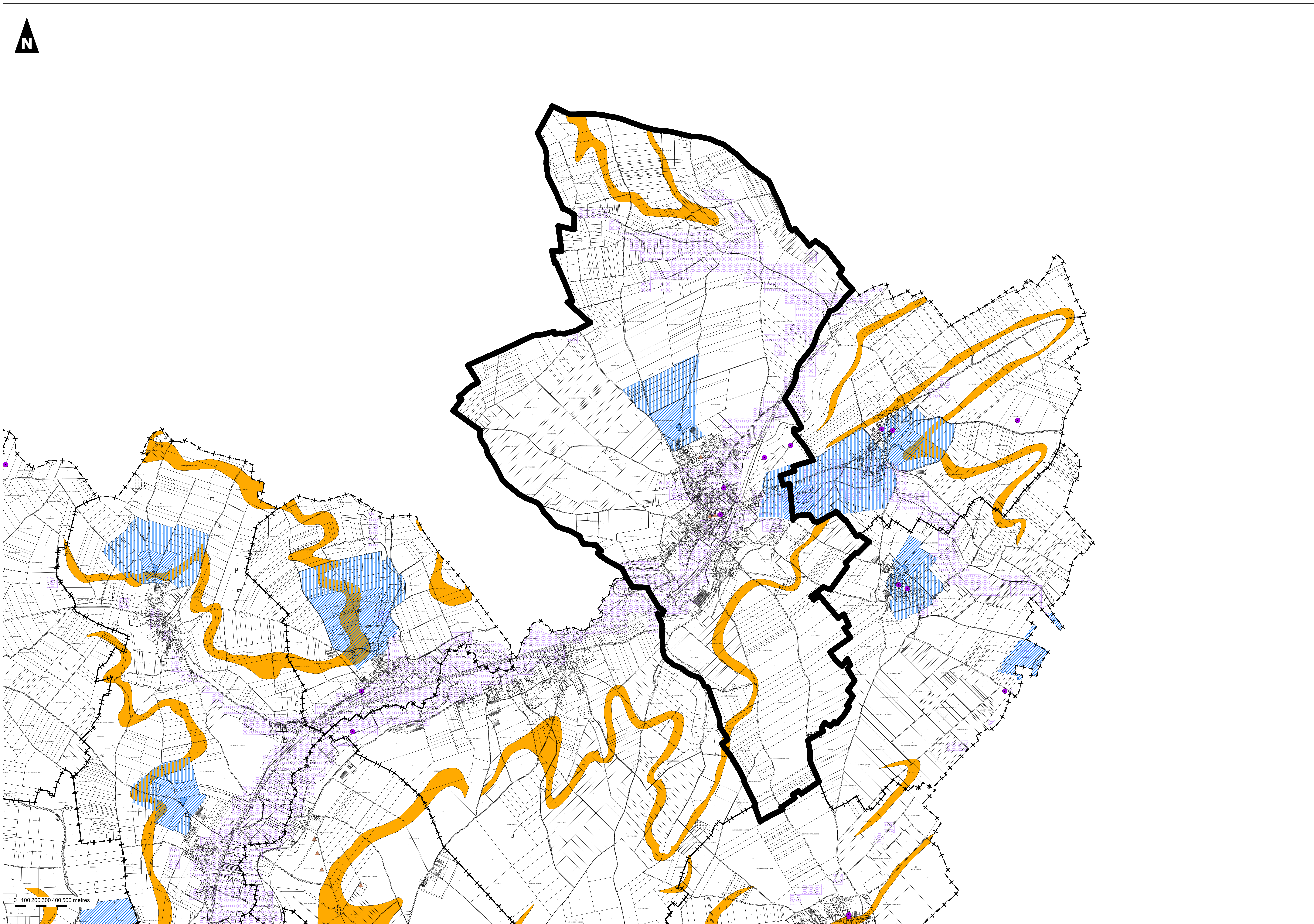
-  Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

-  Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affaissement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende

 Mouvements de terrain (Source : BRGM)

 Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 Périmètre de protection des captages immédiat

 Périmètre de protection des captages rapproché

 Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

 Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

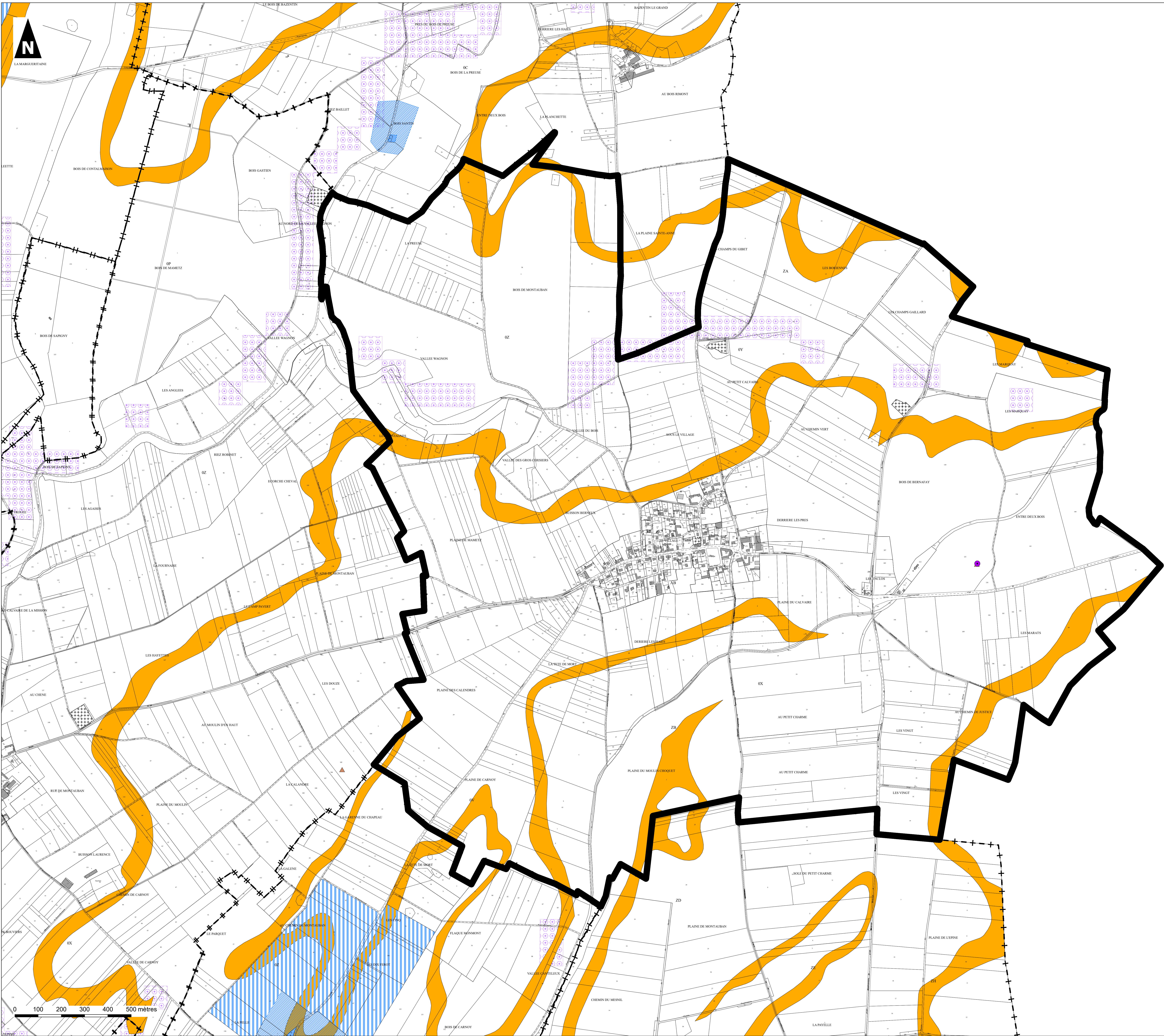
 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

MORLANCOURT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°53/67

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018

APPROUVE LE : 10/12/2018

 audicé urbanisme
audice.com

agence Est (dép. 50)

Agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 85 51

agence Nord

100 rue Châteauneuf
51000 Reims
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Ouest

Place d'Europe La Long-Bolotte
580 rue Châteauneuf - Bât. 1
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 32 32

agence Sud de la Seine

Parc des Entreprises du Surois
Boulevard de la Seine
44000 Nantes
Tél. : 02 41 51 86 86

Révisé le: 20/11/2019

Légende

 Mouvements de terrain (Source : BRGM)

 Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 Périmètre de protection des captages immédiat

 Périmètre de protection des captages rapproché

 Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

 Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

The map displays the commune of Morlancourt and its surroundings. It features several key elements: a north arrow in the top left corner; a scale bar at the bottom left indicating distances from 0 to 500 meters; and various colored and patterned zones representing different risks and constraints. Orange areas indicate sectors of risk for clay shrinkage/swelling, while blue areas with different patterns represent protection zones for water captages. Purple dotted areas show sectors of sub-aquifers. The map also includes numerous place names and geographical features, such as 'LA TOUR', 'LE CHAMP L'ANCIEN', and 'LA VALLÉE DE LA SÈVE'. A thick black line outlines the commune's boundary.

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (délégé public)
Agence Services Cote
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Ouest
Plan d'Orléans La Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27000 La Ferté-Macé
Tél : 02 33 32 99 32

agence Nord
SIC Communauté
5 rue des Montiers
48000 Sarrebourg
Tél : 03 27 97 36 39

agence Val de Loire
Paysanne d'Entreprises du Sarrebourg
Boulevard de la République
54000 Nancy
Tél : 03 83 31 88 88

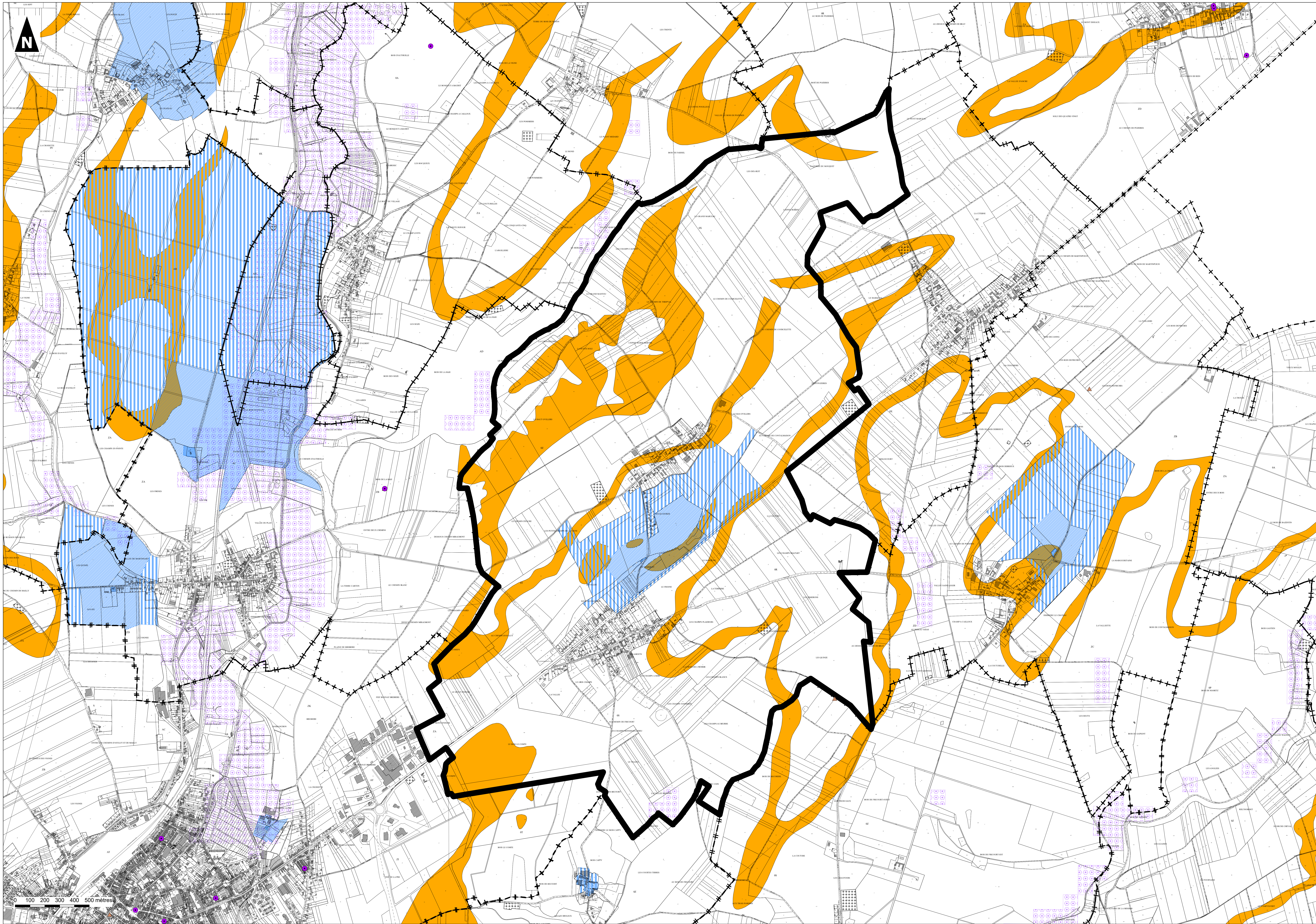
Révisé le: 28/11/2019

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.
Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (dép. 504)
Agence Services 200
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 65 01

agence Nord
100 rue Châteauneuf
51000 Reims
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Ouest
Place d'Orléans La Longe Buisson
380 rue Châteauneuf - Bât. 1
57000 Sarreguemines
Tél. : 03 82 32 99 32

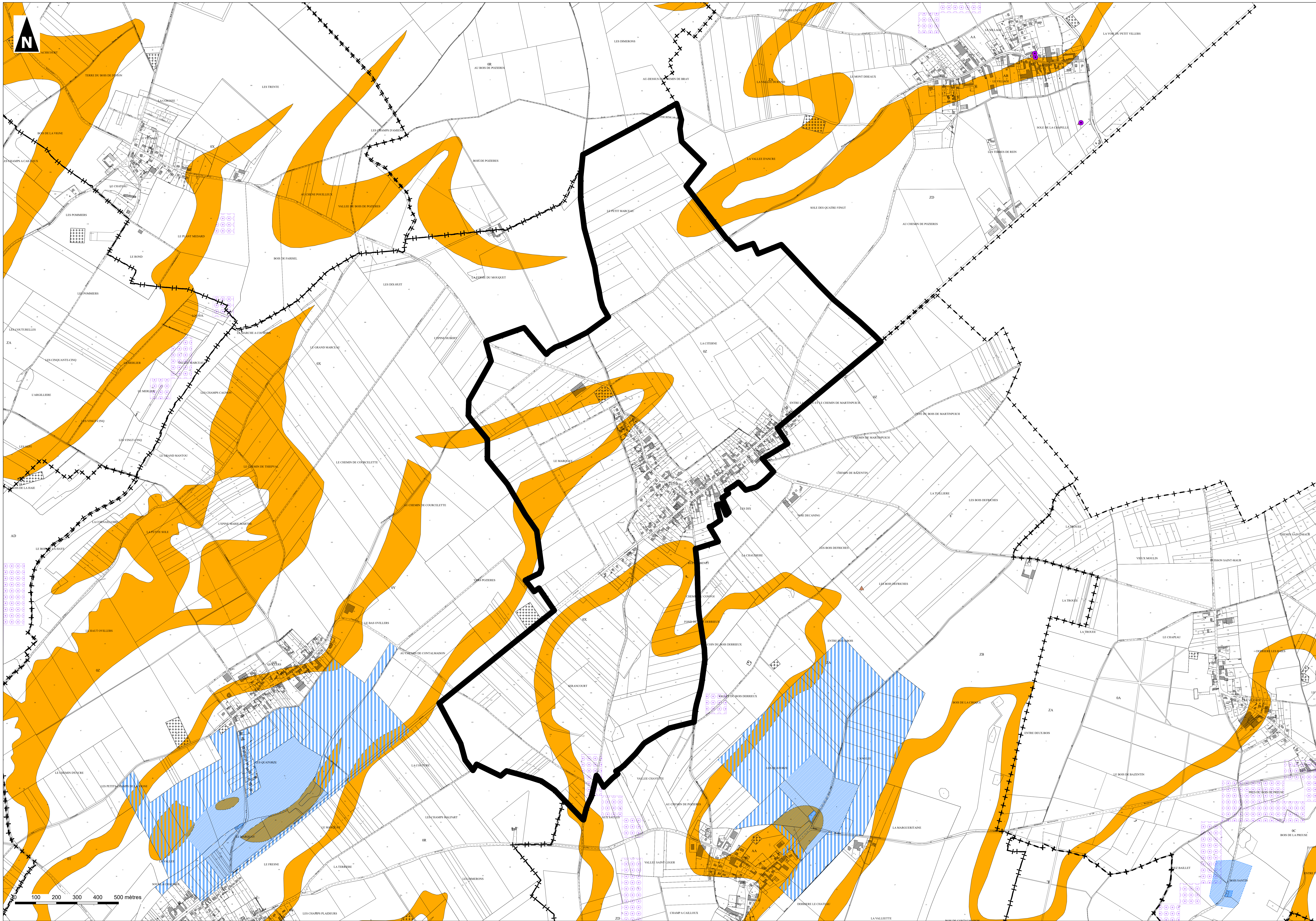
agence Val de Loire
Parc des Entreprises du Sauerland
Boulevard de la Chaux-de-Fer
48000 Sarrebourg
Tél. : 03 43 51 88 88

Révisé le 28/11/2018

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.
Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
agence Services
4 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Nord
20C du Cheminement
5 rue des Montées
48000 Saint-Genès
Tél : 03 27 97 36 39

agence Ouest
Place d'Orléans La Long-Ballon
380 rue Clément-Ader - Bât. 1
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Viti-de-Libre
Parc des Entreprises du Sémurais
Boulevard de la République
48000 Saint-Genès
Tél : 03 27 97 36 39

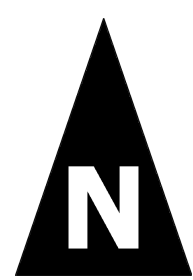
Révisé le 28/11/2019

Légende

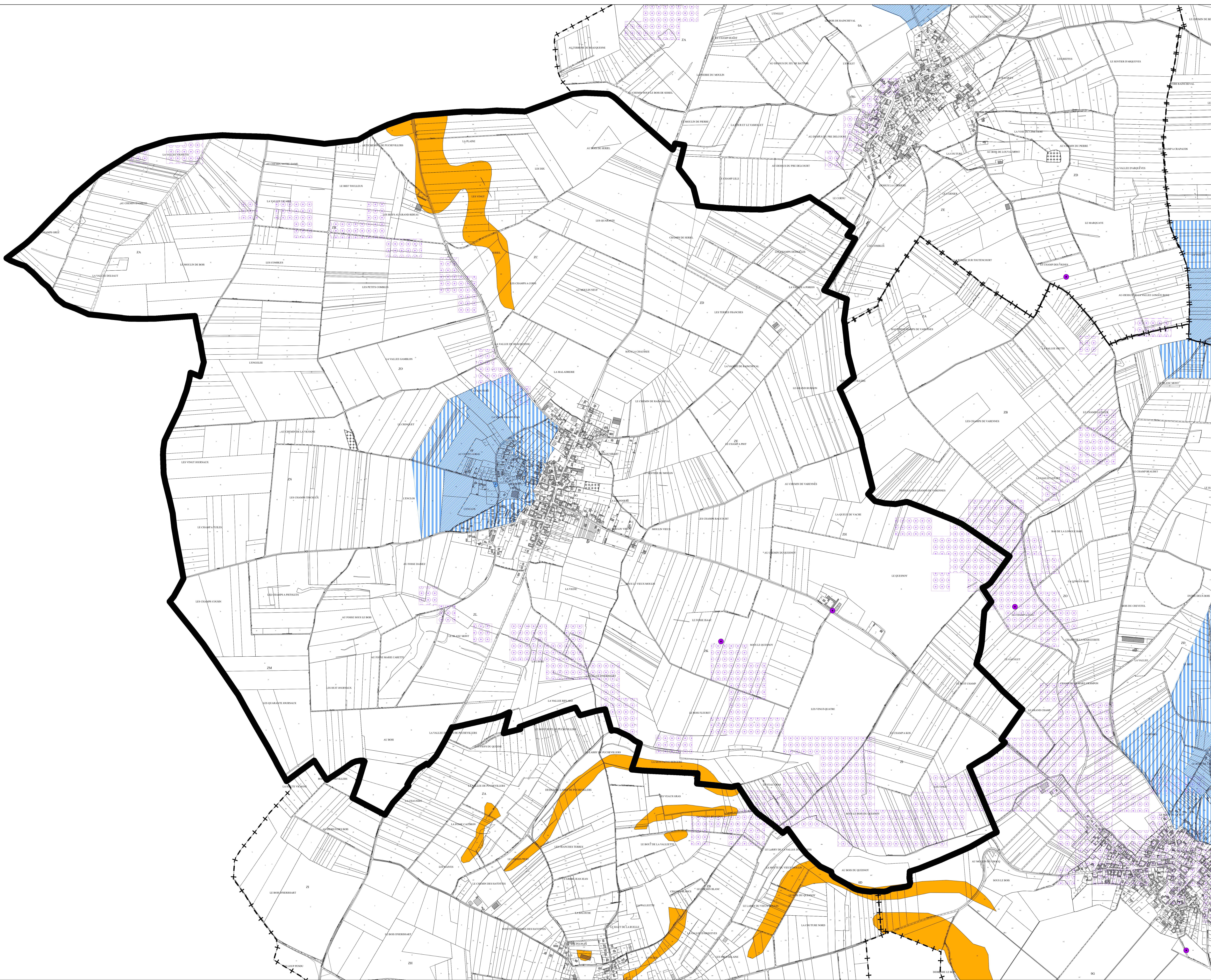
- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - ▨ Périmètre de protection des captages rapproché
 - ▤ Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



0 100 200 300 400 500 mètres



Légende

▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)

● Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

■ Périmètre de protection des captages immédiat

▨ Périmètre de protection des captages rapproché

▤ Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

○ Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

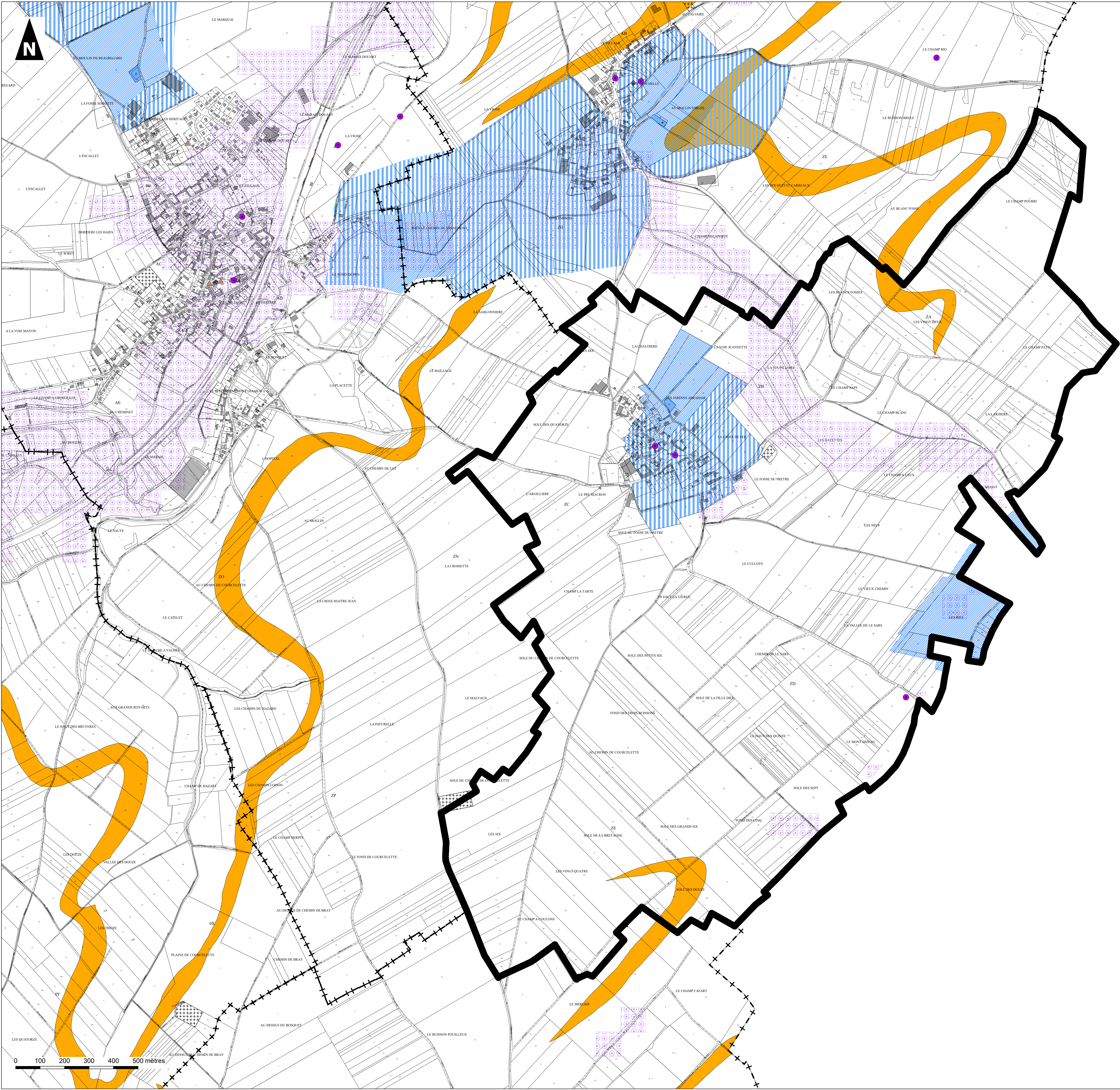
Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

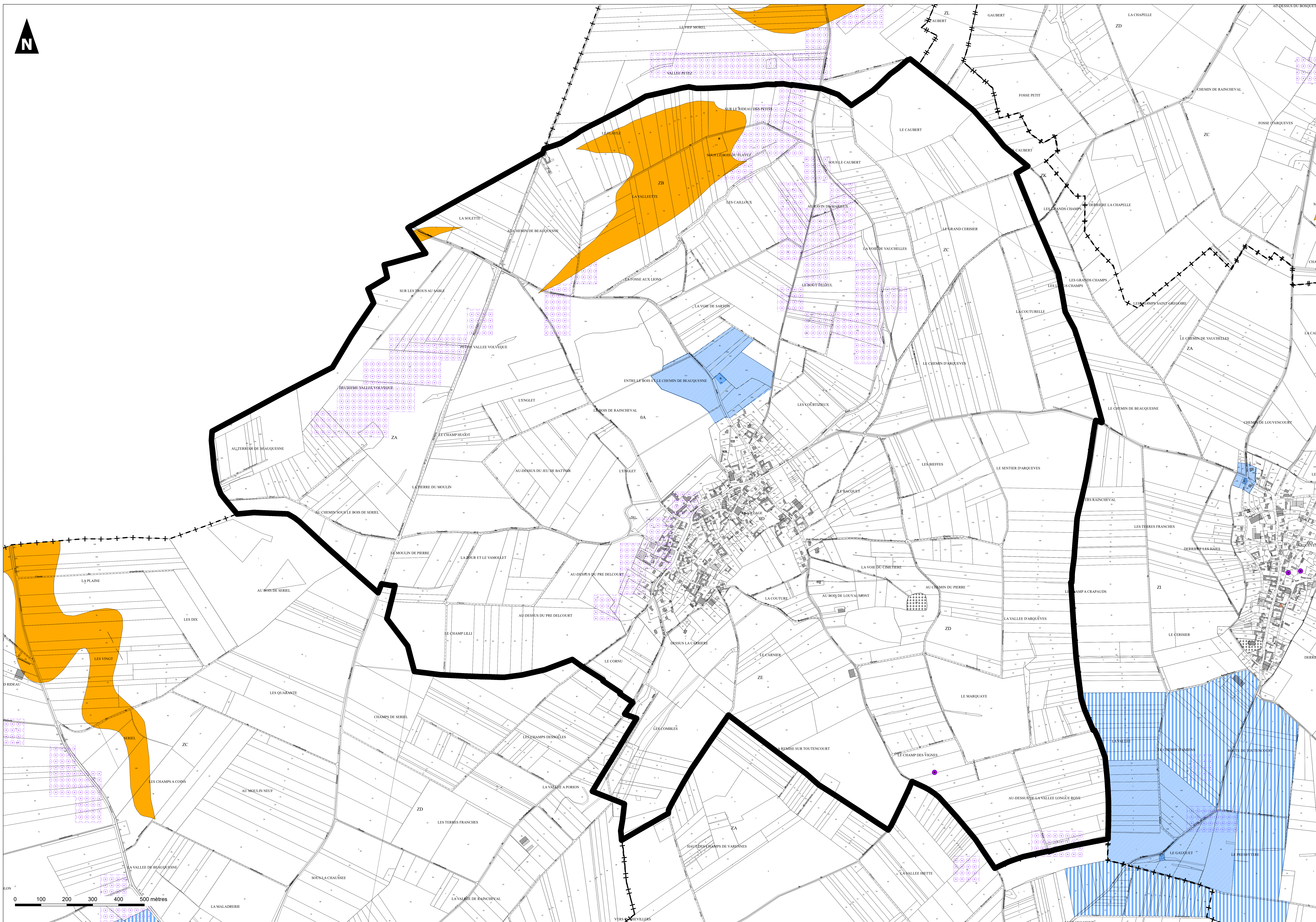
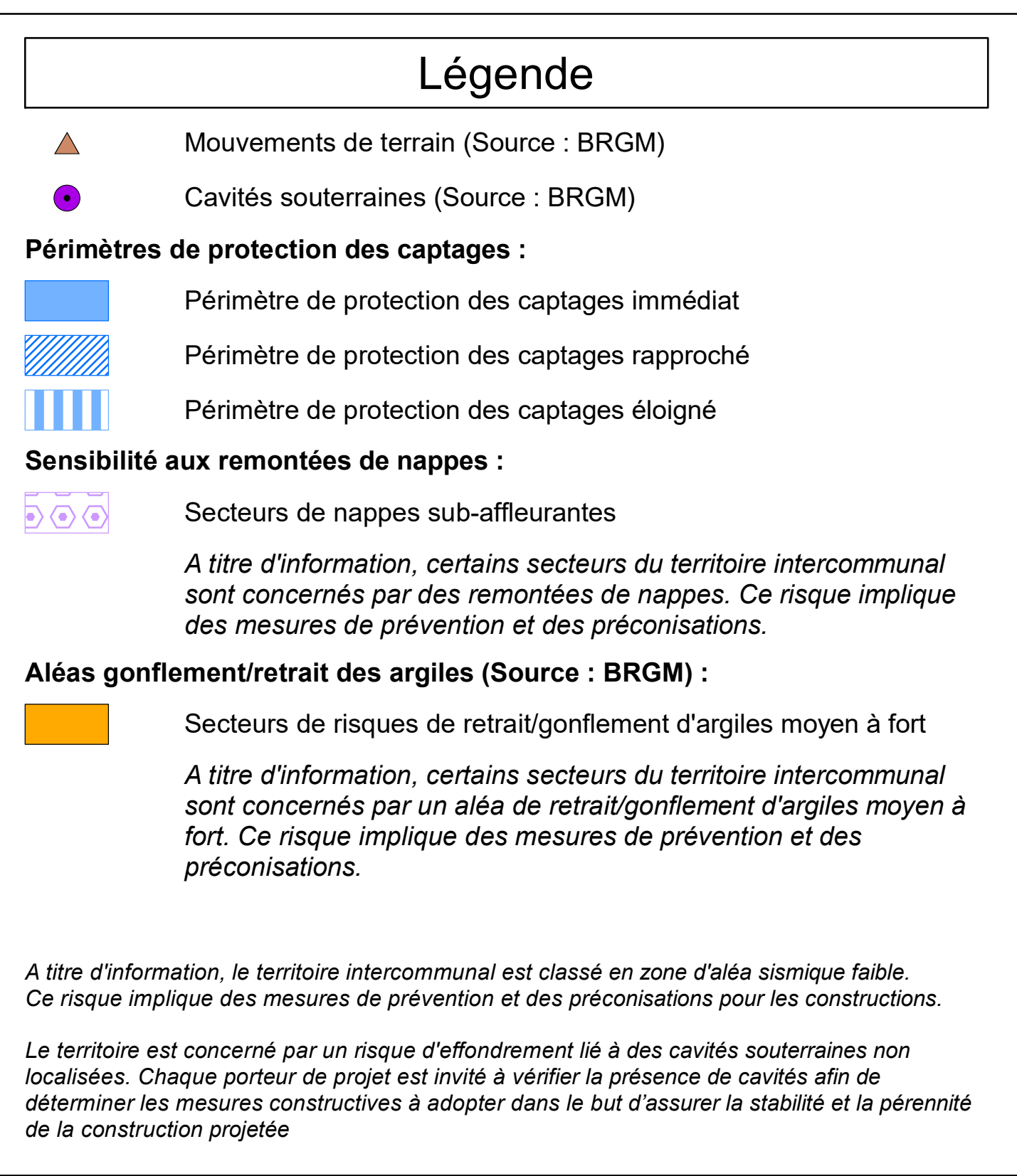
■ Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

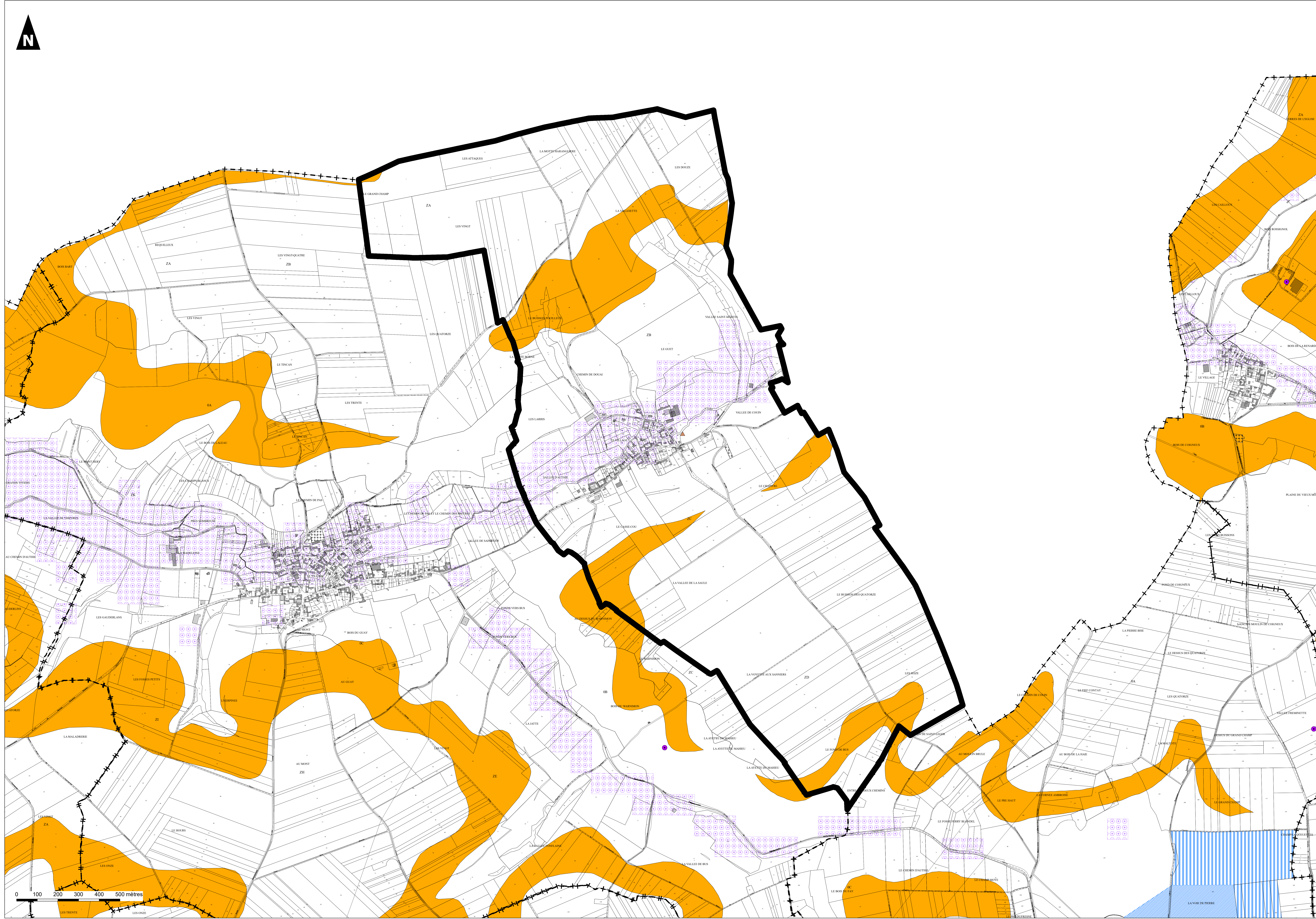
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affaissement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.







Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVÉ LE : 10/12/2018



agence Est (siège social)
Agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : (03 26 54 65 51)

agence Nord
ZAC du Chemin de la
Paroisse d'Entrevaux du Sermont
5 rue de la Chapelle-Dieu
48000 Saverre
Tél : (03 27 97 36 39)

agence Ouest
Place d'Enfer de la Longe-Ballon
380 rue Clément-Alex - Bât. 1
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : (03 26 54 39 32)

agence Sud
Paroisse d'Entrevaux du Sermont
5 rue de la Chapelle-Dieu
48000 Saverre
Tél : (03 27 97 36 39)

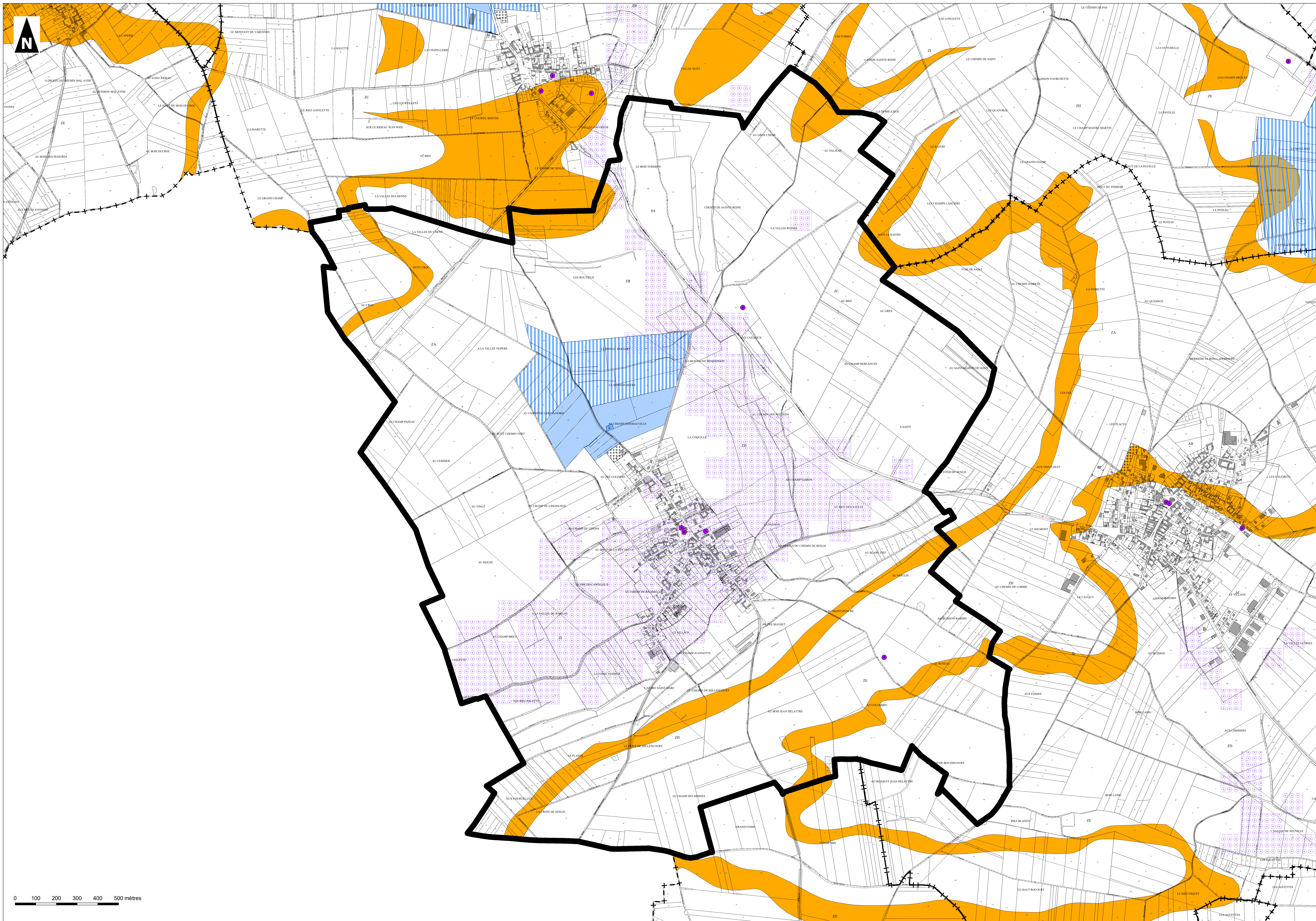
Révisé le: 28/11/2019

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (délégé local)
Agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 51

agence Nord
SIC du Châtellain
5 rue de la Montagne
48000 Rodez
Tél : 03 27 97 36 39

agence Ouest
Plan d'Urbanisme du Long Buisson
380 rue Clément Aden - Bât. 1
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 51

agence VMI de Lorraine
Paysanne d'Urbanisme du Sarrebourg
Boulevard de la République
54000 Sarrebourg
Tél : 03 83 51 88 88

Révisé le: 28/11/2018

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

- Périmètre de protection des captages immédiat
- Périmètre de protection des captages rapproché
- Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

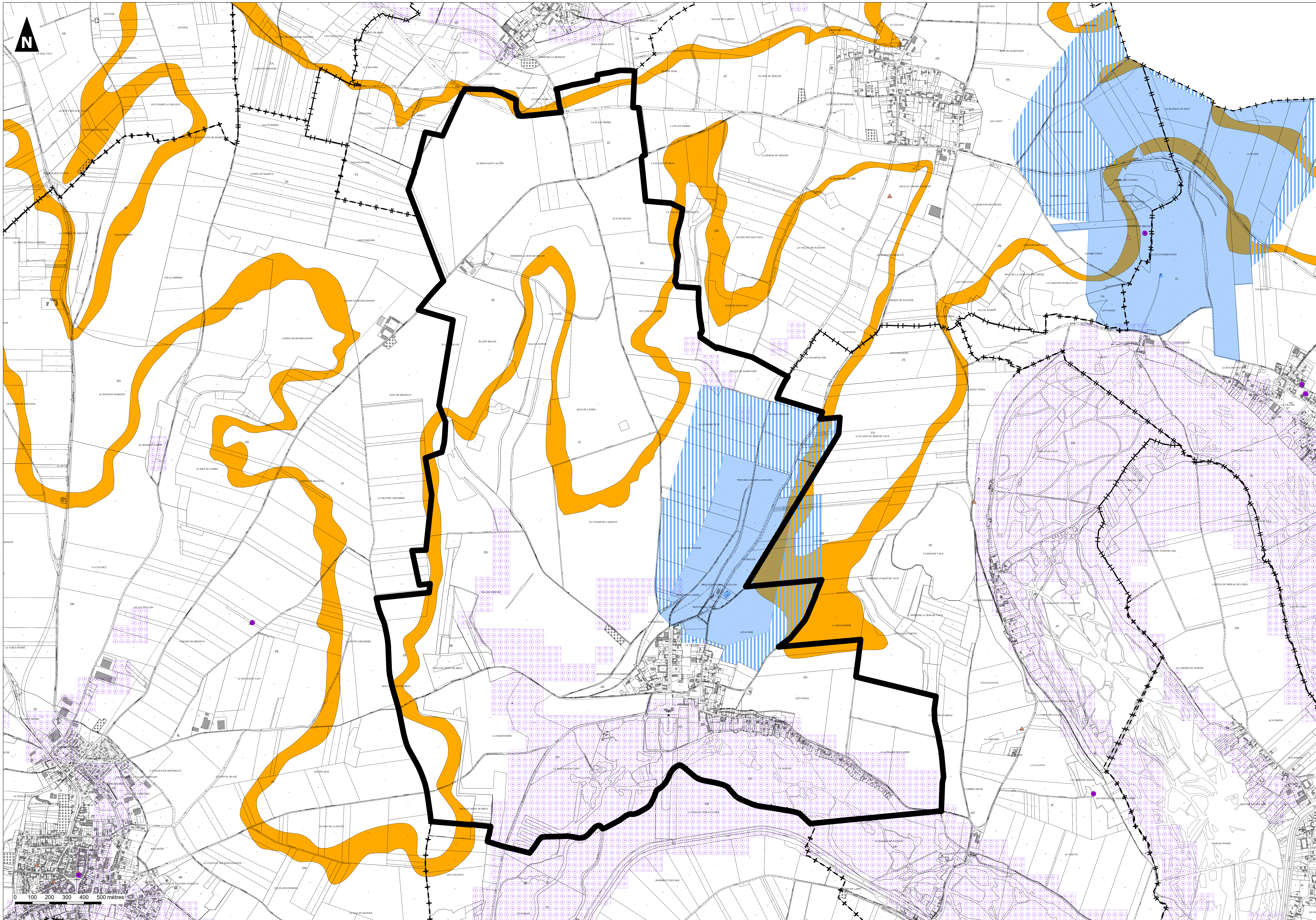
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal
sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique
des mesures de prévention et des préconisations.

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal
sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à
fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des
préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affondrement lié à des cavités souterraines non
localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de
déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité
de la construction projetée



Légende

 Mouvements de terrain (Source : BRGM)

 Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 Périmètre de protection des captages immédiat

 Périmètre de protection des captages rapproché

 Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

 Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

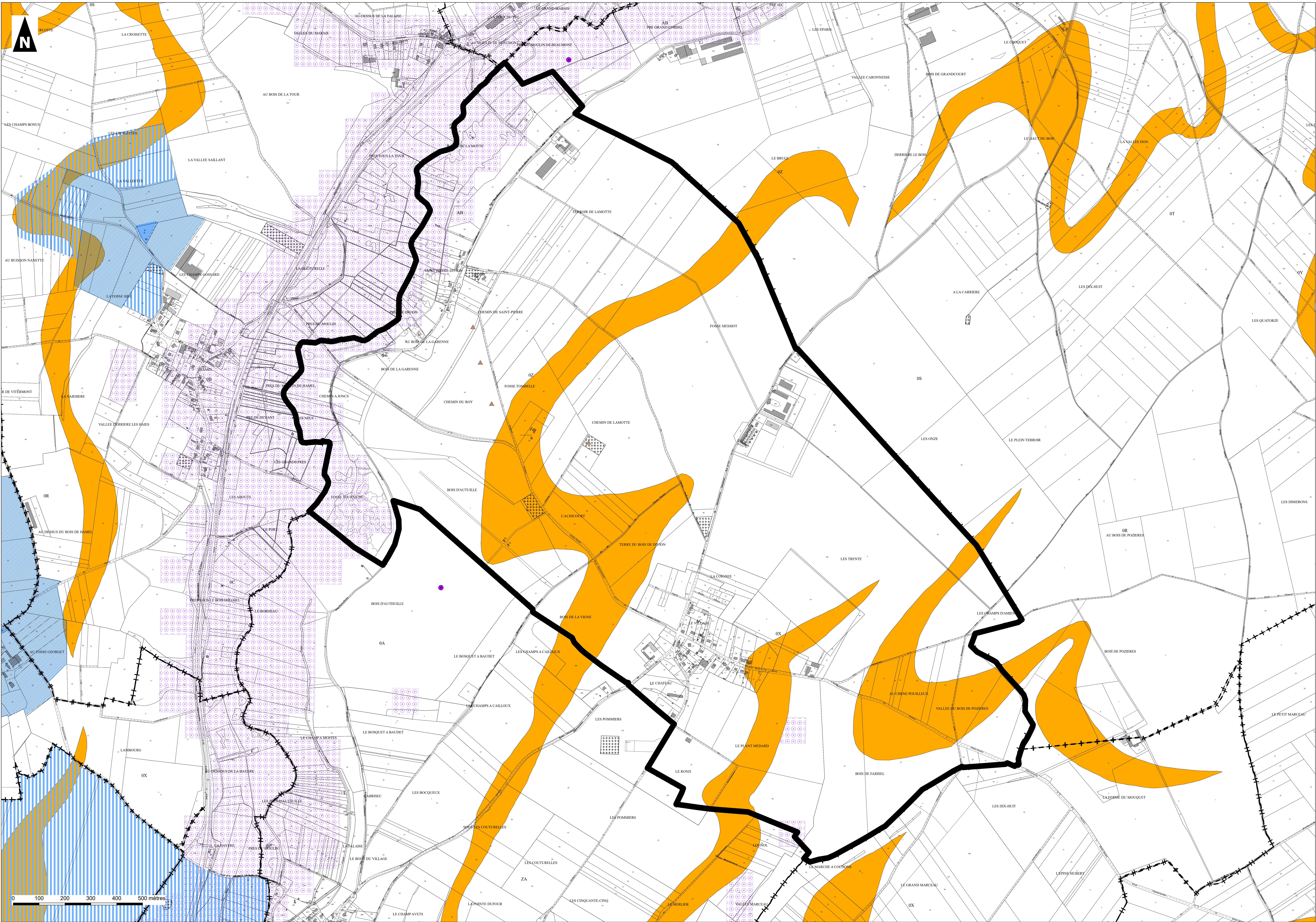
 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

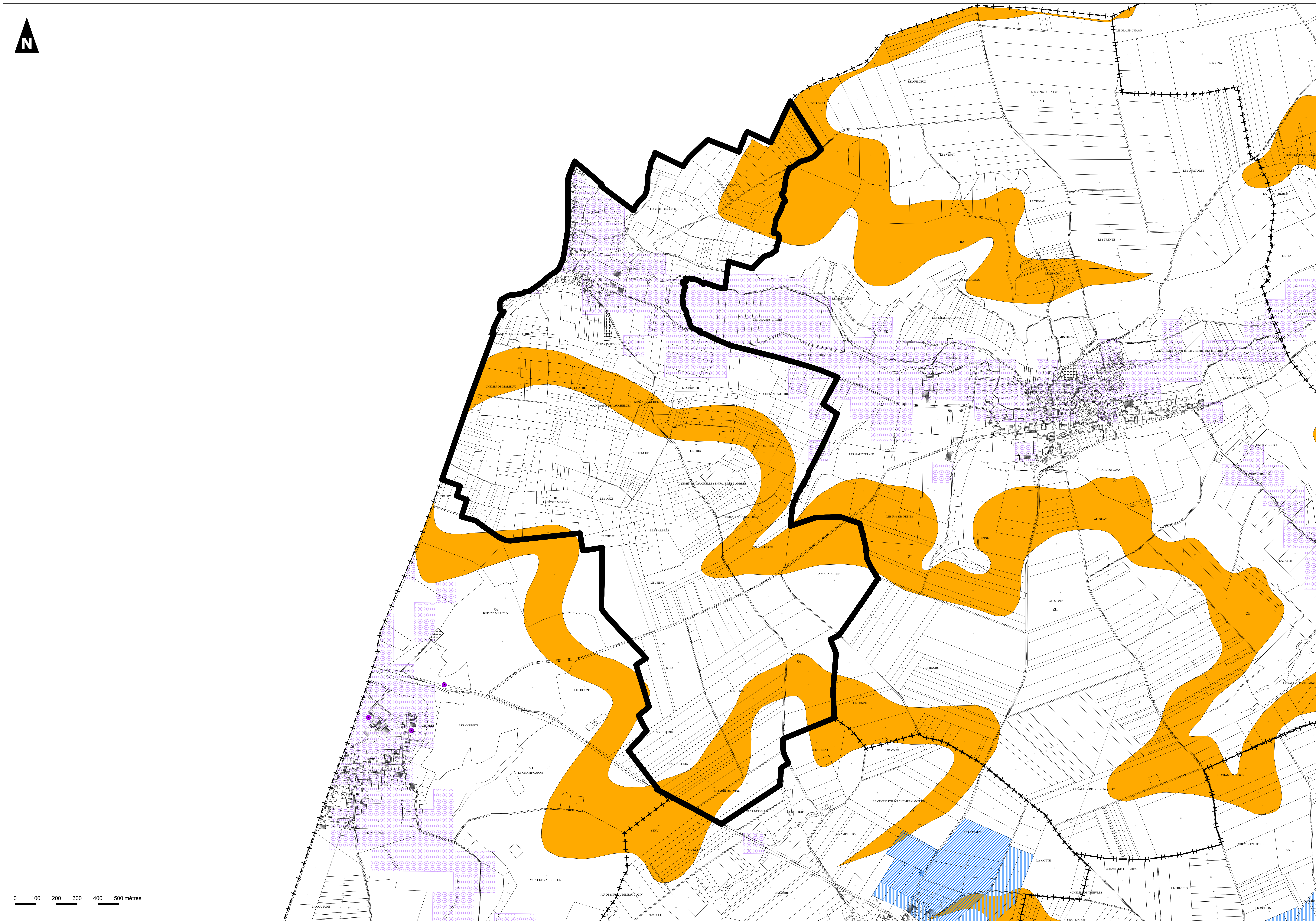
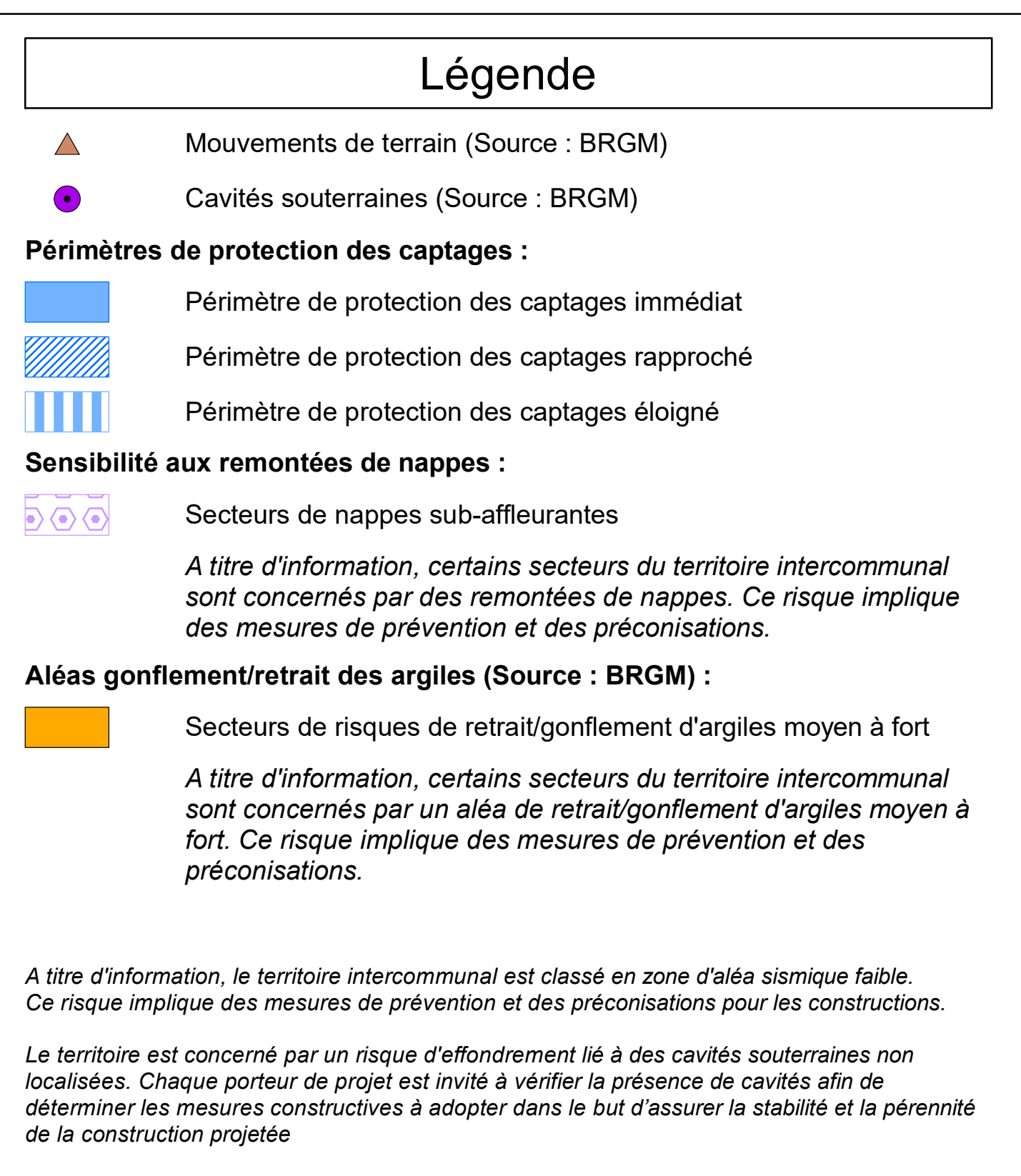
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affaissement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.





Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVÉ LE : 10/12/2018



agence Est (dép. 504)
Agence Services
6 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 54 65 51

agence Ouest
Place d'Orléans La Long-Ballotin
380 rue Clément-Ader - Bât. 1
37000 La Vallée
Tél. : 02 52 32 99 32

agence Nord
100 rue d'Orléans
Parc des Entreprises du Sermur
1 rue de la Chapelle-Dieu
49000 Sermur
Tél. : 02 43 51 86 86

agence Sud de la Loire
Parc des Entreprises du Sermur
1 rue de la Chapelle-Dieu
49000 Sermur
Tél. : 02 43 51 86 86

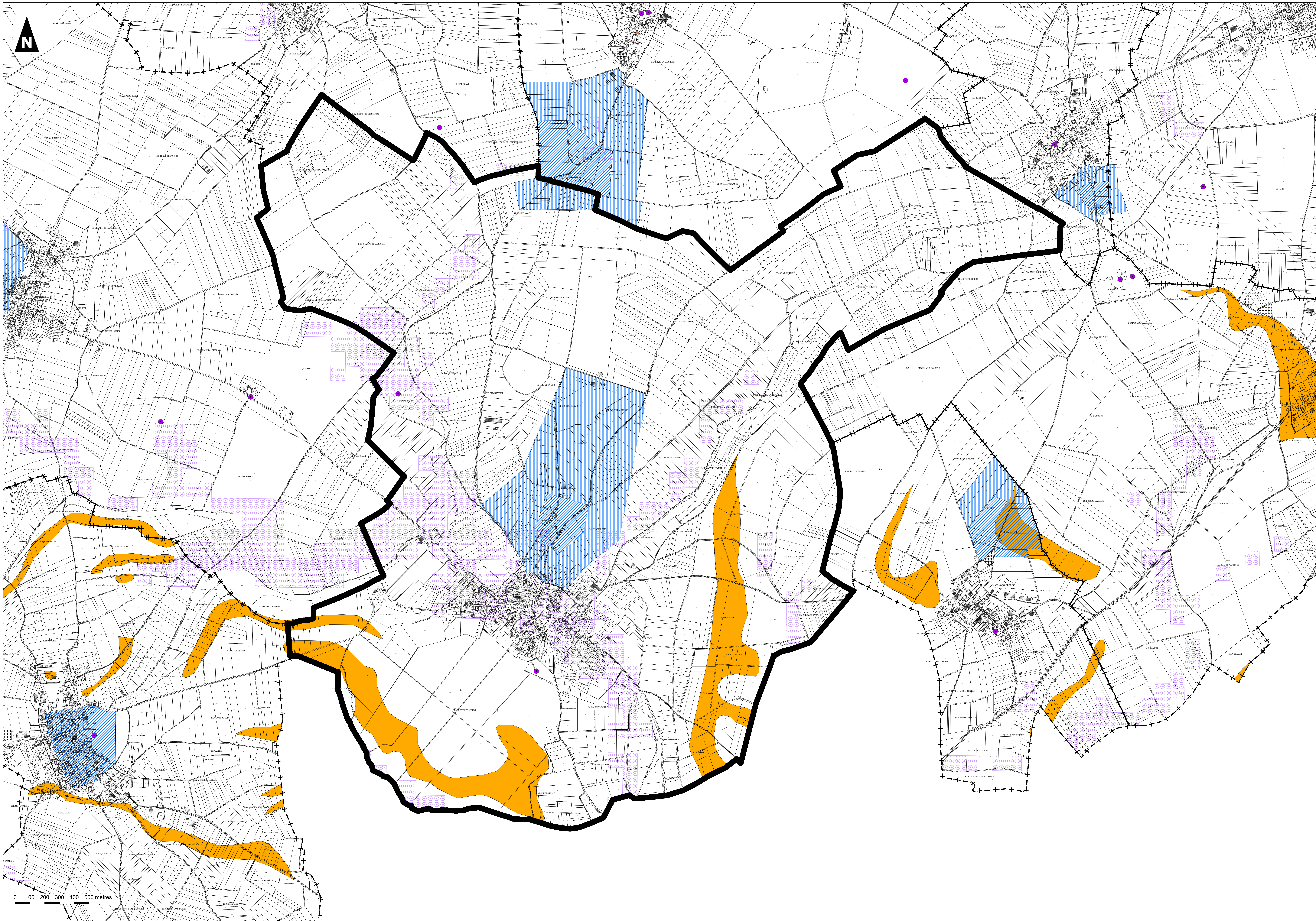
Révisé le: 28/11/2019

Légende

- ▲ Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - ▨ Périmètre de protection des captages rapproché
 - ▤ Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRETE LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVE LE : 10/12/2018



agence Est (dép. seul)
Agence Services
6 Place Saint-Croix
33000 Châteauneuf-Charente
Tél : 02 36 54 55 51

agence Ouest
Place d'Orléans La Longe-Bastion
380 rue Clément-Alex - Bât. 1
33000 Châteauneuf-Charente
Tél : 02 36 54 55 52

agence Nord
100 rue d'Orléans
33000 Châteauneuf-Charente
Tél : 02 36 54 55 53

agence Sud
1 rue de la Chapelle-Dieu
33000 Châteauneuf-Charente
Tél : 02 36 54 55 54

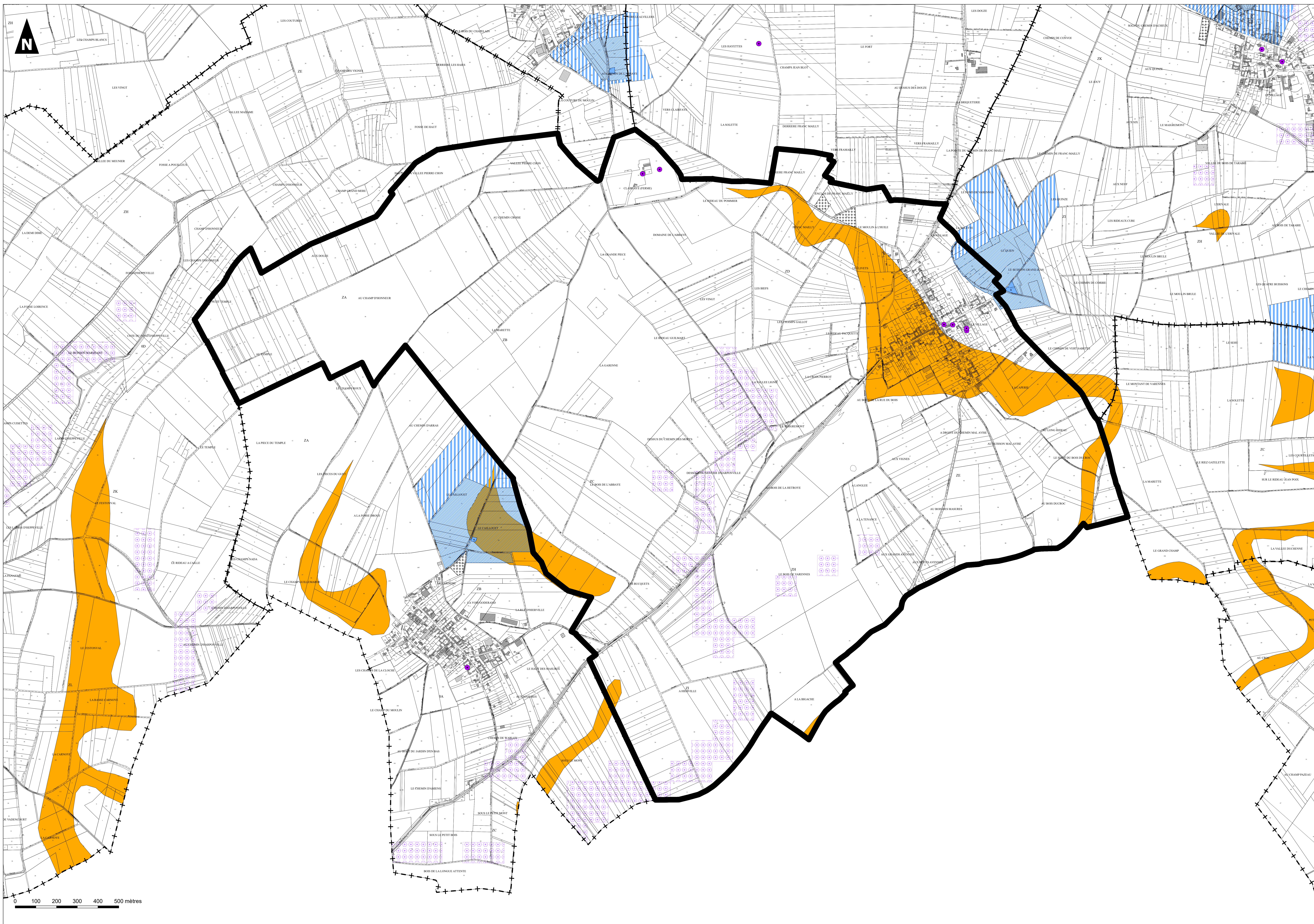
Révisé le 28/11/2018

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
 - Cavités souterraines (Source : BRGM)
 - Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
 - Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
 - Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*
- A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.*

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'affaissement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

VAUCHELLES-LES-AUTHIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes - Plan risques et contraintes n°66/67
1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Albert
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVÉ LE : 10/12/2018



agence Est (délégé privé)
Agence Services
4 Place Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Nord
CIC Châlons-en-Champagne
5 rue des Maréchaux
51000 Reims
Tél : 03 27 37 36 39

agence Ouest
Plan d'Urbanisme de Long-Balsout
380 rue Clément Ader - Bât. 1
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 54 65 01

agence Sud
CIC Châlons-en-Champagne
5 rue des Maréchaux
51000 Reims
Tél : 03 27 37 36 39

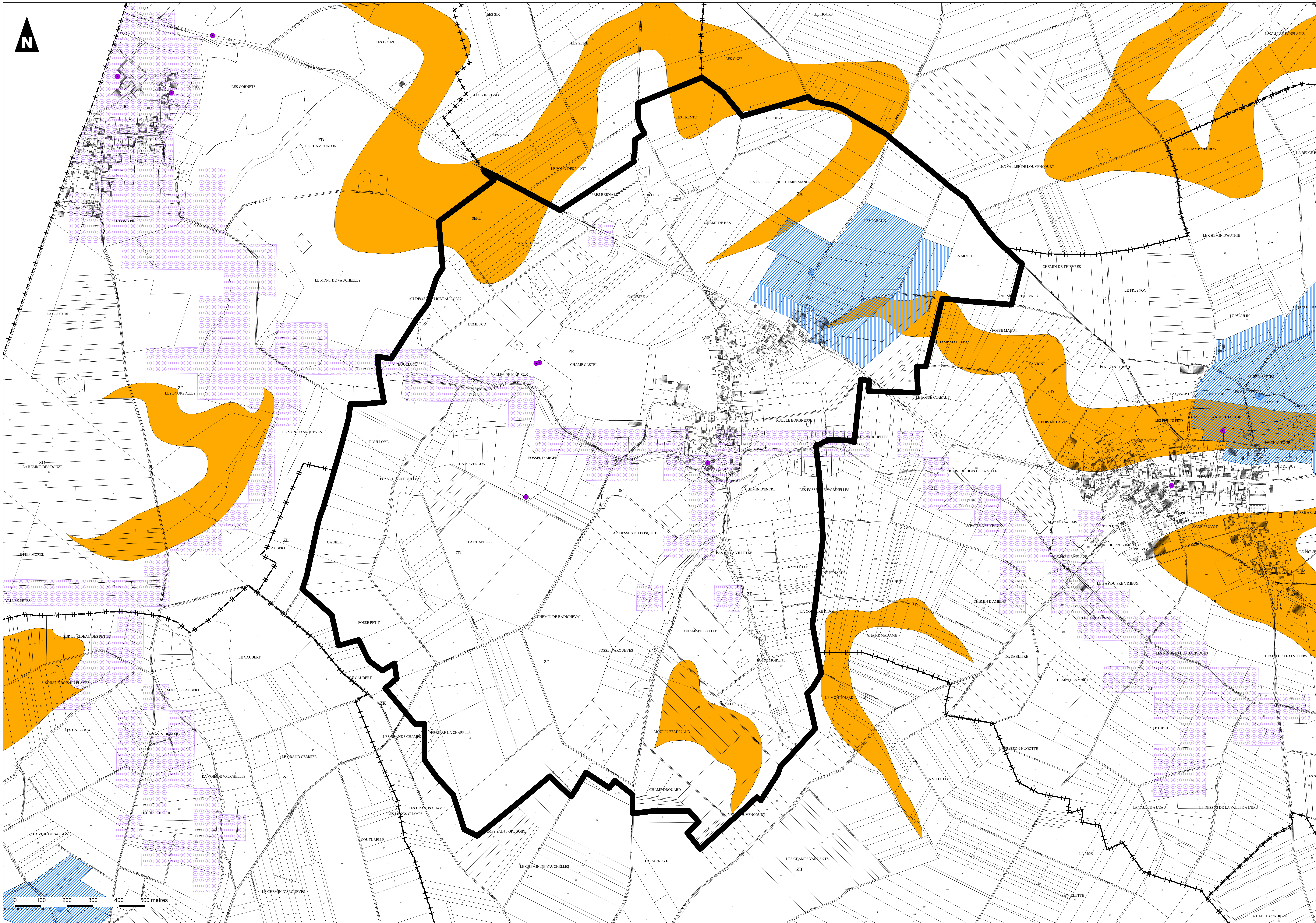
Révisé le: 20/11/2019

Légende

- Mouvements de terrain (Source : BRGM)
- Cavités souterraines (Source : BRGM)
- Périmètres de protection des captages :**
 - Périmètre de protection des captages immédiat
 - Périmètre de protection des captages rapproché
 - Périmètre de protection des captages éloigné
- Sensibilité aux remontées de nappes :**
 - Secteurs de nappes sub-affleurantes
- Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :**
 - Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée.



Légende

 Mouvements de terrain (Source : BRGM)

 Cavités souterraines (Source : BRGM)

Périmètres de protection des captages :

 Périmètre de protection des captages immédiat

 Périmètre de protection des captages rapproché

 Périmètre de protection des captages éloigné

Sensibilité aux remontées de nappes :

 Secteurs de nappes sub-affleurantes

Aléas gonflement/retrait des argiles (Source : BRGM) :

 Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations.

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Le territoire est concerné par un risque d'effondrement lié à des cavités souterraines non localisées. Chaque porteur de projet est invité à vérifier la présence de cavités afin de déterminer les mesures constructives à adopter dans le but d'assurer la stabilité et la pérennité de la construction projetée

